

PLAN MÉTROPOLITAIN DE

GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES

2024
2030



Communauté
métropolitaine
de Montréal

AVANT-PROPOS

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 4,1 millions de personnes réparties sur plus de 4 370 km². La CMM exerce notamment des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.

En matière d'environnement, la CMM doit adopter et maintenir un plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire. Le premier Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) est entré en vigueur en 2006 et le second en 2017, pour une durée de 7 ans.



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	5	ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	12
LISTE DES TABLEAUX	6	SOMMAIRE	13
LEXIQUE	8	INTRODUCTION	20



PORTRAIT DU TERRITOIRE D'APPLICATION DU PMGMR 2024-2030

1.1. Description géographique	26	1.3. Description socioéconomique	36
1.2. Description démographique	28	1.4. Partage des compétences et des responsabilités entre la CMM, les municipalités régionales et locales	41



INVENTAIRE ET PROJECTIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

2.1. Inventaire des matières résiduelles	51	2.1.3. Inventaire des matières produites par le secteur CRD	63
2.1.1. Inventaire des matières produites par le secteur résidentiel	56	2.2. Projections de quantités récupérées, éliminées et générées	65
2.1.2. Inventaire des matières produites par le secteur ICI	61		



RECENSEMENT DES INSTALLATIONS ŒUVRANT EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

3.1. Installations de gestion des matières résiduelles	71	3.1.7. Installations de traitement des matières organiques et/ou de disposition de boues	82
3.1.1. Lieux d'enfouissement technique	72	3.1.8. Écocentres et points de dépôt assimilables	84
3.1.2. Lieux d'enfouissement de débris de construction et de démolition	78	3.1.9. Stations municipales de traitement des eaux usées	84
3.1.3. Centres de transfert (ou postes de transbordement)	78	3.1.10. Papetières	86
3.1.4. Centres d'incinération des boues résiduelles	79	3.1.11. Autres installations de traitement de matières résiduelles	86
3.1.5. Centres de tri de débris de construction et de démolition	81	3.2. Organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles	87
3.1.6. Centres de tri de matières recyclables	82		

TABLE DES MATIÈRES



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

4.1. Secteur sous gestion municipale	92
4.2. Secteurs ICI et CRD	96



ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET MESURES DU PMGMR 2024-2030

ORIENTATION 1 – Réduire les quantités de matières à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental	101	ORIENTATION 5 – Mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles	120
ORIENTATION 2 – Recycler les matières recyclables, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective	107	ORIENTATION 6 – Reconnaître l'autonomie régionale, planifier et assurer l'implantation des installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain	124
ORIENTATION 3 – Recycler les matières organiques, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental	110	Suivi et contrôle	127
ORIENTATION 4 – Recycler et valoriser les autres matières, dont les résidus de construction, de rénovation et de démolition, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental	115		



CADRE FINANCIER DU PMGMR 2024-2030

Projections des quantités	130	Projection des coûts nets	134
Projection des coûts bruts	132	Coût des mesures métropolitaines	136

CONCLUSION	137	ANNEXES	138
------------------	-----	---------------	-----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Territoire d'application du PMGMR 2024-2030	21	Figure 9 : Besoins totaux et capacité d'enfouissement des six LET qui desservent la CMM, de 2020 à 2030	75
Figure 2 : Schéma de l'économie circulaire	23	Figure 10 : Quantités récupérées, éliminées et générées sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)	92
Figure 3 : Chemins de fer, réseau routier, ports et aéroports	27	Figure 11 : Quantités récupérées, éliminées et générées de matières recyclables sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)	93
Figure 4 : Proportion de la population immigrante dans la population totale, 2001-2016	31	Figure 12 : Quantités récupérées, éliminées et générées de matières organiques hors boues sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)	94
Figure 5 : Population de 25-64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Grand Montréal et ailleurs au Québec, 2016	40	Figure 13 : Quantités récupérées, éliminées et générées des résidus de CRD sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)	95
Figure 6 : Répartition de la population de 25-64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Grand Montréal, 2016	41	Figure 14 : Les matières résiduelles éliminées au Québec de 2008 à 2019	97
Figure 7 : Répartition en pourcentage des ordures ménagères en 2020.....	72		
Figure 8 : Projection des quantités éliminées de 2020 à 2030, par secteur, excluant les boues (tonnes)	74		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des municipalités du territoire d'application du PMGMR	20	Tableau 13 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus, incluant les boues, par secteur géographique en 2020 (tonnes et kg/personne)	53
Tableau 2 : Liste des MRC environnantes du territoire d'application du PMGMR	21	Tableau 14 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par grandes catégories, tous secteurs confondus, incluant les boues, en 2020 (tonnes)	54
Tableau 3 : Population du territoire d'application du PMGMR.....	28	Tableau 15 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus en 2020 (tonnes)	55
Tableau 4 : Population du Grand Montréal selon le groupe d'âge, 2016-2021	30	Tableau 16 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus en 2020 (tonnes)	55
Tableau 5 : Bâtiments résidentiels dans la CMM	32	Tableau 17 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2020 (tonnes)	56
Tableau 6 : Logements dans la CMM	33	Tableau 18 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2020 (tonnes)	58
Tableau 7 : Population projetée du territoire d'application du PMGMR	34	Tableau 19 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées par le secteur municipal en 2020 (tonnes)	59
Tableau 8 : Projections du nombre de ménages sur le territoire d'application du PMGMR	35	Tableau 20 : Taux de recyclage des matières du secteur résidentiel en 2020 (%)	60
Tableau 9 : Description des ententes intermunicipales conclues dans le domaine de la gestion des matières résiduelles	43	Tableau 21 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes).....	61
Tableau 10 : Inventaire des services de collecte de matières résiduelles en 2020	48	Tableau 22 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes)	62
Tableau 11 : Inventaire de la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles	49		
Tableau 12 : Quantités générées de matières résiduelles par secteur en 2020 (tonnes et kg/personne)	53		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 23 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes)	63
Tableau 24 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur CRD en 2020 (tonnes)	64
Tableau 25 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur CRD en 2020 (tonnes) de l'Outil d'inventaire des PGMR – version 2022	65
Tableau 26 : Taux moyen annuel de croissance observé entre 2010 et 2020 – quantité générée (%)	66
Tableau 27 : Projections de quantités totales générées de 2020 à 2031 (tonnes)	68
Tableau 28 : Projections de quantités totales récupérées de 2020 à 2031 (tonnes)	68
Tableau 29 : Projections de quantités totales éliminées de 2020 à 2031 (tonnes)	69
Tableau 30 : Projections de quantités unitaires totales éliminées de 2020 à 2031 (kg/pers./an)	69
Tableau 31 : Inventaire et localisation des installations de gestion des matières résiduelles et des boues	71
Tableau 32 : Lieux d'enfouissement technique (LET) qui desservent la CMM	73
Tableau 33 : État de situation des droits de regard adoptés par les MRC hôtes des lieux d'enfouissement technique hors CMM	77
Tableau 34 : Projets de biométhanisation et de compostage du territoire d'application	83
Tableau 35 : Boues produites et disposées par les stations d'épuration en 2020	85
Tableau 36 : Quantité et finalité des boues de papetières produites en 2020 (tonnes)	86
Tableau 37 : Compilation des organismes et des entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles selon le type d'activité et le secteur géographique	87
Tableau 38 : Mise en œuvre des mesures du PMGMR 2017-2024 – résultats 2020	89
Tableau 39 : Taux moyen annuel de croissance observé entre 2010 et 2020 (%)	131
Tableau 40 : Génération prévue selon la catégorie de matière de 2024 à 2030 (en milliers de tonnes)	131
Tableau 41 : Objectif de recyclage et année d'atteinte des trois principales catégories de matières	132
Tableau 42 : Coût par tonne prévu de 2020 à 2030 (dollars constants de 2020)	133
Tableau 43 : Coûts bruts prévus de 2024 à 2030	134
Tableau 44 : Coûts nets prévus de 2024 à 2030	135
Tableau 45 : Estimation des coûts des mesures métropolitaines	136

LEXIQUE

Agrégats : Matériaux secs (pierre, béton, gravier, asphalte, etc.) provenant du secteur de la construction, rénovation et démolition

Autres résidus compostables : Matières résiduelles d'origine domestique et potentiellement compostables, par exemple : fibres sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, mouchoirs, papiers à main), cigarettes, cendre, litières et excréments d'animaux, etc.

Bac : Contenant conçu pour recevoir les matières résiduelles, les matières recyclables ou valorisables, muni d'un couvercle hermétique et qui peut être muni d'une prise permettant de le verser dans un véhicule de collecte à l'aide d'un verseur automatisé ou semi-automatisé ou d'un bras automatisé ou semi-automatisé

Biométhanisation : Procédé de transformation de la matière organique par un ensemble de micro-organismes, en l'absence d'oxygène (anaérobie). Ce phénomène s'accompagne de la production de biogaz, mélange gazeux combustible, et d'un résidu appelé digestat. La biométhanisation est un type de valorisation.

Bois : Contreplaqué, bois de construction, emballage de bois divers, palette, bois peint, traité, etc.

Boues municipales : Résidus provenant du traitement primaire ou secondaire des eaux usées ou de l'eau potable. Selon la nature des effluents et le type de traitement appliqué, les caractéristiques des boues sont variables d'une source à l'autre

Centre de transfert (ou poste de transbordement) : Toute installation où les matières résiduelles sont déchargées afin de permettre leur préparation pour un transport ultérieur vers un endroit différent en vue d'être triées, recyclées, valorisées ou éliminées

Code SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Collecte sélective : Mode de récupération qui permet de cueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt (point de vente, cloche, conteneur, déchetterie ou ressourcerie) ou d'une collecte en porte à porte en bordure de rue

Compostage : Procédé de valorisation biologique aérobie (avec oxygène) qui s'opère grâce au travail de divers microorganismes et qui produit du compost. Le compostage est un type de valorisation.

Conditionnement des matières : Préparation des matières secondaires récupérées afin de les rendre conformes aux spécifications des recycleurs ou pour permettre leur transport. Pour les matières recyclables, le conditionnement de ces matières peut consister en la séparation du verre, la composition de « recettes » de fibres, le tri primaire de certains types de plastiques, etc. Pour les matières organiques, elle consiste à établir, dans un mélange de matières organiques, des conditions physiques, chimiques et biologiques propices à la dégradation biologique accélérée de la matière à des fins de compostage

Déchets de construction, rénovation ou de démolition : Sont des matières qui proviennent de travaux de construction, de réfection ou de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures, notamment la pierre, les roches, les gravats ou plâtras, les pièces de béton, de maçonnerie ou de pavage, les matériaux d'excavation, la terre non contaminée, le sable, le gravier, les matériaux de revêtement, le bois, le métal, le verre, les textiles, les plastiques, etc.

Écocentre : Lieu de dépôt volontaire de matières résiduelles qui ne sont pas collectées par la collecte régulière ou la collecte sélective en porte à porte. Y sont généralement acceptés, les résidus encombrants, les résidus domestiques dangereux et les matières résiduelles recyclables, réemployables ou valorisables. L'écocentre est aussi connu sous les noms de parc à conteneurs ou de déchetterie

LEXIQUE

Économie circulaire : Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités

Éducation : Englobe toute activité visant le développement global des personnes et souvent associée au milieu scolaire primaire et secondaire afin de traiter de questions plus vastes comme la consommation, l'épuisement des ressources ou la pensée critique et incorpore aussi des activités de formation visant des compétences spécifiques

Élimination : Toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif des matières résiduelles dans l'environnement, notamment, par la mise en décharge, l'incinération ou l'enfouissement, y compris les opérations de traitement ou de transfert des matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination. Pour le présent plan, les technologies de valorisation énergétique, telles que la pyrolyse, la gazéification ou le traitement au plasma, sont assimilées à des solutions d'élimination, à moins d'une modification de la législation en vigueur

Encombrants : Les encombrants sont des matières résiduelles non industrielles qui à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières d'ordures ménagères ou de matières résiduelles. On peut distinguer deux catégories d'encombrants : métalliques et non métalliques

Étang aéré : Étang conçu pour offrir des conditions aérobies par injection d'air et d'énergie de brassage afin de maintenir les solides en suspension et assurer des conditions d'oxygène dissout en tout point. Technique de traitement d'eaux usées municipales dont résultent des boues

Formation : Concerne les activités réalisées dans le milieu de travail, en entreprises ou dans des institutions d'enseignement supérieur ayant pour but de développer des connaissances, des habiletés et des attitudes afin d'acquérir des compétences spécifiques relatives à la gestion des matières résiduelles

Fosse (ou installation) septique : Réservoir étanche destiné à recevoir les eaux usées ou les eaux ménagères avant leur évacuation vers un élément épurateur, dont le recours est principalement attribuable aux résidences isolées et où des canalisations sanitaires ne sont pas présentes

Génération : L'ensemble de la production des matières résiduelles comprenant les matières résiduelles recyclées et éliminées

Halocarbures : Composés halogénés synthétiques qui regroupent des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) ainsi que les substances de remplacement. Ces dernières (HFC et PFC) n'ont aucun effet sur la couche d'ozone, mais constituent néanmoins des GES. Ces deux types de substances sont visés par le protocole de Kyoto, alors que les SACO sont couvertes par le protocole de Montréal

Herbicyclage : Recyclage du gazon tondu qu'on laisse se décomposer directement au sol plutôt que de le destiner à la valorisation ou à l'élimination

Hiérarchie des 3RV-E : Selon l'article 53.4.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la hiérarchie des 3RV-E implique de prioriser la réduction à la source, puis de respecter dans le traitement des matières résiduelles dans l'ordre de priorité suivant : le réemploi; le recyclage, y compris le traitement biologique ou l'épandage sur le sol; toute autre opération de valorisation par laquelle des matières résiduelles sont traitées pour être utilisées comme substituts à des matières premières (valorisation matière); la valorisation énergétique; l'élimination

Incinération : Élimination des matières résiduelles par combustion, dans un équipement destiné à cette fin

Information : Comprend toute activité de communication écrite, numérique ou télévisuelle, visant à renseigner les personnes sur les questions relatives à la gestion des matières résiduelles ainsi qu'au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

LEXIQUE

Lieu d'enfouissement technique : Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées de manière à réduire, le plus possible, et à contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz

Logement : Ensemble de pièces d'habitation. Il existe deux principaux genres de logements : les logements collectifs, de nature institutionnelle, communautaire ou commerciale, et les logements privés, désignant un ensemble distinct de pièces d'habitation, auquel on a accès par une entrée privée

Matières organiques : Résidus alimentaires et verts ainsi que les autres matières compostables (excluant les boues, papier, carton et bois), les boues municipales et les boues de fosses septiques

Matières recyclables : Matières pouvant être réintroduites dans le procédé de production dont elles sont issues ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériaux et collectées selon un mode de récupération qui permet de recueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur

Matières résiduelles : Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, tout matériau, substance ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon

Métal : Matières ferreuses ou non ferreuses, comme des canettes en aluminium, consignées ou non, du papier aluminium et des contenants de métal, des aérosols et tubes métalliques et d'autres métaux (clous, ustensiles, tuyaux, tôle, etc.)

Mise en valeur : Utilisation de produits issus de matières résiduelles. Dans le cadre du PMGMR, ce sont les matières récupérées ou conditionnées (déchetage, mise en ballots, broyage, etc.) en vue de leur réemploi, leur recyclage ou leur valorisation

Objectif gouvernemental : Objectifs et orientations stratégiques visant la mise en valeur des matières résiduelles identifiées par le gouvernement dans le plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et la Stratégie de valorisation des matières organiques

Récupération : Façon de mettre en commun, soit à la maison, par voie de collecte, par point de dépôt ou par entreposage, des matières résiduelles en vue de leur valorisation.

Recyclage : Utilisation d'une matière secondaire dans le cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière vierge, par exemple, prendre des bouteilles, les refondre, et en faire des bouteilles neuves. Le recyclage comprend la réintroduction des matières organiques putrescibles dans le cycle biologique, principalement par l'épandage sur le sol, le compostage et la biométhanisation. Le recyclage est un type de valorisation

Réduction à la source : Tout moyen permettant de prévenir ou de réduire la génération de matières résiduelles

Réemploi : Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Le réemploi est un type de valorisation.

Rejet d'installation de recyclage ou de valorisation : Résidus ou déchets qui résultent du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux

Résidence isolée : Une habitation unifamiliale ou multifamiliale comprenant six chambres à coucher ou moins, et qui n'est pas raccordée à un système d'égout autorisé par le ministre en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c.Q-2)

LEXIQUE

Résidu domestique dangereux : Produit d'usage courant représentant un danger s'il est mis au rebut, comprenant de manière non exhaustive : acides, engrais, batteries et piles, huiles usées et filtres, médicaments, peintures, pesticides, propane, antigel, produits d'entretien et nettoyeurs, produits chimiques pour piscine, etc.

Résidus ultimes : Résidu ou déchet n'étant plus susceptibles d'être valorisés dans les conditions techniques et économiques disponibles. Cela comprend les rejets d'installations de recyclage ou de valorisation ainsi que les particules fines et autres matières résiduelles trop dégradées et ne correspondant à aucune catégorie de matières résiduelles potentiellement valorisables

Résidu vert : Résidus de jardin, incluant les herbes, les feuilles, les brindilles, résidus de jardinage et retailles de haies, etc.

Responsabilité élargie des producteurs : Principe par lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits sont responsables de leur gestion en fin de vie

Réutilisation : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont préparés en vue de la réutilisation, par exemple par le nettoyage ou la réparation.

Sensibilisation : Englobe des activités visant à faciliter plus spécifiquement la prise de conscience relative aux enjeux associés aux matières résiduelles

Station d'épuration : Un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées utilisé pour le traitement des eaux usées avant leur rejet dans l'environnement, incluant un ouvrage connexe utilisé pour le traitement des boues, des déchets et de l'air. Inclus les étangs aérés et les stations mécanisées

Système de consigne : La consigne est un mode de récupération utilisant la perception d'une somme d'argent à l'achat d'un produit, remboursable en totalité ou partiellement, pour en favoriser la récupération après consommation

Taux de récupération : Correspond au ratio des quantités de matières collectées en vue d'être mises en valeur ou recyclées sur les quantités générées

Taux de recyclage : Correspond au ratio des quantités de matières mises en valeur ou recyclées (excluant les rejets d'installation de recyclage ou de valorisation) sur les quantités générées

Taux de siccité : Correspond à la teneur en matière sèche des boues. Utilisé pour convertir les tonnes humides en tonnes sèches

Textile : Vêtement, drap, serviette, rideau, torchon, etc.

Traitement : Tout procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique qui, appliqué à un résidu, produit une matière secondaire ou un produit manufacturé, réduit sa dangerosité ou facilite sa manipulation ou son transport, et permet sa réinsertion dans l'environnement ou son élimination

Unité d'occupation : Logement, local, institution, édifice municipal, petit commerce, petit bureau d'affaires et autres identifiés par un numéro civique sur le territoire de la municipalité

Valorisation : Toute opération visant, par le recyclage, le traitement biologique (dont le compostage et la biométhanisation), l'épandage sur le sol, la régénération ou par toute autre action qui ne constitue pas de l'élimination, à obtenir à partir de matières résiduelles des éléments, des produits utiles ou de l'énergie. L'expression « mise en valeur » est souvent utilisée comme synonyme du terme de « valorisation »

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

3RVE : Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation et élimination

ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

AIM Recyclage : Entreprise Fer & métaux américains

ARPE : Association pour le recyclage des produits électroniques

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CDAQ : Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec

CMM : Communauté métropolitaine de Montréal

CN : Canadien National

COVID-19 : Maladie infectieuse due au virus SARS-CoV-2 (coronavirus)

CP : Canadien Pacifique

CRD : Construction, rénovation, démolition

ÉEQ : Éco Entreprises Québec

Éq. CO₂ : Équivalent de dioxyde de carbone

GES : Gaz à effets de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GFL Environmental Inc. : Green for life Environmental Inc.

GMR : Gestion des matières résiduelles

Hab. : Habitant

ICI : Industries, commerces et institutions

ISÉ : Information, sensibilisation et éducation

ISFÉ : Information, formation, sensibilisation et éducation

ISQ : Institut de la Statistique du Québec

Kg : Kilogramme

Kt : kilo tonne

LEDCD : Lieu d'enfouissement des débris de construction et de démolition

LET : Lieu d'enfouissement technique

LQE : Loi sur la qualité de l'environnement

LRQ : Loi sur la refonte des lois et des règlements

MAMH : Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MRC : Municipalité régionale de comté

OBNL : Organisme à but non lucratif

Pers. : Personne

PIB : Produit intérieur brut

PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Politique québécoise : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2019-2024

RAEBL : Centre de biométhanisation des boues municipales de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie

RAEVR : Centre de biométhanisation des boues municipales de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

RDD : Résidus domestiques dangereux

RECYC-QUÉBEC : Société québécoise de récupération et de recyclage

REIMR : Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles

REP : Responsabilité élargie des producteurs

RIVMO : Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon

RMR : Région métropolitaine de recensement

SCIAN : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

SÉMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud

SÉPAQ : Société des établissements de plein air du Québec

STEP : Station d'épuration des eaux usées

SOGHU : Société de gestion des huiles usagées

T : Tonne

TIC : Technologie de l'information et des communications

TMAC : Taux moyen annuel de croissance

U.O. : Unités d'occupation

VHU : Véhicules hors d'usage

WM inc. : Waste management inc.

SOMMAIRE



Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2030 s'applique aux 82 municipalités de la CMM ainsi qu'aux municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie, faisant respectivement partie des MRC de Deux-Montagnes et de L'Assomption.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le PMGMR contient les éléments suivants :

1. Une description du territoire d'application;
2. La mention des municipalités locales visées par le plan et des ententes intermunicipales relatives à la gestion des matières résiduelles qui sont applicables sur la totalité ou une partie du territoire;
3. Le recensement des organismes et des entreprises qui œuvrent sur le territoire dans le domaine de la récupération, de la valorisation ou de l'élimination des matières résiduelles;
4. Un inventaire des matières résiduelles produites sur leur territoire, qu'elles soient d'origine domestique, industrielle, commerciale, institutionnelle ou autre, en distinguant par type de matière;
5. Un énoncé des orientations et des objectifs à atteindre en matière de récupération, de valorisation et d'élimination des matières résiduelles, lesquels doivent être compatibles avec la politique, ainsi qu'une description des services à offrir pour atteindre ces objectifs;
6. Un recensement des installations de récupération, de valorisation ou d'élimination présentes sur le territoire, le cas échéant, la mention des nouvelles installations que nécessite l'atteinte des objectifs mentionnés ci-dessus ainsi que, s'il en est, la possibilité d'utiliser des installations situées à l'extérieur du territoire;
7. Une proposition de mise en œuvre du plan favorisant la participation de la population et la collaboration des organismes et des entreprises œuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles;
8. Des prévisions budgétaires et un calendrier pour la mise en œuvre du plan;
9. Un système de surveillance et de suivi du plan destiné à en vérifier périodiquement l'application, entre autres le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures de mise en œuvre du plan prises, selon le cas, par la municipalité régionale ou par les municipalités locales visées par le plan.

Ce plan adhère aux

3 enjeux principaux énoncés dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, soit :

1. Mettre un terme au gaspillage des ressources;
 2. Contribuer aux objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et à ceux de la Stratégie énergétique du Québec;
 3. Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.
-

Le plan adhère également aux quatre grands objectifs à atteindre pour 2023 définis dans le Plan d'action 2019-2024 découlant de la Politique :

- ♻️ **Recycler 75 %** du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal;
- ♻️ **Recycler 60 %** des matières organiques;
- ♻️ **Recycler et valoriser 70 %** des résidus de construction, de rénovation et de démolition;
- ♻️ **Réduire à 525 kg** ou moins la quantité des matières éliminées par habitant par année.

De plus, le plan adhère aux objectifs de la Stratégie de valorisation de la matière organique :

- ♻️ Instaurer la gestion de la matière organique sur **100 % du territoire municipal d'ici 2025**;
- ♻️ Gérer la matière organique dans **100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025**;
- ♻️ **Recycler ou valoriser 70 %** de la matière organique visée en 2030;
- ♻️ Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de GES en 2030.

Après avoir réalisé un diagnostic, la CMM a identifié de grands enjeux relatifs à son territoire, ce qui a permis de définir six orientations.

Orientation 1

Réduire les quantités de matières à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 2

Recycler les matières recyclables, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective.

Orientation 3

Recycler les matières organiques, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 4

Recycler et valoriser les autres matières, dont les résidus de construction, de rénovation et de démolition, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 5

Mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles.

Orientation 6

Reconnaître l'autonomie régionale, planifier et assurer l'implantation des installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain.

Ces orientations sont accompagnées d'objectifs à atteindre d'ici 2030.

OBJECTIFS POURSUIVIS ET RÉSULTATS DE LA CMM



ORIENTATION	OBJECTIFS CMM PMGMR 2017-2024	RÉSULTATS CMM 2020	OBJECTIFS QUÉBEC 2019-2024	STRATÉGIE DE VALORISATION QUÉBEC	OBJECTIFS CMM PMGMR 2024-2030
1	Réduction des quantités générées		1 299 kg/pers./an tous secteurs		Réduire la quantité de matières résiduelles générées (kg/pers.) de 10 % d'ici 2030
	Réduction des quantités éliminées	600 kg/pers./an tous secteurs Année cible 2020	758 kg/pers./an tous secteurs 272 kg/pers./an résidentiel hors boues	525 kg/pers./an tous secteurs	425 kg/pers./an tous secteurs d'ici 2030 170 kg/pers./an résidentiel hors boues d'ici 2030
2	Recyclage des matières recyclables	70 % Année cible 2018	57 % résidentiel 50 % tous secteurs	75 %	75 % tous secteurs d'ici 2030 (REP à partir de 2025)
3	Recyclage des matières organiques, incluant les boues	Desserte à l'ensemble des habitations de huit logements et moins Année cible 2020	Atteint	60 %	Desserte à l'ensemble des habitations d'ici 2025
		60 % Horizon 2025	29 % résidentiel 39 % tous secteurs	70 % en 2030	70 % tous secteurs d'ici 2030
4	Recyclage et valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition	70 % Année cible 2020	61 % résidentiel 29 % tous secteurs	70 %	70 % tous secteurs d'ici 2030

ORIENTATION		OBJECTIFS CMM 2017-2024	RÉSULTATS CMM 2020	OBJECTIFS QUÉBEC 2019-2024	STRATÉGIE DE VALORISATION	2024-2030
5	Information, sensibilisation, formation et éducation					2 % des montants dépensés pour la gestion des matières résiduelles sur le territoire métropolitain annuellement en activités d'ISFE
6	Autonomie régionale					Vision de traiter, sur le territoire métropolitain, 100 % des résidus ultimes générés sur le territoire métropolitain d'ici 2035

De même, **42** mesures ont été adoptées.

ORIENTATION	MESURES	RESPONSABILITÉ MUNICIPALE	RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE	ÉCHÉANCIER
1	Mesure 1 : Interdire la distribution de sacs d'emplettes de plastique (toute épaisseur)			31 décembre 2024
	Mesure 2 : Interdire la distribution de certains articles à usage unique			31 décembre 2024
	Mesure 3 : Encadrer la distribution d'imprimés publicitaires			31 décembre 2024
	Mesure 4 : Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable			31 décembre 2027
	Mesure 5 : Créer une zone d'échange associée aux écocentres ou autres installations similaires pour le réemploi des matières			31 décembre 2028
	Mesure 6 : Obliger et encadrer la tenue d'événements écoresponsables sur le domaine public			31 décembre 2026
	Mesure 7* : Appuyer et soutenir les organismes et entreprises qui œuvrent dans le domaine de la réduction, de la récupération et de la valorisation auprès de la population			En continu
	Mesure 8 : Réaliser des projets de réduction du gaspillage alimentaire			31 décembre 2026
	Mesure 9 : Offrir la collecte des ordures ménagères au maximum 26 fois par année			31 décembre 2027
	Mesure 10 : Réaliser une étude métropolitaine sur des mesures d'écofiscalité			31 décembre 2025
	Mesure 11 : Implanter des mesures d'écofiscalité			31 décembre 2028

* Cette mesure est à la fois de responsabilité métropolitaine et municipale.

ORIENTATION	MESURES RESPONSABILITÉ MUNICIPALE RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE	ÉCHÉANCIER
2	Mesure 12 : S'assurer que les industries, les commerces et les institutions produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis	31 décembre 2024
	Mesure 13 : Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination	31 décembre 2024
	Mesure 14 : Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces consacrés nécessaires, accessibles et suffisants afin de permettre le recyclage des matières recyclables dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements	31 décembre 2024
3	Mesure 15 : Implanter la collecte des matières organiques à l'intention des habitations de plus de huit logements	31 décembre 2025
	Mesure 16 : Implanter la collecte des matières organiques dans les institutions	31 décembre 2025
	Mesure 17 : Encourager les grands générateurs non desservis dans l'adhésion à une collecte ou au recyclage des matières organiques	En continu
	Mesure 18 : Interdire de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination	31 décembre 2024
	Mesure 19 : Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces consacrés nécessaires, accessibles et suffisants afin de permettre le recyclage des matières organiques dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements	31 décembre 2024
	Mesure 20 : Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques	31 décembre 2024
	Mesure 21 : Acheminer les boues valorisables vers une filière de recyclage	En continu
Mesure 22 : Réaliser des études pour favoriser une plus grande valorisation organique des boues des stations d'épuration de Montréal et de Longueuil	31 décembre 2030	
Mesure 23 : Ajouter des clauses dans les contrats de traitement des matières organiques permettant le suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus du recyclage des matières organiques	31 décembre 2028	
4	Mesure 24 : Inclure une clause de récupération des résidus de CRD aux devis des contrats de construction pour les chantiers municipaux	31 décembre 2026
	Mesure 25 : Inclure à la réglementation l'obligation de tri des résidus de CRD dans les demandes de permis de construction, de rénovation et de démolition	31 décembre 2026
	Mesure 26 : Interdire de jeter les résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs avec les matières destinées à l'élimination	31 décembre 2024
	Mesure 27 : Interdire de jeter les résidus de CRD avec les matières destinées à l'élimination	31 décembre 2027
	Mesure 28 : Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de réemploi ou de récupération	En continu

ORIENTATION	MESURES	RESPONSABILITÉ MUNICIPALE	RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE	ÉCHÉANCIER
4	Mesure 29 : Augmenter l'offre de service pour les RDD			31 décembre 2028
	Mesure 30 : Améliorer l'accessibilité des services de recyclage des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), des encombrants et autres matières			31 décembre 2027
5	Mesure 31 : Organiser, au niveau municipal, des activités d'information et de sensibilisation concernant la gestion des matières résiduelles à l'intention de toutes les clientèles			Annuellement
	Mesure 32 : Organiser, au niveau municipal, des activités de formation et d'éducation concernant la gestion des matières résiduelles à l'intention de toutes les clientèles			Annuellement
	Mesure 33 : Soutenir, au niveau métropolitain, des organismes œuvrant en activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation concernant la gestion des matières résiduelles			Annuellement
	Mesure 34 : Organiser un sommet sur la gestion des matières résiduelles			31 décembre 2028
	Mesure 35 : Mettre en place une communauté de pratiques impliquant les partenaires en gestion des matières résiduelles			31 décembre 2027
	Mesure 36 : Enrichir l'état des connaissances, accompagner les municipalités et assurer la diffusion des résultats en gestion des matières résiduelles			En continu
6	Mesure 37 : Créer un bureau de projets visant à coordonner la gestion du traitement des résidus ultimes et en maximiser la synergie et l'efficacité, au bénéfice de tous les secteurs, MRC et municipalités			31 décembre 2024
	Mesure 38 : Réaliser des études exhaustives sur les technologies d'élimination, les modes de gouvernance et le financement de la planification, de l'implantation et de l'exploitation d'installations de traitement des résidus ultimes			31 décembre 2025
	Mesure 39 : Accompagner et favoriser le déploiement d'une ou des installations de traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain			En continu
	Mesure 40 : Mettre à jour le portrait métropolitain des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles			31 décembre 2027
SUIVI ET CONTRÔLE	Mesure 41 : Assurer un meilleur contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération			Annuellement
	Mesure 42 : Faire un suivi de l'application des règlements municipaux adoptés en gestion des matières résiduelles			Annuellement

INTRODUCTION

En matière d'environnement, la CMM doit adopter et maintenir à jour un plan de gestion des matières résiduelles. Le premier PMGMR s'appliquait au territoire de la CMM ainsi qu'à celui de la municipalité de Saint-Placide (MRC de Deux-Montagnes). À la demande des MRC de Deux-Montagnes et de L'Assomption, le PMGMR 2017-2024 en vigueur ainsi que le PMGMR 2024-2030 s'appliquent quant à eux aux 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi qu'aux municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie.

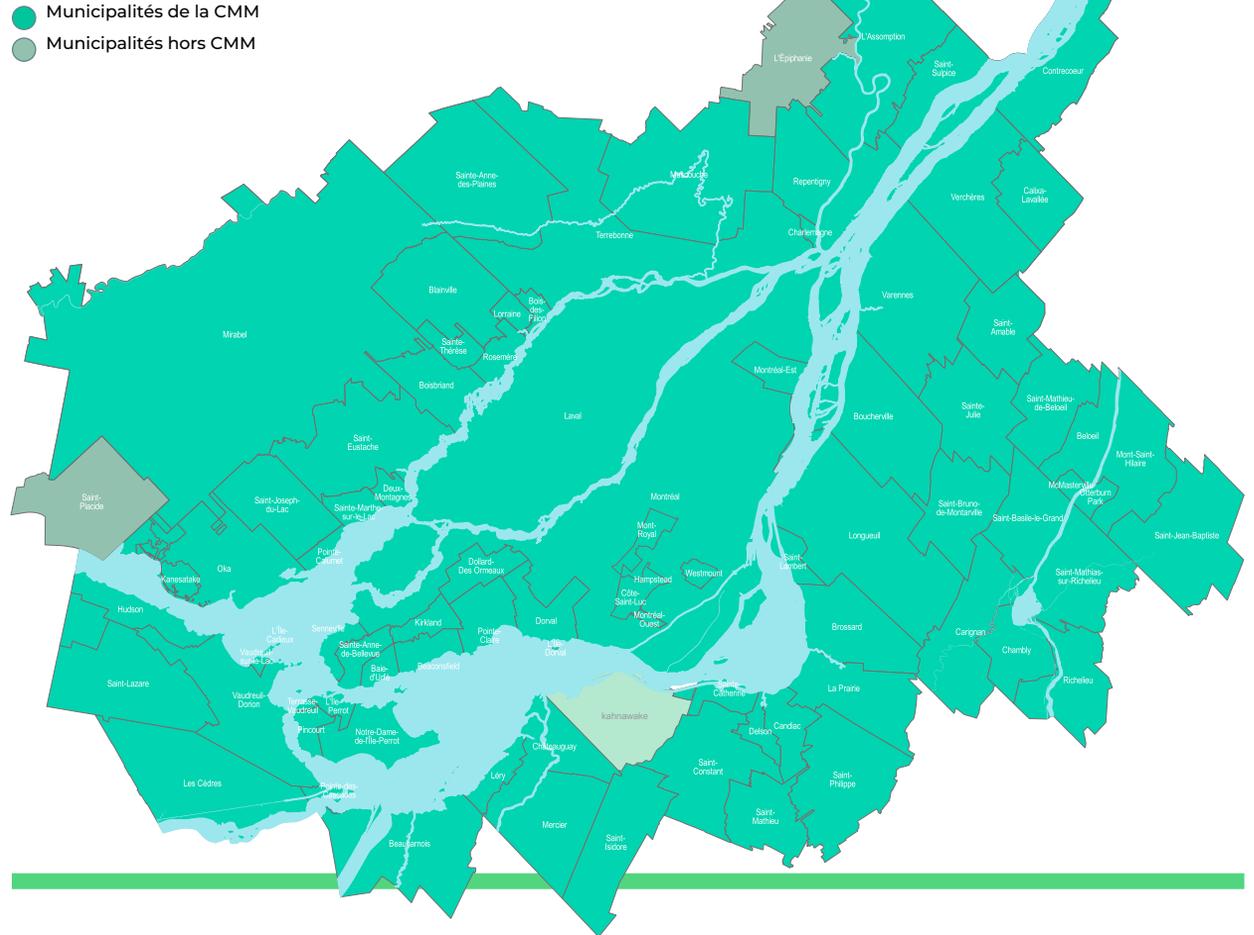
Tableau 1 : Liste des municipalités du territoire d'application du PMGMR

Secteur géographique	Municipalité
Agglomération de Longueuil	Boucherville / Brossard / Longueuil / Saint-Bruno-de-Montarville / Saint-Lambert
Agglomération de Montréal	Baie-d'Urfé / Beaconsfield / Côte-Saint-Luc / Dollard-des-Ormeaux / Dorval / Hampstead / Kirkland / L'Île-Dorval / Montréal / Montréal-Est / Montréal-Ouest / Mont-Royal / Pointe-Claire / Sainte-Anne-de-Bellevue / Senneville / Westmount
Couronne Nord	<p>MRC Deux-Montagnes : Deux-Montagnes / Oka / Pointe-Calumet / Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Saint-Eustache / Saint-Joseph-du-Lac / Saint-Placide (hors CMM)</p> <p>MRC L'Assomption : Charlemagne / L'Assomption / Repentigny / Saint-Sulpice / L'Épiphanie (hors CMM)</p> <p>MRC Les Moulins : Mascouche / Terrebonne</p> <p>MRC Mirabel : Mirabel</p> <p>MRC Thérèse-De-Blainville : Blainville / Boisbriand / Bois-des-Filion / Lorraine / Rosemère / Sainte-Anne-des-Plaines / Sainte-Thérèse</p>
Couronne Sud	<p>MRC Beauharnois-Salaberry (en partie) : Beauharnois</p> <p>MRC La Vallée-du-Richelieu (en partie) : Beloeil / Carignan / Chambly / McMasterville / Mont-Saint-Hilaire / Otterburn Park / Saint-Basile-le-Grand / Saint-Jean-Baptiste / Saint-Mathieu-de-Beloeil</p> <p>MRC Marguerite-D'Youville : Calixa-Lavallée / Contrecoeur / Saint-Amable / Sainte-Julie / Varennes / Verchères</p> <p>MRC Roussillon : Candiac / Châteauguay / Delson / La Prairie / Léry / Mercier / Saint-Constant / Sainte-Catherine / Saint-Isidore / Saint-Mathieu / Saint-Philippe</p> <p>MRC Rouville (en partie) : Richelieu / Saint-Mathias-sur-Richelieu</p> <p>MRC Vaudreuil-Soulanges (en partie) : Hudson / Les Cèdres / L'Île-Cadieux / L'Île-Perrot / Notre-Dame-de-l'Île-Perrot / Pincourt / Pointe-des-Cascades / Saint-Lazare / Terrasse-Vaudreuil / Vaudreuil-Dorion / Vaudreuil-sur-le-Lac</p>
Laval	Laval

Tableau 2 : MRC environnantes au territoire d'application du PMGMR

Secteur	MRC
Nord	<p>Limitrophes : MRC Argenteuil MRC La Rivière-du-Nord MRC Montcalm MRC Joliette MRC D'Autray</p>
Sud	<p>Limitrophes : MRC Les Jardins-de-Napierville MRC Le Haut-Richelieu MRC Les Maskoutains MRC Pierre-de-Saurel</p>
Autre	<p>Desservies par un lieu d'élimination sur le territoire d'application : MRC Le Haut-Saint-Laurent MRC d'Acton MRC de Matawinie Ville de Gatineau</p>

Figure 1 : Territoire d'application du PMGMR 2024-2030



LA VISION DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL : 3RV ET ZÉRO ÉLIMINATION

En 2008, la CMM déposait un mémoire intitulé *La gestion des matières résiduelles : un défi prioritaire pour la Communauté métropolitaine de Montréal* à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale du Québec, lors de consultations particulières sur la gestion des matières résiduelles. Dans ce mémoire, la CMM inscrivait ses réflexions quant à une vision de la gestion des matières résiduelles intégrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette vision repose sur quatre éléments : le respect de la hiérarchie des 3RV, l'autonomie régionale dans la gestion des matières résiduelles, la réduction des gaz à effet de serre (GES) provenant du secteur des matières résiduelles et un nouveau partenariat Québec/monde municipal pour financer les équipements et les technologies de traitement des matières organiques et des résidus ultimes. Force est de constater que près de 15 ans plus tard, cette vision est toujours pertinente et d'actualité et que l'importance du premier R, celui de la réduction à la source, est marquée par un enjeu de taille : l'atteinte, à très court terme, de la capacité des LET où sont enfouis les résidus ultimes des municipalités du Grand Montréal.





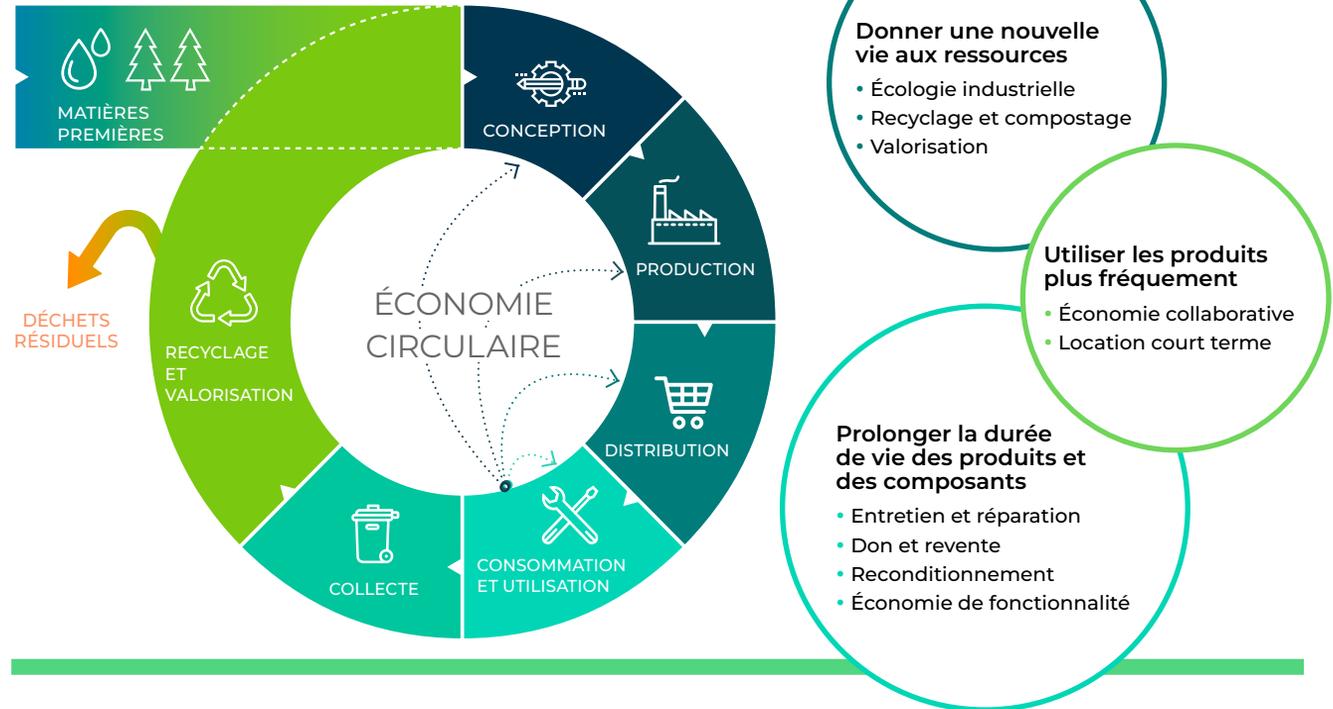
L'économie circulaire et l'urgence climatique

Mis de l'avant depuis quelques années, le concept de l'économie circulaire a fait son chemin dans la plupart des outils de planification de gestion des matières résiduelles. L'économie circulaire est définie comme étant un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités »¹.

¹ Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire.

Cette vision repose sur un juste équilibre entre le recyclage des matières recyclables, le recyclage des résidus organiques et la valorisation des résidus ultimes. Le respect de la hiérarchie des 3RV-E demeure un préalable à l'utilisation de ces alternatives pour réduire les effets négatifs liés à la gestion des matières résiduelles. De même, il sera toujours plus économique de valoriser les matières recyclables et les matières organiques que de traiter indistinctement l'ensemble des matières résiduelles en les envoyant à l'élimination. Toujours en accord avec cette vision, la CMM poursuit son engagement envers le respect de la hiérarchie des 3RV-E et l'atteinte du zéro élimination au moyen du PMGMR 2024-2030.

Figure 2 : Schéma de l'économie circulaire



Ainsi, plus une matière secondaire est recyclée pour un usage similaire ou plus proche de son usage original, plus la boucle est efficace. Ceci est spécialement vrai pour les matériaux. Par exemple, on peut penser au contenu de plastique recyclé dans la fabrication de bouteilles de boissons.

La gestion des matières résiduelles contribue aux émissions de gaz à effet de serre d'un territoire donné par le biais des réactions de décomposition et d'incinération des déchets ou des boues ainsi que des activités de collecte et transport. Pour la CMM, le plus récent bilan des émissions de GES attribuait 366 kt éq. CO₂ à la gestion des matières résiduelles.

Plus une matière secondaire est recyclée pour un usage similaire ou plus proche de son usage original, plus la boucle est efficace.

Reconnaissant l'urgence déclarée par la parution du plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la CMM a adopté, le 5 novembre 2018, une résolution déclarant l'urgence climatique en s'engageant :

- À reconnaître que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire, comme révélé par le GIEC.
- À poursuivre les mesures de mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement dans le cadre de son Plan d'action, permettant ainsi d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique.
- À demander aux gouvernements du Canada et du Québec, à l'autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) ainsi qu'aux MRC et municipalités de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques, incluant la transition énergétique.

Un modèle de gestion durable des matières résiduelles suppose que chaque acteur touché assume les responsabilités qui lui incombent et qu'il en paie les coûts. Cette approche est fondée sur les principes du pollueur-payeur, de production et de consommation responsables. Ainsi, les entreprises qui mettent sur le marché des produits doivent en être responsables tout au long de leur cycle de vie, y compris à l'étape de la postconsommation. Dans cet esprit, le Québec a mis en place un cadre réglementaire visant certains produits spécifiques qui responsabilise le producteur et l'oblige à veiller à la disposition de son produit après usage par le consommateur. Les pneus, les huiles usées et certains équipements électroniques sont des exemples de produits visés par cet encadrement. Avec la modernisation des systèmes de consigne et de collecte

sélective, selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP), les contenants, les emballages, les imprimés et les journaux seront mieux récupérés et recyclés, permettant d'améliorer la performance environnementale du Québec et le développement de l'économie circulaire.

1.

PORTRAIT DU TERRITOIRE D'APPLICATION DU PMGMR 2024-2030



1. PORTRAIT DU TERRITOIRE D'APPLICATION DU PMGMR 2024-2030

La Communauté métropolitaine de Montréal regroupe près de la moitié de la population et des emplois du Québec. Ce territoire, qui coïncide à quelques exceptions près avec celui de la région métropolitaine de recensement, est divisé en cinq secteurs :

- La couronne Nord, située au nord de la rivière des Mille-Îles;
- Laval, situé sur l'île Jésus et délimité au nord par la rivière des Mille-Îles et au sud par la rivière des Prairies;
- Montréal, couvrant le territoire de l'île de Montréal;
- L'agglomération de Longueuil;
- La couronne Sud, située sur la Rive-Sud de Montréal.

1.1. Description géographique

Le PMGMR 2024-2030 s'applique aux 82 municipalités de la CMM et aux municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie. Ce territoire d'environ 4 460 km², où vivent plus de 4,1 millions de personnes, regroupe, en tout ou en partie, 14 municipalités régionales de comté (MRC) ou territoires équivalents. Dans la couronne Nord, on retrouve les MRC Les Moulins, de Thérèse-De Blainville, de L'Assomption, de Deux-Montagnes et la ville de Mirabel. Dans la couronne Sud, on retrouve les MRC de Marguerite D'Youville et de Roussillon ainsi qu'une portion des MRC de Beauharnois-Salaberry, de La Vallée-du-Richelieu, de Vaudreuil-Soulanges et de Rouville. Les agglomérations de Montréal et de Longueuil ainsi que la ville de Laval sont des territoires équivalents aux MRC et ayant les mêmes compétences. Pour les besoins de la planification de la gestion des matières résiduelles, le territoire de Kanesatake fait partie du territoire de la municipalité d'Oka. De son côté, la réserve de Kahnawake n'est pas incluse dans le territoire de la CMM et n'est donc pas assujettie au PMGMR. Les rares territoires non organisés de la CMM ne nécessitent pas de service.



84 municipalités



Un territoire de plus de
4 460 km²



4,1 millions
de personnes y vivent

Le territoire du Grand Montréal couvre une superficie totale de 4 374 km², dont plus de la moitié est occupée par des terres agricoles protégées (58 %). Les plans d'eau occupent 12 % de la superficie du territoire, alors que le couvert forestier et les milieux humides y occupent respectivement 21,4 % et 4,8 %. Le réseau hydrographique s'étire sur plus de 1 800 km de berges et est composé de plusieurs plans d'eau et de plusieurs îles. Son relief est délimité au nord par la chaîne de montagnes des Laurentides et au sud par celle des Appalaches.

Par ailleurs, la superficie terrestre du Grand Montréal est occupée à 3,6 % par des espaces industriels, essentiellement à Laval et dans l'agglomération de Montréal, tandis que les espaces commerciaux occupent 4,8 % de la superficie, majoritairement dans les agglomérations de Montréal et de Longueuil. Cette concentration peut avoir une incidence sur la composition des matières résiduelles produites localement, sur le potentiel de détournement des entreprises et sur l'offre de services privés.

À l'échelle du Grand Montréal, 2,6 % de la superficie terrestre est occupée par des parcs. Sur l'île de Montréal, on trouve 10 écoterritoires, dont la protection et la valorisation sont prioritaires, et 19 grands parcs, accessibles à l'année. La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) gère trois parcs sur le territoire métropolitain : les parcs d'Oka, des Îles-de-Boucherville et du Mont-Saint-Bruno.

Par ailleurs, quatre modes de transport des marchandises sont implantés sur le territoire métropolitain : les infrastructures portuaires, dont le port de Montréal, les aéroports Pierre-Elliott-Trudeau et Mirabel, les réseaux ferroviaires continentaux du Canadien National (CN) et du Canadien Pacifique (CP) et un réseau autoroutier. Le réseau autoroutier métropolitain compte les autoroutes 640, 440, 40, 720, 520, 132 et 30 d'ouest en est, les autoroutes 13, 15, 19 et 25 vers le nord et le nord-ouest, la 15 vers le sud et la 10 vers le sud-ouest. La CMM dispose également de réseaux de transport en commun (métro, train et autobus) et d'un réseau de transport interurbain reliant Montréal à plusieurs autres régions nord-américaines.

Figure 3 : Chemins de fer, réseau routier, ports et aéroports





© Ça Roule Montréal

1.2. Description démographique

En 2021, un peu plus de 4 millions d'habitants vivaient sur le territoire d'application du PMGMR, soit une croissance démographique de 4,4 % entre 2016 et 2021. La couronne Sud et la couronne Nord sont les deux secteurs ayant connu la plus grande variation démographique entre 2016 et 2021, avec des taux de croissance respectifs de 7,2 % et de 6,4 %. L'agglomération de Montréal enregistre une croissance démographique avec un faible taux de variation positif de 3,2 %. Laval et l'agglomération de Longueuil ont respectivement des taux de 3,6 % et de 5,2 %. La croissance des ménages a été de 4,5 % dans l'agglomération de Montréal, tandis que dans les couronnes Nord et Sud, on observait une croissance appréciable (respectivement de 8,1 % et de 9 %).

Tableau 3 : Population du territoire d'application du PMGMR

Secteur géographique	Population		Ménages	
	2016	2021	2016	2021
Grand Montréal*	3 867 872	4 040 149	1 629 550	1 726 705
Agglomération de Montréal	1 942 044	2 004 265	870 375	910 360
Agglomération de Longueuil	415 347	436 785	175 735	187 260
Laval	422 993	438 366	160 330	169 785
Couronne Nord*	588 445	626 006	229 615	248 360
Couronne Sud	499 043	534 727	193 495	210 940

* Incluant les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie.
Source : Statistique Canada, recensements de la population 2016 et 2021.

Dans le Grand Montréal, comme dans le reste du Québec et dans l'ensemble du Canada, la plus forte croissance démographique au cours des cinq dernières années a été constatée chez les 65 ans et plus. L'augmentation du nombre de personnes âgées dans le Grand Montréal touche essentiellement les villes de banlieue de la région, où l'on trouve une forte proportion de baby-boomers (population née entre 1946 et 1966) arrivant progressivement à l'âge de la retraite.

Dans les couronnes, qui regroupent certaines des municipalités régionales de comté (MRC) présentant les plus faibles proportions de personnes âgées au Québec, le vieillissement

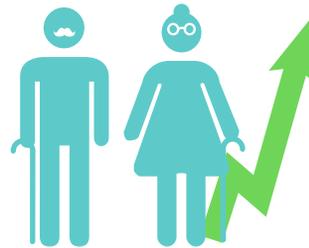
a également été important : le nombre d'âinés y a augmenté trois fois plus rapidement que l'ensemble de la population. Toutefois, le vieillissement rapide des villes de banlieue n'est pas un phénomène propre à la région montréalaise. Au contraire, ce phénomène a été observé dans toutes les grandes régions métropolitaines nord-américaines ces dernières années. Dans les villes-centres de plusieurs de ces régions, on observe, contrairement à ce qui se produit en banlieue, un rajeunissement de la population. Dans le Grand Montréal, c'est le cas pour plusieurs arrondissements du centre de l'île de Montréal.

Bien que le Grand Montréal connaisse un vieillissement de sa population, celui-ci demeure moins rapide que dans le reste du Québec. La part des 65 ans et plus est passée de 16,3 % à 17,9 % dans le Grand Montréal entre 2016 et 2021, alors que cette proportion est passée de 20,1 % à 23,1 % dans le reste du Québec. Outre les MRC des couronnes du Grand Montréal et de sa proche périphérie, la plupart des autres MRC québécoises où l'on observe une concentration de gens plus jeunes sont composées de villes de banlieue proches ou éloignées de centres urbains importants.

Dans le Grand Montréal, comme dans le reste du Québec et dans l'ensemble du Canada, la plus forte croissance démographique au cours des cinq dernières années a été constatée chez les 65 ans et plus.

65 ans et plus
Grand Montréal entre 2016 et 2021

16,3% à 17,9%



65 ans et plus
Le reste du Québec entre 2016 et 2021

20,1% à 23,1%



Tableau 4 : Population du Grand Montréal selon le groupe d'âge, 2016-2021

	2016	2021	% Variation 2016-2021
Population totale	3 857 885	4 029 482	4,4
0-4	217 045	204 115	-6,0
0-14	649 250	674 995	4,0
15-24	469 185	459 915	-2,0
25-34	519 910	551 025	6,0
35-44	540 580	570 315	5,5
45-54	547 420	522 570	-4,5
55-64	501 165	529 975	5,7
65 et +	630 400	720 775	14,3
85 et +	85 940	98 270	14,3

Source : Statistique Canada, recensements de la population 2016 et 2021.

Le nombre de personnes en âge de prendre leur retraite, soit de 65 ans et plus, a continué à augmenter fortement entre 2016 et 2021 (+14,3 %), en hausse de 630 400 à 720 775. Parmi les aînés, le groupe des personnes de 85 ans et plus a aussi bondi de 14,3 % entre 2016 et 2021. Cette variation positive est importante, mais moins impressionnante que la variation précédente de 24,57 % qui avait été observée.

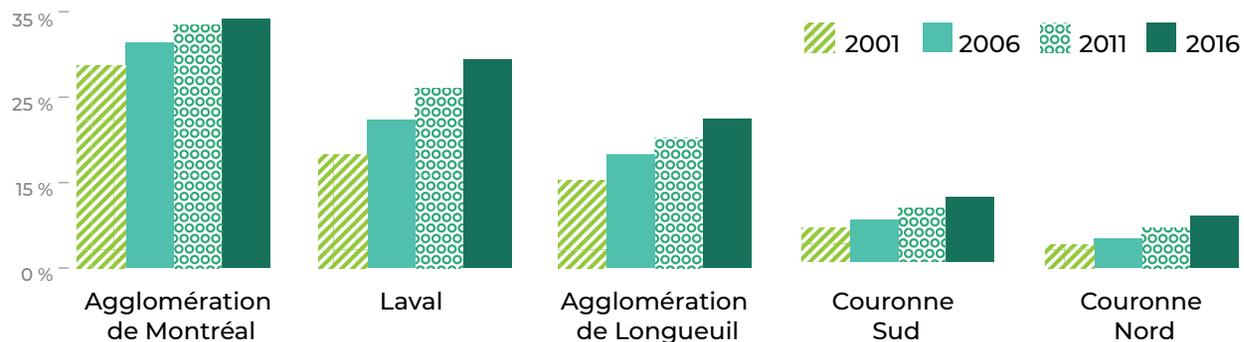


À l'autre bout du spectre, le nombre de jeunes enfants a fortement augmenté entre 2006 et 2011, mais s'est ensuite stabilisé entre 2011 et 2016, pour finalement réduire de 6 % entre 2016 et 2021. En effet, alors que la population totale du Grand Montréal a augmenté de 4,4 % entre 2016 et 2021, le nombre de jeunes de moins de 5 ans a chuté de 6 %. Le frein à la forte croissance de jeunes enfants s'explique partiellement par la diminution importante de la croissance des 15-34 ans, puisqu'ils composent la principale cohorte de parents avec enfants en bas âge.

La région métropolitaine est l'un des principaux pôles d'immigration en Amérique du Nord. Près d'une personne sur quatre est née à l'étranger. Au Québec, près de 9 immigrants sur 10 (85,1 %) résidaient dans la région métropolitaine au dernier recensement. Selon le scénario de référence des dernières projections démographiques de Statistique Canada, à l'horizon 2036, la part relative des immigrants dans la population totale de la région métropolitaine pourrait s'élever à 32,2 %, en comparaison à 6,1 % dans le reste du Québec. Ainsi, la grande majorité des nouveaux arrivants s'installent sur l'île de Montréal, mais un nombre grandissant d'immigrants s'installent aussi hors de son territoire. Dans les trois secteurs centraux du Grand Montréal – les agglomérations de Montréal et de Longueuil ainsi que Laval – l'immigration internationale est le principal facteur d'accroissement démographique; cela permet de stabiliser le nombre de personnes âgées de 25 à 54 ans dans le Grand Montréal, groupe qui représente le principal bassin de travailleurs et qui est en décroissance ailleurs au Québec.

Au Québec, près de 9 immigrants sur 10 (85,1 %) résidaient dans la région métropolitaine au dernier recensement.

Figure 4 : Proportion de la population immigrante dans la population totale, 2001-2016



Source : Statistique Canada, recensements de la population 2001, 2006, 2011 et 2016.

En ce qui concerne le nombre et le type d'immeubles résidentiels présents sur le territoire, les immeubles de plus de huit logements étaient de 14 575 en 2021 par rapport à 13 572 en 2015. Les immeubles composés d'un seul logement sont passés de 611 745 à 625 398 durant la même période.



Tableau 5 : Bâtiments résidentiels dans la CMM

	Immeubles résidentiels					
	Immeubles composés d'un seul logement		Immeubles de 2 à 8 logements		Immeubles de plus de 8 logements	
	2015	2021	2015	2021	2015	2021
Agglomération de Montréal	157 841	160 743	134 837	133 813	9 151	9 537
Agglomération de Longueuil	81 716	82 303	13 315	14 235	1 607	1 725
Laval	89 439	90 299	12 363	12 624	1 091	1 167
Couronne Nord	145 625	149 261	17 744	20 025	953	1 158
Couronne Sud	137 124	142 792	11 289	12 503	770	988
Grand Montréal	611 745	625 398	189 548	193 220	13 572	14 575

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, rôles d'évaluation 2015 et 2021.
 Traitement : CMM, 2021.





Tableau 6 : Logements dans la CMM

	Unités de logement			
	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-8 logements)		Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (9 logements et +)	
	2015	2021	2015	2021
Agglomération de Montréal	582 565	587 067	302 537	334 783
Agglomération de Longueuil	127 546	131 016	46 268	52 617
Laval	129 771	131 319	35 542	44 452
Couronne Nord	198 180	207 814	24 675	33 537
Couronne Sud	172 254	181 526	20 564	27 846
Grand Montréal	1 210 316	1 238 742	429 496	493 235

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, rôles d'évaluation 2015 et 2021.
 Traitement : CMM, 2021 (incluant L'Épiphanie et Saint-Placide).

Projections démographiques

Les projections démographiques utilisées pour le PMGMR 2024-2030 présentent les données du scénario de référence des dernières projections démographiques réalisées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à l'échelle du territoire d'application du PMGMR². Les projections pour les 84 municipalités sont présentées à l'annexe A.

² Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, édition 2021.

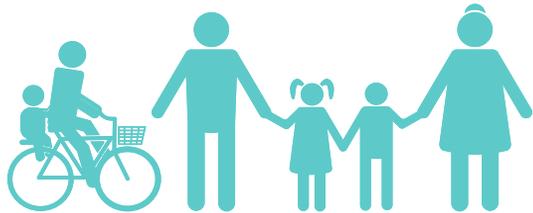
Selon ces projections, le Grand Montréal, incluant les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie, devrait compter près de 4,6 millions d'habitants et 1,9 million de ménages en 2041. Pour la période 2026-2041, il s'agit d'une augmentation de 318 000 habitants et de 150 000 ménages. Parmi les cinq grands secteurs de la région, c'est l'agglomération de Montréal qui devrait accueillir le plus grand nombre de nouveaux habitants et ménages. Ce sont toutefois les couronnes et Longueuil qui devraient connaître les plus forts taux de croissance démographique durant cette période.

Tableau 7 : Population projetée du territoire d'application du PMGMR

Secteur géographique	Population			
	2026	2031	2036	2041
Grand Montréal*	4 309 251	4 430 737	4 535 737	4 627 747
Agglomération de Montréal	2 152 806	2 194 839	2 233 780	2 268 613
Agglomération de Longueuil	455 038	468 280	479 138	488 180
Laval	466 921	484 580	499 979	513 374
Couronne Nord*	665 940	692 751	715 019	734 461
Couronne Sud	568 545	590 288	607 818	623 120

* Incluant les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, édition 2021.
 Traitement : CMM, 2021.



**Pour la période 2026-2041,
 il s'agit d'une augmentation
 de 318 000 habitants et de
 150 000 ménages.**





Tableau 8 : Projections du nombre de ménages sur le territoire d'application du PMGMR

Secteur géographique	Ménages			
	2026	2031	2036	2041
Grand Montréal*	1 822 492	1 878 780	1 930 590	1 972 669
Agglomération de Montréal	956 138	976 301	997 230	1 014 993
Agglomération de Longueuil	193 330	198 906	203 802	207 694
Laval	179 787	187 188	193 807	199 235
Couronne Nord*	266 898	279 557	290 276	298 544
Couronne Sud	226 339	236 826	245 474	252 201

* Incluant les municipalités de Saint-Placide et de L'Épiphanie.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, édition 2021.

Traitement : CMM, 2021.

Parmi les cinq secteurs, c'est dans l'agglomération de Montréal que la croissance démographique en nombre absolu devrait être la plus importante entre 2026 et 2041 (+318 496 habitants et +150 177 ménages). Suivraient la couronne Nord (+68 521 habitants et +31 646 ménages), la couronne Sud (+54 575 habitants et +25 862 ménages), Laval (+46 453 habitants et +19 448 ménages) et l'agglomération de Longueuil (+33 142 habitants et +14 364 ménages).

Par ailleurs, on constate que dans l'ensemble des secteurs et des MRC du Grand Montréal, le nombre de ménages continuera de progresser plus rapidement que la population. En d'autres termes, la réduction de la taille des ménages, résultant principalement du vieillissement de la population, se poursuivra dans les prochaines années.

1.3. Description socioéconomique



La région métropolitaine de Montréal présente une économie diversifiée. Les principaux secteurs dans lesquels se spécialise la région métropolitaine sont :

- 🌱 La distribution, surtout de matériaux de construction, d'articles personnels et ménagers, et de machines;
- 🌱 Les industries de l'information et de la culture : édition de logiciels, télécommunications, industrie du film, radiotélévision, services informatiques et jeux numériques;
- 🌱 Les services professionnels et techniques.

Dans les régions métropolitaines, on regroupe parfois les secteurs économiques selon la fonction qu'ils exercent :

- 🌱 Distribution : commerce de gros, transport et entreposage, et publicité.
- 🌱 Haute technologie : fabrication de produits aérospatiaux, pharmaceutiques, électroniques et scientifiques, services informatiques et scientifiques, et génie.
- 🌱 Culture : édition, industrie du film, radio et télédiffusion, cinéma, loisirs et arts et spectacles.
- 🌱 Commande : gestion de société, comptabilité, finance, assurances et services immobiliers.



La base économique de la région métropolitaine comprend aussi :

- 🌱 Des industries de transport, dont le transport terrestre de passagers, aérien et ferroviaire, et les services de soutien (aéroportuaires, portuaires et courtage);
- 🌱 Plusieurs industries manufacturières : aérospatiale, vêtement, plastique, impression, biopharmaceutique, meuble, matériel électrique et papier;
- 🌱 Certains types de commerces de détail et d'instituts d'enseignement;
- 🌱 Les services immobiliers.

La région métropolitaine de Montréal se spécialise dans les trois premières. La seule grande fonction métropolitaine qui est moins présente est celle de commande. À la suite du déplacement des sièges sociaux vers Toronto dans les années 1960-1990, de manière générale, l'offre de services aux entreprises par la région métropolitaine de Montréal se limite au territoire du Québec. L'économie métropolitaine de Montréal a plusieurs traits d'une économie du savoir. Le Grand Montréal a une concentration d'emploi plus élevée que la moyenne dans des secteurs économiques à savoir élevé, en particulier dans des grappes de haute technologie telles que l'aérospatiale, les sciences de la vie et les technologies de l'information et des communications (TIC).

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, en 2021, le marché du travail comptait un total de 2 435 600 personnes, dont 2 264 900 en emploi et 170 700 en chômage. Le taux d'activité s'établissait

à 66,9 %, le taux d'emploi à 62,2 % et le taux de chômage à 7,0 %. Les données de 2021 affichent inévitablement des résultats non optimaux en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, qui a durement affecté les activités économiques. Plus spécifiquement, les mesures de confinement adoptées par le gouvernement du Québec pour freiner la pandémie ont fait chuter l'emploi de 18 % en mars et en avril 2020 dans le Grand Montréal, ce qui représente la baisse la plus importante depuis la crise de 1929. Les secteurs économiques qui ont été les plus durement touchés sont les services offerts par contact personnel (hébergement et restauration, soins personnels, arts et spectacles, commerce de détail et transport de passagers), la construction et la fabrication. Le choc a été moins grand dans les secteurs où prédominent les activités de bureau qui peuvent être réalisées en télétravail, comme les services professionnels et financiers. Lors de la réouverture graduelle de l'économie, la plupart des secteurs ont récupéré des effectifs, mais les services à contact personnel prononcé comme le commerce de détail et ceux qui dépendent du tourisme demeurent affaiblis.

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, en 2021, le marché du travail comptait un total de 2 435 600 personnes, dont 2 264 900 en emploi et 170 700 en chômage.

Ainsi, en 2021, l'emploi était réparti à

0,4 %
dans le secteur
primaire

15,6 %
dans le secteur
secondaire

84,1 %
dans le secteur
tertiaire

En 2020, la RMR de Montréal comptait 133 600 emplacements de production : 0,9 % dans le secteur primaire, 16,3 % dans le secteur secondaire et 82,8 % dans le secteur tertiaire. Ces parts sont cependant restées similaires avant et suivant la pandémie.

Le secteur primaire de l'économie montréalaise est dominé par la production agricole. Les terres agricoles, principalement situées dans les couronnes Nord et Sud, couvrent 58 % de la superficie de la CMM. Selon le recensement et l'enquête nationale auprès des ménages, l'emploi agricole a augmenté de 19 % entre 2001 et 2006, puis s'est replié de 2 % entre 2006 et 2011; 6 700 personnes y travaillaient. Le repli s'est poursuivi dans les années 2010, selon les données de l'Enquête sur la population active, mais celles-ci sont moins précises pour les petits secteurs. En 2019, l'agriculture représentait 0,3 % du produit intérieur brut (PIB) métropolitain. Le secteur primaire comprend également l'activité de quelques carrières et sablières et celle liée au soutien à l'exploitation forestière et minière.

Les terres agricoles, principalement situées dans les couronnes Nord et Sud, couvrent 58 % de la superficie de la CMM.



Le secteur secondaire, qui comprend la fabrication et la construction, a contribué à hauteur de 19,8 % du PIB en 2019 et de 15,6 % de l'emploi en 2021, soit 353 000 personnes. L'emploi a diminué de 4 % de 2010 à 2016, mais est remonté de 6 % en 2021. Le secteur de la fabrication a été le principal pourvoyeur d'emplois du secteur secondaire (10 % de l'emploi), représentant 13,4 % du PIB métropolitain.

Dans le secteur tertiaire, l'emploi a augmenté de 16 % de 2010 à 2021 et a employé, en 2021, 1,9 million de personnes, soit 84 % de l'emploi total de la RMR de Montréal. Le secteur tertiaire a contribué pour 79,7 % du PIB métropolitain en 2019. Le commerce (de gros et de détail) a été le plus important pourvoyeur d'emplois, avec 16 % des travailleurs. En deuxième place se trouve le secteur de la santé et des services sociaux (13 % de l'emploi), suivi des services professionnels, scientifiques et techniques (11 % de l'emploi tertiaire total). Si l'on examine le PIB, les secteurs de services les plus grands sont la finance, les assurances, l'immobilier et le soutien aux entreprises et aux bâtiments (19 % du PIB métropolitain), la santé et les services sociaux (8,2 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (8,1 %). De 2010 à 2021, les secteurs qui ont augmenté le plus leurs effectifs sont l'enseignement (+42 %), le transport et l'entreposage (+39 %), et les services financiers et immobiliers (+28 %).

Concernant le secteur touristique, les dernières données disponibles³ pour 2019 démontraient une hausse des indicateurs clés de la performance touristique. Montréal a reçu 11,1 millions de touristes en 2015, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2018. La trame événementielle variée, l'excellente programmation des attraits de la métropole, les efforts investis sur le marché des congrès, les réunions d'affaires et les événements sportifs, qui ont permis l'accueil d'importants événements, ainsi que la bonne conjoncture économique ont été des facteurs qui expliquent cette croissance soutenue. L'année 2019 a été marquée par l'augmentation de l'arrivée de touristes internationaux; une hausse de 5,4 % a été observée. En 2019, le taux d'occupation des hôtels de l'île de Montréal a augmenté de 0,8 % pour atteindre 74,1 %. Le tourisme à Montréal génère 53 000 emplois. Cependant, la pandémie mondiale de COVID-19 a durement touché cette industrie, et le retour éventuel vers ces performances pourrait tarder, notamment parce que les touristes québécois ne représentent qu'environ 50 % des visiteurs.

À l'horizon 2025, le nombre d'emplois passera à

2,32 millions



une augmentation de plus de

50 000

sur 4 ans

Plus de

12 000

emplois par année

³ Source : Rapport annuel 2019, 100 ans Tourisme Montréal, 2019, Tourisme Montréal.



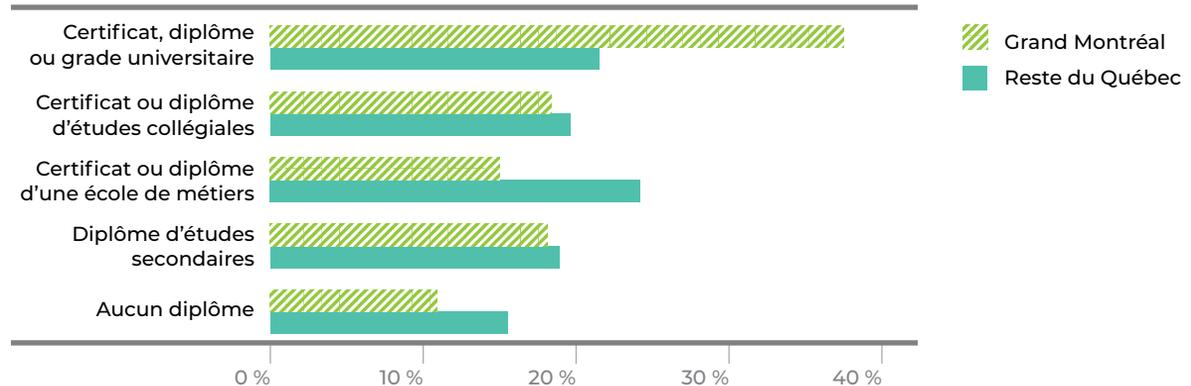
© Birra Bar à Bières maison

Parmi les 36 grandes régions métropolitaines nord-américaines, en 2015, celle de Montréal s'est classée parmi les régions présentant le revenu médian des ménages et le revenu médian des particuliers les plus faibles. Le coût de la vie est parmi les plus bas en Amérique du Nord, en particulier en raison des prix immobiliers et du coût des loyers qui sont peu élevés. En 2016, le revenu médian était de 33 066 \$, alors que celui des ménages a atteint 61 835 \$. Montréal est la municipalité où le revenu médian est le plus bas (28 321 \$), alors que Westmount est celle où il est le plus élevé (50 053 \$). En ce qui concerne le revenu médian des ménages, c'est également dans la Ville de Montréal qu'il est le plus bas (50 227 \$), alors que c'est dans les municipalités de l'ouest de l'île de Montréal qu'il est le plus élevé (115 000 – 120 000 \$). À noter que la ville de Montréal est le lieu de résidence d'un nombre important de ménages d'étudiants, de nouveaux immigrants et de personnes seules, dont les revenus sont généralement plus bas que ceux des autres catégories de ménages, ce qui peut expliquer les revenus médians plus faibles.

Le niveau de scolarité du Grand Montréal, quant à lui, est supérieur à la moyenne québécoise et peut influencer la performance de la gestion des matières résiduelles. Entre 2001 et 2016, le nombre d'habitants ayant obtenu un grade universitaire a augmenté d'environ 10 %, tandis que la proportion n'ayant obtenu aucun diplôme a baissé aussi de quelque 10 %. Les parts de diplomations du secondaire, du collégial ou d'écoles de métiers sont pour leur part restées relativement similaires.

Le niveau de scolarité du Grand Montréal, quant à lui, est supérieur à la moyenne québécoise et peut influencer la performance de la gestion des matières résiduelles.

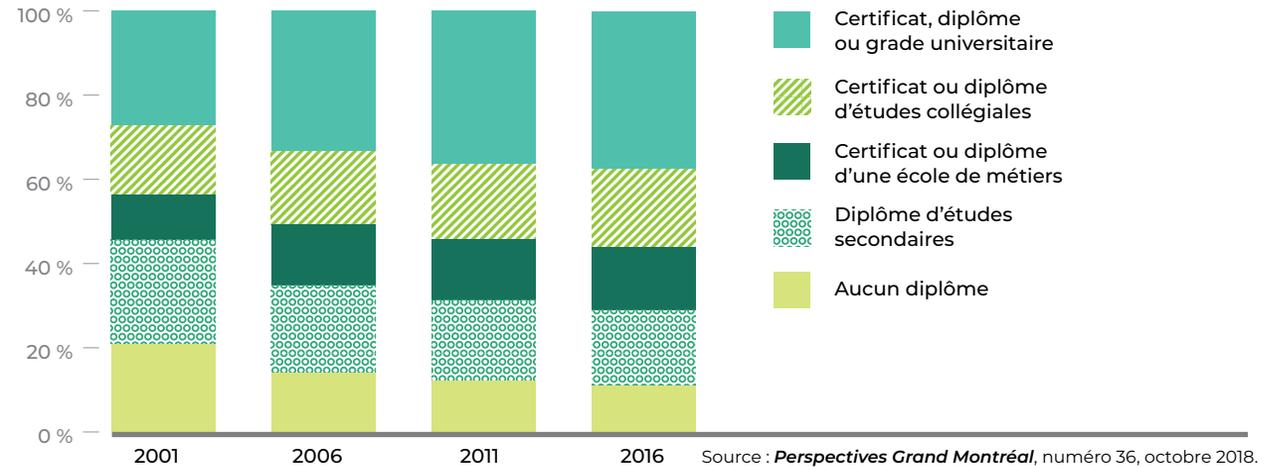
Figure 5 : Population de 25-64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Grand Montréal et ailleurs au Québec, 2016



Source : *Perspectives Grand Montréal*, numéro 36, octobre 2018.



Figure 6 : Répartition de la population de 25-64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Grand Montréal, 2016



1.4. Partage des compétences et des responsabilités entre la CMM, les municipalités régionales et locales

En matière d'environnement, la CMM est responsable, entre autres choses, de planifier la gestion des matières résiduelles. Elle exerce cette compétence en concertation avec les municipalités du territoire par le biais de ses instances consultatives et décisionnelles, ces dernières ayant compétence en matière d'environnement selon la *Loi sur les compétences municipales*. Sur le territoire du Grand Montréal, la gestion des matières résiduelles s'effectue donc à travers la collaboration de tous les paliers de gouvernement, selon leurs compétences. Les rôles et les responsabilités sont répartis de la manière suivante :

Instance	Rôles et responsabilités	Livrable
Gouvernement du Québec	<p>Établit des objectifs de récupération, de valorisation et de réduction de l'élimination des matières résiduelles par le biais d'une politique.</p> <p>Élabore tout plan et programme en application de la politique par la Société québécoise de récupération et de recyclage.</p>	<p>Adoption d'une Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</p> <p>Adoption d'un plan ou d'un programme en application de la Politique</p>
Communauté métropolitaine de Montréal	Élabore un PMGMR dans lequel est énoncée une série d'orientations et de mesures en réponse aux exigences gouvernementales.	Adoption d'un PMGMR
Municipalités locales et régionales	Mettent en œuvre les mesures identifiées dans le PMGMR selon leurs moyens et la gestion souhaitée et octroient des contrats à des entreprises privées pour la gestion des matières résiduelles ou l'effectuent en régie interne.	<p>Adoption d'un plan directeur, si souhaité</p> <p>Planification des infrastructures, si souhaité</p> <p>Gestion des contrats de collecte, de transport, de traitement et d'élimination</p>



Le cadre institutionnel en matière d'aménagement et de développement à l'échelle de la CMM comprend quatre paliers d'intervention :

-  Le palier provincial (le gouvernement du Québec);
-  Le palier métropolitain (la CMM);
-  Le palier régional (les agglomérations, les municipalités régionales de comté [MRC] et les villes-MRC);
-  Le palier local (les municipalités).

Chacun de ces paliers dispose de ses propres outils d'aménagement. En vertu des lois québécoises, des mécanismes pour assurer la conformité et l'harmonisation de ces outils sont prévus. Ainsi, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM, entré en vigueur le 12 mars 2012, doit être conforme aux orientations et aux attentes gouvernementales en matière d'aménagement. Les outils d'aménagement des MRC et des municipalités

doivent également être conformes au PMAD, notamment en ce qui a trait à la mise en place d'infrastructures et d'équipements de dépôt et de traitement des matières résiduelles.

Par ailleurs, différentes ententes intermunicipales encadrent la gestion des matières résiduelles sur le territoire. La plupart de ces ententes reposent soit sur des compétences d'agglomération, soit sur des délégations de compétences octroyées à des MRC. Aucune durée et aucun terme ne leur sont applicables.

Tableau 9 : Description des ententes intermunicipales conclues dans le domaine de la gestion des matières résiduelles

Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes	Durée de l'entente, échéance ou renouvellement
Traitement/élimination de toutes les catégories de matières résiduelles	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération	s.o.



Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes	Durée de l'entente, échéance ou renouvellement
Collecte et transport des RDD	Agglomération de Montréal	19 arrondissements de la Ville de Montréal et 15 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Traitement/élimination de toutes les catégories de matières résiduelles	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Collecte et transport des RDD	Agglomération de Longueuil	3 arrondissements de la Ville de Longueuil et 4 municipalités liées à l'agglomération	s.o.
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de L'Assomption	5 municipalités locales liées à la MRC	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de L'Assomption	5 municipalités locales liées à la MRC	s.o.

Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes	Durée de l'entente, échéance ou renouvellement
Collecte, transport et traitement des ordures ménagères, des matières recyclables et des matières organiques	Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes	3 municipalités de la MRC d'Argenteuil et 1 municipalité de la MRC de Deux-Montagnes	s.o.
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de Marguerite-D'Youville	6 municipalités locales liées à la MRC	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Marguerite-D'Youville	6 municipalités locales liées à la MRC	s.o.
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières	MRC de Rouville	8 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Rouville	8 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)	s.o.
Traitement des matières organiques	MRC de La Vallée-du-Richelieu	13 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)	s.o.





Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes	Durée de l'entente, échéance ou renouvellement
Collecte et transport des matières organiques	MRC de La Vallée-du-Richelieu	11 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)	s.o.
Collecte, transport, tri et conditionnement des matières recyclables et des ordures ménagères	MRC de La Vallée-du-Richelieu	11 municipalités locales de la MRC (dont 4 hors CMM)	s.o.
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de La Vallée-du-Richelieu	10 municipalités locales de la MRC (dont 3 hors CMM)	s.o.
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS)	27 municipalités locales des MRC Marguerite-D'Youville, Rouville et La Vallée-du-Richelieu (dont 10 hors CMM)	20 ans Échéance : 2032
		5 municipalités de l'agglomération de Longueuil	40 ans Échéance : 2063
Collecte, transport et traitement des ordures, des résidus verts (hors branches et sapins de Noël), des matières organiques et des matières recyclables	MRC de Roussillon	11 municipalités locales liées à la MRC	s.o.

Objet de l'entente ou de la compétence	Administration responsable	Administrations locales couvertes	Durée de l'entente, échéance ou renouvellement
Collecte, transport et traitement des matières recyclables et des matières organiques	MRC de Beauharnois-Salaberry	7 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)	s.o.
Traitement des ordures ménagères et des RDD	MRC de Beauharnois-Salaberry	7 municipalités locales liées à la MRC (dont 6 hors CMM)	s.o.
Gestion des installations de traitement des matières organiques	Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO)	18 municipalités locales des MRC de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry (dont 6 hors CMM)	30 ans Échéance : 2042
Collecte, transport et traitement de toutes les catégories de matières, à l'exception des déchets et de la collecte et du transport des matières organiques pour 16 municipalités	MRC de Vaudreuil-Soulanges	23 municipalités locales liées à la MRC (dont 12 hors CMM)	20 ans Échéance : 31 décembre 2026
Gestion des écocentres et des matières qui y sont acheminées	MRC de Vaudreuil-Soulanges	23 municipalités locales liées à la MRC (dont 12 hors CMM)	20 ans Échéance : 31 décembre 2026

Source : Compilation CMM, 2022.



Éco-centre de La Petite-Patrie

Compte tenu du nombre de municipalités concernées par la planification régionale et des différentes matières visées, le tableau ci-dessous présente une synthèse des services offerts aux citoyens. Il est à noter que la majeure partie de ces services est offerte par le biais de contrats avec le secteur privé. Il est possible de suivre l'évolution des services de collecte dans le rapport de suivi annuel de la mise en œuvre des mesures du PMGMR publié par la CMM.



Tableau 10 : Inventaire des services de collecte de matières résiduelles en 2020

Catégories de services	Nombre de municipalités	Fréquence
Collecte d'ordures ménagères offerte à toutes les habitations résidentielles inclut la desserte d'ICI assimilables	83*	Hebdomadaire : 21 Aux deux semaines ou aux trois semaines : 62
Collecte sélective de matières recyclables offerte à toutes les habitations résidentielles - 75 municipalités desservent des ICI assimilables	83*	Hebdomadaire : 44 Aux deux semaines : 39
Collecte de résidus verts et/ou de matières organiques offerte à toutes les habitations résidentielles de 8 logements et moins - 59 municipalités desservent des ICI assimilables	83*	Hebdomadaire : 78 Aux deux semaines : 5
Collecte des encombrants - 28 municipalités ont acheminé les encombrants valorisables issus de la collecte vers une filière de récupération ou de réemploi	76	Hebdomadaire : 8 Aux deux semaines : 17 Mensuel : 42 Sur appel : 9
Collecte des débris de CRD	18	Hebdomadaire : 4 Aux deux semaines : 1 Mensuel : 5 Sur appel : 8
Collecte des RDD	13	Hebdomadaire : 1 Mensuel : 5 Sur appel : 7

Source : Compilation CMM, 2022.

* Selon les données disponibles, la Ville de L'Île-Dorval n'offre pas de service de collecte des matières résiduelles

En vertu de la *Loi sur les compétences municipales* (LRQ C47.1), toute municipalité locale peut adopter des règlements en matière d'environnement. Afin de favoriser l'atteinte des objectifs gouvernementaux et de viser de meilleures performances, plusieurs municipalités ont fait le choix de réglementer la gestion des matières résiduelles, notamment en empêchant ou en encadrant l'élimination de certaines matières.

En 2020, ce sont respectivement 58, 49 et 50 municipalités qui avaient adopté un règlement interdisant de jeter avec les matières destinées à l'élimination, des matières recyclables, des matières organiques visées par la collecte et des résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Il est possible de suivre l'évolution de l'adoption des règlements dans le rapport de suivi annuel de la mise en œuvre des mesures du PMGMR publié par la CMM.

Tableau T1 : Inventaire de la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles en 2020

Réglementation	Nombre de municipalités ayant un règlement local
Règlement général touchant plusieurs catégories de matières résiduelles	50
Règlement sur les ordures ménagères	40
Règlement sur les matières recyclables	38
Règlement sur les matières organiques (résidus verts et alimentaires)	31
Règlement sur les encombrants	35
Règlement sur les débris de CRD	27
Règlement sur les RDD	26

Source : Compilation CMM, 2022.



2.

INVENTAIRE ET PROJECTIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



2. INVENTAIRE ET PROJECTIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'année 2020 sert de référence pour la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM en provenance des secteurs résidentiels, ICI et CRD. Le territoire compte les 82 municipalités des 5 secteurs composant la CMM (agglomération de Montréal, Laval, agglomération de Longueuil, couronne Nord et Sud). À cela s'ajoutent les municipalités de L'Épiphanie et de Saint-Placide. Ces dernières sont intégrées au secteur géographique de la couronne Nord. La donnée utilisée pour la population est issue du décret du gouvernement du Québec (décret 1214-2019) soit 4 065 022 personnes.

Les données du secteur résidentiel proviennent d'une enquête sur la gestion des matières résiduelles réalisée annuellement auprès des 84 municipalités. Ces données représentent les quantités de matières générées par les citoyens. Ce sont les matières directement gérées par le secteur municipal. Ces matières sont déclinées par type (recyclables, organiques, textiles, résidus domestiques dangereux [RDD], encombrants, etc.). Elles comprennent une proportion inconnue de matières produites par les petits ICI assimilables et gérées par les services municipaux. Les données issues de l'enquête sont publiées annuellement dans l'Observatoire Grand Montréal. Les matières résidentielles qui ne sont pas récupérées par les services municipaux sont quant à elles estimées grâce aux études et aux outils disponibles publiés par Recyc-Québec.

Le confinement et le télétravail ont également modifié les secteurs de génération des matières résiduelles. En effet, plus d'ordures ménagères ont pu être générées à la maison (secteur résidentiel) qu'au travail (secteur ICI).

Les matières générées par les secteurs ICI et CRD du territoire et qui ne sont pas gérées par les services municipaux ont été estimées grâce à l'outil d'inventaire des PGMR – version 2022, diffusé par Recyc-Québec à titre d'outil suggéré pour la révision des PGMR. Cet outil a été mis à jour en avril 2022 et permet d'estimer les quantités produites sur un territoire donné. La méthodologie complète de l'inventaire et la liste des matières résiduelles visées pour chaque secteur sont présentées à l'annexe B.

2.1. Inventaire des matières résiduelles

L'année de référence 2020 a assurément été particulière sur le plan des quantités de matières résiduelles gérées sur le territoire en raison de la pandémie de COVID-19. En effet, la pandémie a engendré un changement des habitudes de consommation de la population. Parmi ces changements, notons le télétravail, l'achat en ligne,



le recours en plus grande proportion des sacs en plastique à usage unique dans les commerces, le fort intérêt pour la livraison de repas à domicile, la suspension des achats en vrac, l'augmentation de la consommation des emballages à usage unique, la hausse des ménages de printemps, etc. Le confinement et le télétravail ont également modifié les secteurs de génération des matières résiduelles. En effet, plus d'ordures ménagères ont pu être générées à la maison (secteur résidentiel) qu'au travail (secteur ICI). Également, les proportions de matières éliminées par type pour l'année 2020 ont certainement évolué en raison des impacts de la pandémie (hausse de l'élimination des contenants en plastique à usage unique, en aluminium, etc.).



En 2020, plus de 5 millions de tonnes de matières résiduelles, incluant les boues, ont été produites sur le territoire de la CMM dont:



Près de **40%**

des matières ont été récupérées et recyclées;
le reste a été dirigé vers l'enfouissement ou l'incinération (dans le cas des boues municipales).



Tableau 12 : Quantités générées de matières résiduelles, incluant les boues, par secteur en 2020 (tonnes et kg/personne)

Secteur	Récupérées en tonnes	Récupérées en kg/pers.	Éliminées en tonnes	Éliminées en kg/pers.	Générées en tonnes	Générées en kg/pers.
Résidentiel	924 922	227,5	1 444 313	355,3	2 369 234	582,8
ICI	905 257	222,7	916 985	225,6	1 822 243	448,3
CRD	215 726	53,1	720 675	177,3	1 089 428 ¹	268,0
Total	2 045 905	503,3	3 081 973	758,2	5 280 905 ¹	1 299,1

Les quantités sont arrondies à l'entier supérieur.

¹ Remarque : les quantités générées ne correspondent pas à la somme des quantités récupérées et éliminées, puisque les rejets des centres de tri CRD utilisés dans les lieux d'élimination ont été ajoutés aux quantités générées uniquement selon les recommandations de l'outil d'inventaire.

En 2020, ce sont 1 299,1 kg/personne de matières résiduelles qui ont été générées et 758,2 kg/pers. de matières résiduelles qui ont été éliminées, incluant tous les secteurs (résidentiel, ICI et CRD).

Le secteur ICI présente le plus haut taux de recyclage, avec 49,7 % des matières générées qui sont récupérées. Le secteur résidentiel a progressé par rapport à 2012 et a atteint un taux de recyclage de 39 %, tout en tenant compte de la présence sur le territoire des deux incinérateurs des boues de Montréal et de Longueuil, lesquels ont contribué aux quantités éliminées à hauteur de 320 000 tonnes en 2020. Le secteur CRD, qui inclut les entrepreneurs en CRD et les autres ICI qui génèrent des CRD, apparaît comme le moins performant avec 19,8 % de matières récupérées.

Tableau 13 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus, incluant les boues, par secteur géographique en 2020 (tonnes et kg/personne)

Secteur géographique	Récupérées (tonnes)	Éliminées (tonnes)	Générées (tonnes)	Éliminées (kg/pers.)
Agglomération de Longueuil	230 427	343 970	593 623	798,6
Agglomération de Montréal	940 862	1 613 276	2 629 194	786,9
Couronne Nord	327 041	463 974	817 890	749,8
Couronne Sud	338 801	341 851	698 816	650,3
Laval	208 773	318 902	541 382	725,2
Total	2 045 905	3 081 973	5 280 905 ¹	758,2

Les quantités sont arrondies à l'entier supérieur.

¹ Remarque : les quantités générées ne correspondent pas à la somme des quantités récupérées et éliminées, puisque les rejets des centres de tri CRD utilisés dans les lieux d'élimination ont été ajoutés aux quantités générées selon les recommandations de l'outil d'inventaire.

Les quantités de matières éliminées par habitant varient entre 650 kg/pers. et 798 kg/pers., selon le secteur géographique.



En 2020, le taux de recyclage des matières recyclables est de 50 %, celui des matières organiques est de 39 %, incluant les boues et les résidus agroalimentaire et celui des résidus CRD de 29 % pour tous les secteurs (résidentiel, ICI et CRD).

Tableau 14 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par grandes catégories, tous secteurs confondus, incluant les boues, en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	788 319	779 586	1 567 905
Matières organiques	309 294	906 102	1 215 396
Résidus agroalimentaires	380 940	11 048	391 988
Boues ²	133 949	347 281	481 230
RDD	4 426	13 585	18 011
Encombrants	15 229	62 979	78 208
Résidus de CRD	410 197	846 763	1 409 986 ¹
Textiles	935	30 144	31 079
Autres matières	2 616	84 486	87 102
Total	2 045 905	3 081 973	5 280 905¹

Les quantités sont arrondies à l'entier supérieur.

¹ Remarque : les quantités générées ne correspondent pas à la somme des quantités récupérées et éliminées, puisque les rejets des centres de tri CRD utilisés dans les lieux d'élimination ont été ajoutés aux quantités générées selon les recommandations de l'outil d'inventaire.

² Inclut boues d'installations septiques, des stations d'épuration et de papetières.

Les grandes catégories de matières générées qui sont quantitativement les plus importantes sont, par ordre décroissant, les matières organiques (matières organiques, résidus agroalimentaires et boues réunis), les matières recyclables, les résidus de CRD, les encombrants et les autres matières.



Seuls les résidus de l'industrie agroalimentaire sont largement récupérés et recyclés. Les efforts concernant les matières organiques doivent se poursuivre afin d'améliorer la performance pour cette matière. La gestion des boues devra aussi faire l'objet d'une attention particulière, notamment en ce qui a trait aux deux incinérateurs des boues de Montréal et de Longueuil.

Tableau 15 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus, en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières organiques	309 294	906 102	1 215 396
Résidus verts	145 736	139 956	285 692
Résidus alimentaires	137 213	516 688	653 900
Autres résidus compostables	26 345	229 782	256 127
Rejets installations		19 676	19 676
Résidus agroalimentaires	380 940	11 048	391 988
Boues	133 949	347 281	481 230
Boues d'installations septiques (siccité de 20 %)		13 107	13 107
Boues des stations d'épurations (siccité de 30 %)	90 348	326 495	416 843
Boues de papetières (siccité de 30 %)	43 601	7 679	51 280

Tableau 16 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées, tous secteurs confondus, en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	788 319	779 586	1 567 905
Papier et carton	590 214	354 795	945 009
Verre	80 488	63 420	143 908
Métal	52 538	52 997	105 535
Plastique	65 080	216 248	281 328
<i>Dont consigné¹</i>	<i>19 494</i>	<i>-</i>	<i>19 494</i>
Rejet centre de tri		92 125	92 125

¹ Les contenants consignés sont inclus dans les quantités de matières recyclables par sous-type (métal, plastique et verre). La quantité présentée représente le total des contenants consignés et n'est pas comptabilisée une seconde fois. Elle est présentée à titre indicatif uniquement.

800 000

tonnes de matières recyclables sont toujours éliminées



Près de 800 000 tonnes de matières recyclables sont toujours éliminées, dont près de la moitié est constituée de papier et de carton. Avec un taux de recyclage de 23 %, une grande proportion des emballages plastiques est également éliminée.

2.1.1 Inventaire des matières produites par le secteur résidentiel

En 2020, plus de 2,3 millions de tonnes de matières résiduelles, incluant les boues municipales, ont été produites sur le territoire de la CMM par le secteur résidentiel, incluant des ICI assimilables dont les matières résiduelles sont sous gestion municipale.

Tableau 17 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	324 824	240 476	565 300
Matières organiques	292 142	579 184	871 325
RDD	4 426	13 585	18 011
Gestion municipale	4 426	13 585	18 011
<i>Sous REP¹</i>	<i>38 130</i>		<i>38 130</i>
Encombrants	15 229	62 979	78 208
Résidus de CRD	194 471	126 088	320 559
Textiles	935	30 144	31 079
Gestion municipale	935	30 144	31 079
<i>Autres systèmes²</i>	<i>22 368</i>		<i>22 368</i>
Autres matières²	2 547	52 256	54 803
TOTAL (hors boues)	834 574	1 104 711	1 939 284
Boues municipales	90 348	339 602	429 950
TOTAL (avec boues)	924 922	1 444 313	2 369 234

¹ Matières hors gestion municipale. Non comptabilisé dans le total.

² Autres types de matières récupérées par les programmes de gestion municipaux : carton, métal, halocarbures, polystyrène, plastiques agricoles et tubulures, etc.

En 2020, 2 369 234 tonnes de matières résiduelles ont été générées. Près de 2 millions de tonnes ont été produites par les résidences, alors que 429 950 tonnes de boues ont été produites par les installations de traitement des eaux usées ou de vidange des installations septiques. Les catégories les plus importantes de matières générées sont, dans l'ordre, les matières organiques (incluant les boues), les matières recyclables et les résidus de CRD. Ce sont aussi les catégories les plus importantes sur le plan des quantités éliminées.

En 2020, le secteur résidentiel, incluant les collectes sous gestion municipale et excluant les boues municipales, a éliminé 272 kg/personne.

Par personne, la récupération, l'élimination et la génération des matières résiduelles du secteur résidentiel, incluant les boues, sont de l'ordre de 228 kg, de 355 kg et de 583 kg. L'élimination des matières reste encore supérieure à la récupération.

Matières recyclables du secteur résidentiel

En 2020, les résidences ont généré 565 300 tonnes de matières recyclables, le papier et le carton représentant la matière la plus abondante, soit plus de 290 000 tonnes. 57 % des matières recyclables produites par les résidences, soit 324 824 tonnes, ont été recyclées en 2020. Ce total inclut 19 494 tonnes de contenants consignés. Plus précisément, le verre, le papier et le carton sont les matières les mieux récupérées, avec des taux de recyclage respectifs de 73,5 % et de 71 %. À l'inverse, les matières en plastique présentent un taux de recyclage de 30,4 %.

Les catégories les plus importantes de matières générées sont, dans l'ordre, les matières organiques (incluant les boues), les matières recyclables et les résidus de CRD.



En 2020

2 369 234

tonnes de matières résiduelles ont été générées par le secteur résidentiel incluant les boues municipales

Près de

2 millions

de tonnes ont été produites par les résidences



429 950

tonnes de boues ont été produites par les installations de traitement des eaux usées ou de vidange des installations septiques.



Tableau 18 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	324 824	240 476	565 300
Papier et carton	206 098	84 185	290 282
Verre	63 221	22 806	86 028
Métal	21 255	15 865	37 120
Plastique	34 250	78 334	112 585
<i>Dont consigne¹</i>	19 494		19 494
Rejet centre de tri		39 286	39 286

¹ Les contenants consignés sont inclus dans les quantités de matières recyclables par sous-type (métal, plastique et verre). La quantité présentée représente le total des contenants consignés et n'est pas comptabilisée une seconde fois. Elle est présentée à titre indicatif uniquement.

Matières organiques du secteur résidentiel

1 301 276 tonnes de matières organiques ont été générées en 2020, dont 871 325 tonnes provenaient des résidences et 429 950 tonnes de boues. 382 490 tonnes étaient récupérées et 918 786 tonnes étaient éliminées, principalement par enfouissement, mais aussi par incinération (boues). Sommes toutes, les matières organiques du secteur résidentiel et les boues municipales sont recyclées à 29 %.



Tableau 19 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières organiques	292 142	579 184	871 325
Résidus verts	143 912	105 305	249 217
Résidus alimentaires	124 522	275 558	400 080
Autres résidus compostables	23 708	179 673	203 381
Rejet installation		18 647	18 647
Boues municipales	90 348	339 602	429 950
Boues d'installations septiques (siccité de 20 %)		13 107	13 107
Boues des stations d'épuration (siccité de 30 %)	90 348	326 495	416 843

En matière de boues, on retrouve 54 installations municipales de traitement des eaux usées sur le territoire d'application, qui ont généré 416 843 tonnes de boues en 2020. 71 % sont incinérées sur place, 22 % sont mises en valeur, principalement par épandage, et 7 % sont enfouies. L'incinération des boues génère des cendres qui nécessitent une gestion supplémentaire (enfouissement ou valorisation). Les quantités de cendres générées lors de l'incinération des boues ne sont pas présentées dans le bilan d'inventaire du secteur résidentiel. En 2020, le territoire d'application a généré 32 335 tonnes de cendres sèches qui ont été soit enfouies, valorisées en champ ou utilisées pour la fabrication de ciment.

L'incinération des boues génère des cendres qui nécessitent une gestion supplémentaire (enfouissement ou valorisation).

On retrouve aussi 44 058 résidences isolées qui ne sont pas raccordées au réseau municipal et dont les eaux ne sont pas déversées vers les stations municipales, ce qui génère environ 13 107 tonnes additionnelles de boues résiduaires (à 20 % de siccité), dont le taux de recyclage n'est pas connu. Ces boues ont donc été considérées comme entièrement éliminées.



Autres matières du secteur résidentiel

Parmi les autres matières autres que recyclables ou organiques, plus de 400 000 tonnes ont été générées et gérées par les services municipaux, dont plus de la moitié ont été détournées de l'enfouissement. Les quantités de résidus de CRD proviennent des écocentres sous gestion municipale recensés sur le territoire d'application et de collecte spéciale. Près de 60 % de ces matières ont été récupérées.

Également, 18 011 tonnes de RDD ont été prises en charge par les services municipaux offerts aux résidents. 4 426 tonnes ont ainsi été récupérées, principalement par le réseau des écocentres et des dépôts permanents, mais aussi lors de journées de collecte spéciale de RDD et autres. Par ailleurs, il existe un grand nombre de points de chute commerciaux et autres, qui récupèrent et gèrent des quantités importantes de matières assujetties à la REP. La quantité de matières récupérées par cette filière a été estimée à 38 130 tonnes.

Les filières de réemploi et de récupération privées sont également très développées sur le territoire d'application. Cependant, étant donné que celles-ci se situent à l'extérieur du périmètre de gestion des municipalités, il est très difficile de dresser un portrait quantitatif exact et précis des catégories de matières concernées par ces activités. En 2020, seulement 935 tonnes de textiles ont été comptabilisées comme ayant été récupérées par les municipalités, alors que 30 144 tonnes auraient été éliminées avec les ordures ménagères. Il a été estimé que 22 368 tonnes de textile ont été récupérées par les autres systèmes, ce qui augmente la performance pour cette matière. Les quantités d'autres types de matières sont également inconnues. C'est le cas notamment des déchets de salubrité et des balayures de rues.

Tableau 20 : Taux de recyclage des matières du secteur résidentiel en 2020 (%)

Type de matières	Taux de recyclage
Matières recyclables	57,5 %
Matières organiques	
Matières organiques	33,5 %
Boues municipales	21 %
Matières organiques et boues municipales	29,4 %
RDD	
Gestion municipale	24,6 %
<i>Gestion municipale et produits sous REP</i>	75,8 %
Encombrants	19,5 %
Résidus de CRD	60,7 %
Textiles	
Gestion municipale	3 %
<i>Gestion municipale et autres systèmes</i>	43,6 %



En considérant les rejets, le taux de recyclage des matières recyclables a progressé pour passer de 53 % en 2012 à 57 % en 2020. La progression est particulièrement forte pour les matières organiques, incluant les boues, où le taux de recyclage est passé de 13 % en 2012 à 29 % en 2020. La comparaison pour les autres matières entre 2012, année de référence du PMGMR 2017-2024, et 2020 est plus difficile en raison d'un changement méthodologique.

2.1.2 Inventaire des matières produites par le secteur ICI

L'inventaire des matières résiduelles produites par les ICI a été réalisé à l'aide de l'outil d'inventaire des PGMR – version 2022. Il a été estimé qu'un total de 1,69 million de tonnes de matières résiduelles ont été générées par le secteur ICI en 2020. L'inventaire du secteur ICI exclut les résidus de CRD qui sont intégrés dans le secteur CRD.

Tableau 21 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	463 495	539 109	1 002 604
Matières organiques	17 152	326 919	344 071
Résidus agroalimentaires	380 940	11 048	391 988
Boues industrielles	43 601	7 679	51 280
Plastiques agricoles	69	275	344
Autres résidus ICI	0	31 955	31 955
<i>Pneus¹</i>	<i>33 072</i>		<i>33 072</i>
<i>Rejets recyclage VHU¹</i>	<i>192 201</i>	<i>131 898</i>	<i>324 098</i>
Total	905 257	916 985	1 822 243

¹ Les données pour les pneus et les rejets des recycleurs de métal pour les véhicules hors d'usage (VHU) sont présentées à titre indicatif, mais non comptabilisées dans l'inventaire ICI.

DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



Le taux de recyclage des matières recyclables a progressé pour passer de

53 % à 57 %
2012 2020



Le taux de recyclage des matières organiques a progressé pour passer de

13 % à 29 %
2012 2020

En 2020, moins de la moitié des matières recyclables est récupérée et recyclée. À l'exception des résidus des industries agroalimentaires et des boues de papeteries, les matières organiques ne sont presque pas recyclées. 96 % de la totalité des matières éliminées par les ICI sont constituées de matières recyclables et de matières organiques, essentiellement des résidus alimentaires.



Matières recyclables du secteur ICI

En 2020, les ICI ont généré 1 002 604 tonnes de matières recyclables, le papier et le carton représentant la matière la plus abondante, soit plus de 650 000 tonnes. Suivent ensuite le plastique, le métal et le verre. 46 % des matières recyclables produites par les ICI, soit 463 495 tonnes, ont été recyclées en 2020. Le papier et le carton ainsi que le métal sont les matières les mieux récupérées. À l'inverse, les matières en plastique présentent une performance plus faible.

En 2020, moins de la moitié des matières recyclables est récupérée et recyclée.

Tableau 22 : Quantité de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières recyclables	463 495	539 109	1 002 604
Papier et carton	384 116	270 611	654 727
Verre	17 266	40 614	57 881
Métal	31 283	37 132	68 415
Plastique	30 829	137 914	168 743
Rejets centres de tri	-	52 838	52 838

Matières organiques du secteur ICI

655 573 tonnes de matières organiques, incluant les boues, ont été générées en 2020, dont 344 071 tonnes de matières organiques, 260 222 tonnes de résidus agroalimentaires et 51 280 tonnes de boues industrielles.

Tableau 23 : Quantité de matières organiques récupérées, éliminées et générées par le secteur ICI en 2020 (tonnes)

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Matières organiques	17 152	326 919	344 071
Résidus verts	1 824	34 651	36 474
Résidus alimentaires	12 691	241 130	253 821
Autres résidus compostables	2 637	50 109	52 746
Rejets installations	-	1 029	1 029
Résidus agroalimentaires	380 940	11 048	391 988
Boues de papetières (siccité de 30 %)	43 601	7 679	51 280
Total	441 693	345 646	787 339

Suivant les données obtenues à l'aide de l'outil d'inventaire, plus de la moitié des 787 339 tonnes générées de matières organiques serait récupérée et recyclée, essentiellement des résidus agroalimentaires et des boues de papetières. Plus de 340 000 tonnes de matières organiques seraient éliminées.

On retrouve deux papetières produisant des boues sur le territoire d'application : les usines Cascades, à La Prairie, et Emballages Kruger, à Montréal. Ensemble, elles ont produit 51 280 tonnes de boues, dont 43 601 tonnes ont été valorisées et 7 679 tonnes ont été éliminées par valorisation énergétique.

Plus de 340 000 tonnes de matières organiques seraient éliminées par le secteur IC.

2.1.3 Inventaire des matières produites par le secteur CRD

L'inventaire des matières résiduelles produites par le secteur CRD a été réalisé à l'aide de l'outil d'inventaire des PGM – version 2022. Toutes les matières gérées par les écocentres municipaux et collectes spéciales ont été comptabilisées, pour leur part, dans le secteur résidentiel, même si ces matières ont aussi pu être produites par des ICI assimilables.





Tableau 24 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur CRD, excluant le secteur résidentiel, en 2020 (tonnes) de l'outil d'inventaire des PGMR - version 2022

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Agrégats	56 933	80 690	137 623
Non-agrégats	158 793	639 985	951 805
Bois	114 253	272 630	386 884
Gypse	2 324	51 443	53 766
Bardeaux d'asphalte	11 619	22 031	33 650
Autres	30 597	138 055	168 651
Rejets centres de tri CRD	-	155 826	155 826
Rejets de centre de tri CRD utilisés dans les LET ¹	-	-	153 027
Total	215 726	720 675	1 089 428

Note : Données ajustées de l'outil d'inventaire en soustrayant les résidus CRD récupérés et éliminés issus du secteur résidentiel (194 471 tonnes récupérées, 126 088 tonnes éliminées).

¹ Rejets qui ont été utilisés comme matériel de recouvrement ou pour un autre usage en lieu d'enfouissement. Ces quantités sont comptabilisées dans les quantités générées uniquement, puisque celles-ci sont considérées comme ni éliminées ni récupérées.

Les agrégats et les bardeaux d'asphalte sont les matières qui sont le plus récupérées pour être acheminées vers une filière de recyclage ou de valorisation énergétique. Les agrégats sont généralement des matières qui peuvent être facilement réemployées directement sur les chantiers. Les rejets des centres de tri CRD qui ont été utilisés dans les lieux d'élimination sont comptabilisés dans les quantités de résidus CRD générés uniquement, conformément à la note méthodologique de l'outil d'inventaire des PGMR – version 2022.

Les agrégats sont généralement des matières qui peuvent être facilement réemployées directement sur les chantiers.

Notons que l'outil d'inventaire des PGMR – version 2022 a apporté un changement méthodologique par rapport aux versions précédentes. Ce changement a entraîné une diminution majeure des quantités d'agrégats récupérés, une augmentation légère des quantités de bardeaux d'asphalte récupérés, une diminution des quantités de gypse et de bardeaux d'asphalte éliminés, une augmentation des quantités de bois éliminé et une diminution des quantités de bois récupéré, une augmentation des quantités des « autres résidus CRD » récupérés et éliminés et la comptabilisation des rejets de centres de tri CRD.

À titre indicatif, les résultats pour l'ensemble du secteur CRD comprenant les quantités du secteur résidentiel sont présentés dans le tableau ci-dessous.

S'appuyant sur un historique de 11 ans d'observations, il a été possible d'extrapoler des tendances portant sur les quantités sous gestion municipale.

Tableau 25 : Quantité de matières récupérées, éliminées et générées par le secteur CRD, incluant le secteur résidentiel, en 2020 (tonnes) de l'outil d'inventaire des PGMR – version 2022

Type de matières	Récupérées	Éliminées	Générées
Agrégats	108 257	94 807	203 064
Non-agrégats	301 940	568 867	870 807
Bois	217 250	320 329	537 579
Gypse	4 419	60 443	64 861
Bardeaux d'asphalte	22 093	25 886	47 979
Autres	58 179	162 209	220 387
Rejets centres de tri CRD	-	183 086	336 114
Rejets de centre de tri CRD utilisés dans les LET ¹	-	-	153 027
Total	410 197	846 760	1 409 984

Note : Données de l'outil d'inventaire.

¹ Rejets qui ont été utilisés comme matériel de recouvrement ou pour un autre usage en lieu d'enfouissement. Ces quantités sont comptabilisées dans les quantités générées uniquement, puisque celles-ci sont considérées comme ni éliminées ni récupérées.

2.2 Projections de quantités récupérées, éliminées et générées

Hypothèses pour les projections du secteur municipal

S'appuyant sur un historique de 11 ans d'observations, il a été possible d'extrapoler des tendances portant sur les quantités sous gestion municipale. Aux fins du présent exercice, les quantités récupérées par la consigne ne sont pas prises en compte (19 494 tonnes). La modélisation a consisté à prévoir la génération de chacune des catégories de matière, soit les matières recyclables, les matières organiques, les résidus de CRD, les encombrants et les autres matières (RDD, textiles et autres). La génération est égale à la somme des matières récupérées et éliminées.

Ainsi, pour la période 2010-2020, le taux moyen annuel de croissance de chacune des catégories de matières a été calculé. Dans le cas des matières recyclables et des résidus de CRD, le taux moyen annuel de croissance utilisé correspond à la moyenne du taux moyen annuel de croissance 2010-2020 et du taux moyen annuel de croissance 2010-2019. Cet ajustement est rendu nécessaire en raison des quantités atypiques observées en 2020. En raison de la pandémie obligeant le télétravail, les quantités de ces deux catégories de matières sont anormalement élevées. Il y a eu plus de travaux de rénovation résidentielle générant ainsi une augmentation du volume des CRD. De plus, les matières recyclables récupérées et éliminées provenant des lieux de travail, donc normalement exclues du secteur municipal, ont été transférées dans les lieux de résidence.

Tableau 26 : Taux moyen annuel de croissance observé entre 2010 et 2020 – quantité générée (%)

Type de matières	Taux moyen annuel de croissance
Matières recyclables	-2,35 ¹
Matières organiques	0,74
Résidus de CRD	4,08 ¹
Encombrants	1,96
Autres	4,07

¹ Moyenne du TMAC 2010-2019 et du TMAC 2010-2020. De 2010 à 2020, Le TMAC est égal à -2,09 % pour les matières recyclables et de 4,45 % pour les CRD.

Pour chacune des catégories de matières, la quantité générée en 2020 est incrémentée annuellement à partir de 2021 jusqu'à 2030, selon son taux moyen annuel de croissance. Dans le cas des matières recyclables et des CRD, le taux moyen annuel de croissance 2010-2020 est utilisé pour prévoir la génération de 2021 et 2022. Afin de ne pas surestimer la génération à partir de 2023, le taux moyen annuel de croissance indiqué au tableau précédent est utilisé.

La prévision des quantités récupérées consiste à multiplier la quantité générée par le taux annuel de recyclage et de valorisation. Ce dernier dépend de l'objectif de recyclage et de l'année de l'atteinte de l'objectif, présentés précédemment. Pour les encombrants et les autres matières, les quantités récupérées prévues sont calculées à partir du taux moyen annuel de croissance 2010-2020. Les quantités de boues municipales générées augmentent, pour leur part, en fonction de la croissance de la population.

Les quantités de boues municipales générées augmentent, pour leur part, en fonction de la croissance de la population.



Hypothèses pour les projections des secteurs ICI et CRD

Vu l'absence de données, les hypothèses suivantes concernant les secteurs ICI et CRD ont été posées :

- 🔄 La quantité générée par les ICI augmente à un rythme de 0,5 % par an, suivant les projections du Conference Board of Canada réalisées à partir du nombre d'emplois;
- 🔄 Le taux de recyclage pour les matières recyclables a été fixé à 75 % en 2030 et le taux de recyclage des matières organiques à 70 % en 2030;
- 🔄 Le taux de récupération des plastiques agricoles a été fixé à 45 % pour 2025, à 50 % pour 2027 et est suivi d'une augmentation de 5 % tous les trois ans, selon le règlement modifiant le règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises paru en juin 2022;
- 🔄 La quantité pour les résidus de CRD augmente plus rapidement que pour les autres secteurs, à un rythme de 1 % par an de 2020 à 2023, puis de 2 % par an de 2024 à 2030, suivant les hypothèses de Chamard stratégies environnementales, issues du rapport sur l'élimination des résidus sur le territoire d'application du PMGMR;
- 🔄 Le taux de recyclage et de récupération pour les résidus de CRD a été fixé à 70 % en 2030.



De 2020 à 2030, les quantités totales générées devraient augmenter de près de

11 %

notamment sous la pression du secteur CRD, qui devrait progresser le plus rapidement.

Tableau 27 : Projections de quantités totales générées de 2020 à 2030 (tonnes)

	2020	2024	2030
Secteur municipal (sans les boues)	1 919 790	1 981 755	2 102 481
Secteur ICI	1 822 243	1 858 961	1 915 432
Secteur CRD	1 089 428	1 144 888	1 289 329
Boues municipales	429 950	443 978	461 448
Quantité totale (Sans les boues)	4 831 461	4 985 604	5 307 242
Quantité totale (Avec les boues)	5 261 411	5 429 582	5 768 690

En prenant comme hypothèse l'atteinte des objectifs aux années fixées, durant la même période, les quantités totales récupérées devraient presque doubler si tous les efforts sont faits et les moyens mis en place par tous les secteurs.

Tableau 28 : Projections de quantités totales récupérées de 2020 à 2030 (tonnes)

	2020	2024	2030
Secteur municipal (sans les boues)	815 079	1 023 810	1 365 991
Secteur ICI	905 257	1 085 278	1 369 929
Secteur CRD	215 726	457 268	902 531
Boues municipales	90 348	180 255	323 014
Quantité totale (sans les boues)	1 936 062	2 566 356	3 638 451
Quantité totale (avec les boues)	2 026 410	2 746 611	3 961 465

Entre 2020 et 2030, les quantités totales éliminées devraient diminuer d'environ 1,3 million de tonnes. Si l'on fait exception des boues municipales, qui sont davantage éliminées par incinération, on constate que les besoins totaux d'enfouissement devraient passer de 2,7 à 1,6 million de tonnes par an.





Tableau 29 : Projections de quantités totales éliminées de 2020 à 2030 (tonnes)

	2020	2024	2030
Secteur municipal (sans les boues)	1 104 711	957 945	736 490
Secteur ICI	916 985	773 683	545 502
Secteur CRD	720 675	563 848	317 175
Boues municipales	339 602	263 723	138 434
Quantité totale (sans les boues)	2 742 371	2 295 476	1 599 167
Quantité totale (avec les boues)	3 081 973	2 559 199	1 737 601

Par personne, la quantité totale éliminée, incluant les boues résiduares municipales, devrait diminuer de 47 % entre 2020 et 2030, passant de plus de 750 kg à moins de 400 kg par personne et par année.

Tableau 30 : Projections de quantités unitaires totales éliminées de 2020 à 2030 (kg/pers./an)

	2020	2024	2030
Secteur municipal (sans les boues)	271,8	225,8	167,0
Secteur ICI	225,6	182,4	123,7
Secteur CRD	177,3	132,9	71,9
Boues municipales	83,5	62,2	31,4
Quantité totale (sans les boues)	674,6	541,1	362,6
Quantité totale (avec les boues)	758,2	603,3	394

3.

RECENSEMENT DES ORGANISMES ŒUVRANT EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES





195

installations de traitement des matières résiduelles et de boues

3.1 Installations de gestion des matières résiduelles

Différentes sources d'information ont été consultées et ont permis de recenser 195 installations de traitement des matières résiduelles et de boues, selon 11 catégories d'établissement. La liste complète est présentée à l'annexe C.

Tableau 31 : Inventaire et localisation des installations de gestion des matières résiduelles

Installations de gestion de matières résiduelles et des boues	Agglomération de Montréal	Agglomération de Longueuil	Laval	Couronne Nord	Couronne Sud	Total – CMM	Hors territoire CMM	Total – CMM + hors territoire
Lieux d'enfouissement technique (LET)	-	-	-	1	-	1	5	6
Lieux d'enfouissement des débris de construction et de démolition (LED CD)	-	-	-	-	-	-	4	4
Centres de transfert (ou postes de transbordement)	2	2	2	-	4	10	3	13
Centres d'incinération des boues résiduaires	1	1	-	-	-	2	-	2
Centres de tri des résidus de CRD	3	2	1	1	2	9	9	18
Centres de tri de matières recyclables	5	1	1	1	1	9	2	11
Installations de traitement des matières organiques et/ou d'élimination des boues	3	-	1	3	4	11	8	19
Écocentres et points de dépôts assimilables	11	3	2	18	21	55	5	60
Stations municipales de traitement des eaux usées	2	1	3	19	27	52	2	54
Papetières	1	-	-	-	1	2	-	2
Autres installations	1	1	1	-	2	2	1	6
Total	29	11	11	43	62	156	39	195

Source : Étude préalable à la révision du PMGMR 2017-2024, Argus environnement inc., avril 2022, et compilation CMM, 2022.

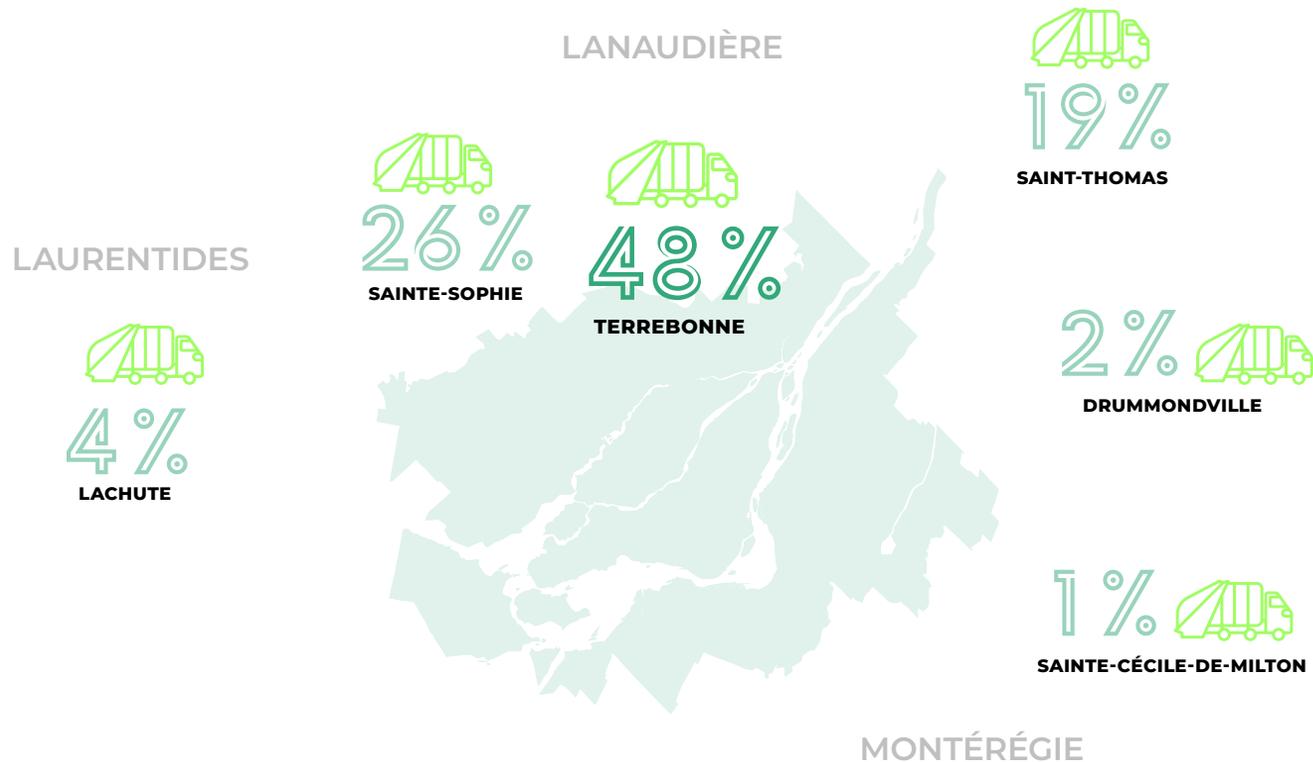
En plus de permettre de recenser les diverses installations, l'information obtenue a permis de quantifier les capacités autorisées et les quantités annuelles traitées, lorsque les données étaient disponibles et accessibles.

3.1.1 Lieux d'enfouissement technique

Au total, six LET, qui sont tous exploités par des entreprises privées, enfouissent actuellement les matières résiduelles produites sur le territoire métropolitain. Un seul, le Complexe Enviro Connexions, se situe sur le territoire métropolitain, à Terrebonne.

En 2020, 48 % des ordures ménagères produites sur le territoire de la CMM ont été enfouies au LET de Terrebonne.

Figure 7 : Répartition en pourcentage des ordures ménagères en 2020



Ces six LET reçoivent aussi une quantité de résidus de CRD, qui pourraient être redirigés vers des lieux qui leur sont plus strictement consacrés, les lieux d'enfouissement de débris de construction et de démolition (LED CD). À terme, ceci pourrait libérer de l'espace et augmenter la capacité totale d'enfouissement.



Complexe Enviro Connexions (Terrebonne)

Tableau 32 : Lieux d'enfouissement technique (LET) qui servent la CMM

Lieux d'enfouissement technique	Capacité en tonne autorisée par année	Durée de vie autorisée	Possibilité d'ajouter des capacités d'élimination
Complexe Enviro Connexions (Terrebonne)	1 255 000	2029	Oui
Dépôt Rive-Nord inc. (Saint-Thomas)	650 000	2034	Oui
Waste Management inc. (Sainte-Sophie)	1 000 000	2027 (2040) ¹	Oui
Waste Management inc. (Saint-Nicéphore)	430 000	2032	Oui
RIADM (Waste Management inc.) (Lachute)	500 000	2031	Non
GFL Environmental inc. (Sainte-Cécile-de-Milton)	150 000	2043	-

Source : Rapport 364 L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, janvier 2022 et compilation CMM, mai 2022.

¹Durée totale estimée du site à terme

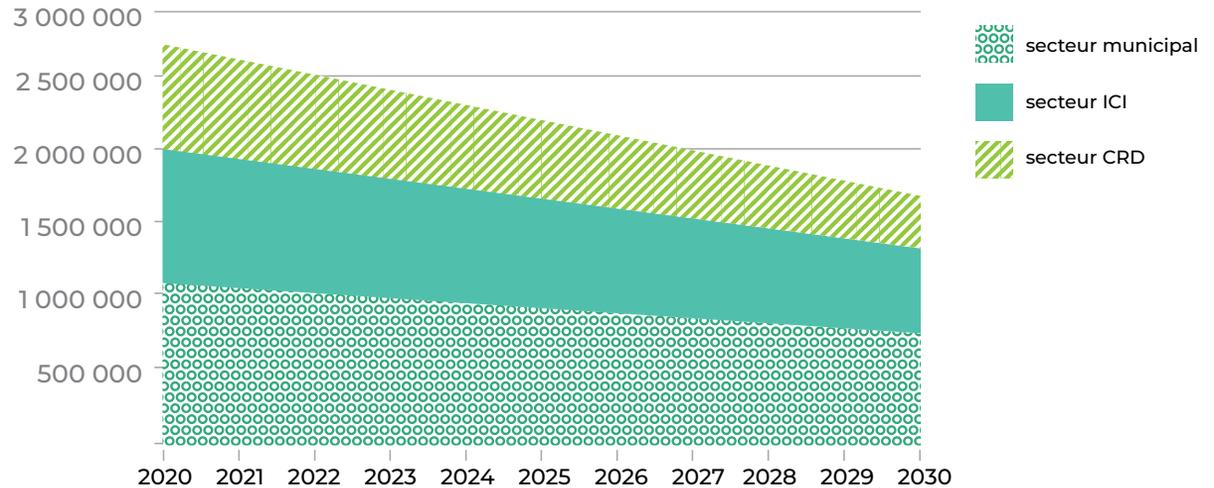
La capacité autorisée annuellement des six LET s'élève à 3 985 000 tonnes. D'après les données de l'inventaire, 3 081 973 tonnes de matières résiduelles ont été éliminées en 2020 (incluant les boues), une quantité qui devrait progressivement décliner chaque année, pour se situer à 1 637 601 tonnes en 2030. En excluant les boues municipales, lesquelles sont en quasi-totalité incinérées sur place, on peut estimer que les besoins totaux d'enfouissement en LET seraient de 1 599 167 tonnes en 2030.

La capacité autorisée annuellement des six LET s'élève à 3 985 000 tonnes.

Considérant que les quantités totales enfouies sans les boues en 2020 se sont élevées à 2 742 371 tonnes, les besoins d'enfouissement de la CMM ont été satisfaits. Toutefois, ce tonnage ne prend pas en compte les besoins des MRC hôtesse et des régions limitrophes, soit environ 300 000 tonnes pour les MRC hôtesse.



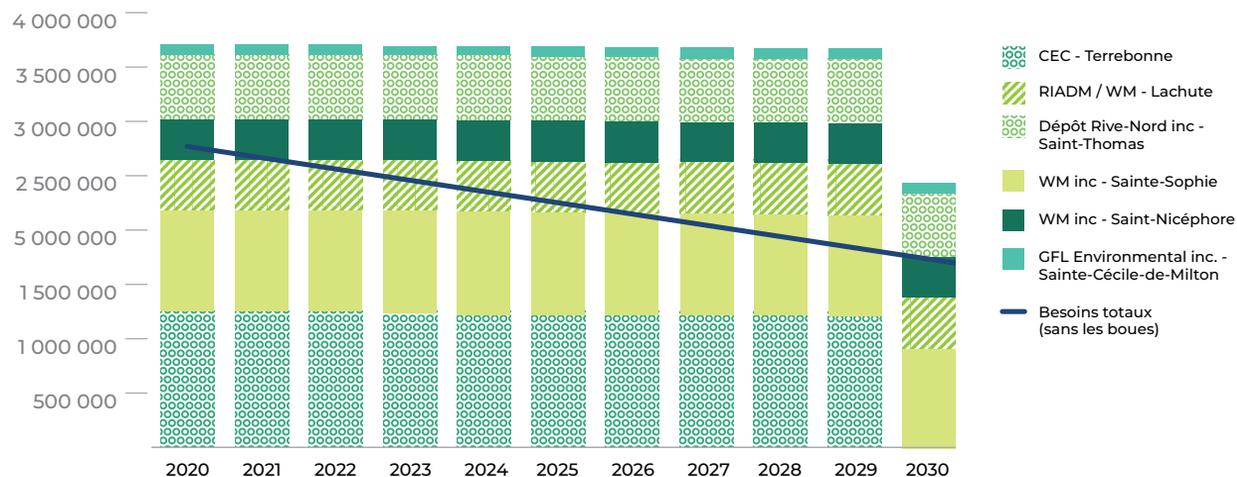
Figure 8 : Projection des quantités éliminées de 2020 à 2030, par secteur, excluant les boues (tonnes)



Les besoins totaux d'enfouissement des trois secteurs — résidentiel, ICI et CRD — pourraient être comblés jusqu'en 2030 par la capacité totale résiduelle des six LET où sont enfouies les matières résiduelles produites sur le territoire de la CMM, une fois soustraites les quantités sécurisées pour répondre aux besoins endogènes des MRC hôtes. Cependant, à partir de 2029, la CMM serait tributaire des cinq lieux d'enfouissement en dehors de son territoire. Le point de rupture arriverait en 2033, où les capacités d'enfouissement ne seraient pas suffisantes pour combler les besoins de la CMM, en considérant la fin de l'exploitation du LET de Lachute en 2031 et l'arrêt de l'exploitation du LET de Saint-Nicéphore en 2032.

À partir de 2029, la CMM serait tributaire des cinq lieux d'enfouissement en dehors de son territoire.

Figure 9 : Besoins totaux et capacité d'enfouissement des six LET qui servent la CMM, de 2020 à 2030



Note : Le graphique présente la capacité d'enfouissement autorisée aux six LET, moins les quantités réservées aux MRC hôtesse.

Il faut noter que les capacités autorisées ont été établies sur la base des quantités annuelles maximales permises dans les décrets en vigueur, et ce, jusqu'à l'année projetée pour l'atteinte du volume total autorisé dans les limites du périmètre d'exploitation de ces lieux d'enfouissement. Cela ne tient pas compte du fait que, dans le cas où ces sites devraient faire autoriser la poursuite de leurs activités par le gouvernement au moment du renouvellement de ces autorisations, le gouvernement pourrait décider de ne pas leur octroyer les autorisations requises ou d'en limiter davantage la capacité maximale autorisée.

Le point de rupture arriverait en 2033, où les capacités d'enfouissement ne seraient pas suffisantes pour combler les besoins de la CMM.



En ce qui concerne le Complexe Enviro Connexions, le décret de juin 2021 et la modification de l'autorisation de septembre 2021 permettent l'exploitation de la section sud-ouest sur une superficie maximale de 19,2 hectares afin d'y recevoir jusqu'à 11 200 000 mètres cubes. La durée de l'exploitation est de 5 ans à partir du 1^{er} août 2021, pour un total de 6 225 000 tonnes métriques. Cette section est la dernière disponible du site actuel. D'après CEC, les 11,2 M m³ représenteraient 9,52 Mt métriques. Il resterait donc 3 295 000 tonnes métriques pour approximativement 3 années supplémentaires d'exploitation à aller chercher, ce qui amène

une fin d'exploitation en 2029. En 2021, Complexe Enviro Connexions a fait évaluer le volume disponible pour l'enfouissement sur les différentes sections préalablement autorisées et dont l'exploitation est terminée. En considérant l'espace gagné par le tassement des matières résiduelles, l'espace gagné en remplaçant le recouvrement final actuel par un recouvrement final avec une géomembrane et la surélévation potentielle qui serait raisonnablement possible avec des mesures d'intégration au paysage additionnelles, un volume total potentiel sur l'ensemble des cellules existantes du LET permettrait d'augmenter la durée de vie du LET d'une vingtaine d'années supplémentaires, sous toute réserve des autorisations gouvernementales nécessaires. Une procédure d'évaluation environnementale et la réalisation d'une étude des impacts du projet sur l'environnement pourraient être nécessaires, indépendamment de la demande. De plus, cette demande peut aussi faire l'objet d'une évaluation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

**Il resterait donc
3 295 000 tonnes métriques
pour approximativement
3 années supplémentaires
d'exploitation à aller chercher,
ce qui amène une fin
d'exploitation en 2029.**



Il est possible que la capacité maximale de l'exploitant du site de Sainte-Sophie soit réduite en 2025, lors de la demande d'autorisation lui permettant de poursuivre ses opérations, comme prévu dans le décret émis en 2020. Un enjeu d'acceptabilité sociale est de plus en plus présent également lors des demandes d'agrandissement de LET, comme ce fut le cas pour le LET de Saint-Nicéphore.

Droit de regard

Les cinq sites hors CMM reçoivent aussi les matières de leurs municipalités et de leurs MRC hôtessees (estimées à 300 000 tonnes), de même que celles d'autres municipalités limitrophes (dont les quantités sont inconnues). La *Loi sur la qualité de l'environnement* permet aux MRC, qui sont hôtessees de lieux d'élimination par enfouissement ou par incinération, d'exercer un droit de regard sur les matières résiduelles éliminées sur leur territoire de planification, mais produites à l'extérieur de celui-ci. Pour ce faire, les MRC doivent d'abord signifier formellement leur intention de se prévaloir de ce droit à l'intérieur de leur plan de gestion des matières résiduelles. Ensuite, pour être en mesure d'exercer ce droit, elles doivent adopter un règlement spécifique édictant l'exercice de

ce droit et mentionnant précisément les quantités qu'elles désirent assujettir en vertu de ce droit.

Cependant, l'exercice de ce droit ne peut s'appliquer à un site disposant préalablement des autorisations gouvernementales lui permettant d'enfouir ou d'incinérer des matières résiduelles pendant une certaine période et dans le respect des conditions de fonctionnement permises par ces autorisations. Dans un tel cas, l'exercice de ce droit ne deviendra applicable qu'au moment où ce site aurait atteint le volume total autorisé ou la limite temporelle lui permettant de poursuivre son exploitation — autrement dit, au moment du renouvellement des autorisations gouvernementales. Si les droits de regard étaient tous exercés, l'impact annuel serait de 90 000 tonnes en moins, quant à la capacité des sites à l'extérieur du territoire de la CMM à recevoir les matières à éliminer.

Les cinq sites hors CMM reçoivent aussi les matières de leurs municipalités et de leurs MRC hôtessees (estimées à 300 000 tonnes), de même que celles d'autres municipalités limitrophes (dont les quantités sont inconnues).

Tableau 33 : État de situation des droits de regard adoptés par les MRC hôtessees des lieux d'enfouissement technique hors CMM

MRC hôtesse	La Rivière-du-Nord	Drummond	Argenteuil	Joliette	Haute-Yamaska
LET	WM inc.	WM inc.	RIADM / WM inc.	Dépôt Rive-Nord inc.	GFL Environmental inc.
Localisation	Sainte-Sophie	Saint-Nicéphore	Lachute	Saint-Thomas	Sainte-Cécile-de-Milton
Exercice du droit de regard	1 000 000 tonnes par an En vigueur	370 000 tonnes par an En vigueur	470 000 tonnes par an Non mis en vigueur par règlement	Non	150 000 tonnes par an En vigueur

Source : Rapport 364 L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, janvier 2022, et Document d'information sur le droit de regard, Recyc-Québec, octobre 2020.

Ces informations pourraient évoluer, car les MRC hôtes sont en processus de révision de leur plan de gestion des matières résiduelles.

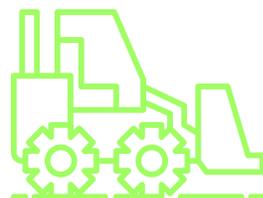
3.1.2 Lieux d'enfouissement de débris de construction et de démolition

Au total, quatre LEDCD, tous de propriété privée, éliminent actuellement des résidus de CRD produits sur le territoire métropolitain. Les quatre LEDCD sont situés en dehors du territoire de la CMM. Ensemble, ils ont traité 140 112 tonnes en 2019. La capacité résiduelle pour ces installations est estimée à 2 994 720 m³. Le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) interdit tout établissement ou agrandissement de LEDC.

L'augmentation des redevances sur l'élimination et l'application des redevances partielles sur les matières résiduelles utilisées comme recouvrement journalier dans les lieux d'élimination permettront d'accélérer le mouvement vers la récupération et le recyclage des résidus de CRD.

3.1.3 Centres de transfert (ou postes de transbordement)

En tout, 13 centres de transfert (ou postes de transbordement), tous de propriété privée, reçoivent actuellement des matières résiduelles produites sur le territoire métropolitain, dont 10 sont situés sur le territoire de la CMM. Ensemble, ces centres de transfert ont une capacité annuelle de traitement de plus de 3 000 000 tonnes et ont traité 1 763 118 tonnes en 2020. Les six centres de la CMM ont traité 85 % du tonnage total. Les postes de transbordement ont donc une surcapacité de traitement et de transbordement des matières, d'après les informations disponibles.



4

Lieux d'enfouissement de débris de construction et de démolition

13

Centres de transfert (ou postes de transbordement)

3.1.4 Centres d'incinération des boues résiduaires

Les deux stations d'épuration des eaux usées de Montréal (la station Jean-R. Marcotte) et de Longueuil (le Centre d'épuration Rive-Sud) possèdent des équipements leur permettant d'incinérer leurs boues totalisant 300 000 tonnes humides (à 30 % de siccité) annuellement. Les cendres d'incinération sont soit enfouies dans un site dédié à usage exclusif (ancienne Carrière Demix à Montréal-Est), soit valorisées en milieu agricole ou en cimenterie (Holcim Canada à Longueuil).

Les décisions historiques favorisant l'incinération comme mode privilégié de gestion des boues sont sujettes à révision dans le contexte des objectifs de recyclage de la matière organique. Cette transition se fera progressivement, au rythme des modernisations possibles et de concert entre les administrations municipales et gouvernementales concernées. D'ici là, des études et des essais sont en cours pour favoriser une plus importante valorisation organique des boues et des cendres d'incinération.

En ce qui concerne la station Jean-R. Marcotte, celle-ci a entrepris plusieurs initiatives au cours des dernières années. Une partie des cendres est maintenant valorisée en milieu agricole comme engrais, grâce à un enregistrement avec l'ACIA des « fertili cendres ». De plus, la station a également remis en service le séchage thermique, qui a permis la production de granules valorisées en épandage agricole. D'autres initiatives sont également en cours d'analyse, dont :

- 🌱 La production d'un terreau utilisable pour les travaux horticoles à partir de mélanges de cendres et d'autres matières résiduelles;
- 🌱 L'utilisation des cendres pour la restauration de site minier et la décontamination de sols contaminés;
- 🌱 L'étude en cours d'un deuxième enregistrement par l'ACIA pour des fertili cendres plus concentrées en phosphore, appelées « fertili cendres Plus », qui seraient plus utilisables pour la fabrication de mélanges d'engrais.



2

**Centres d'incinération
des boues résiduaires**

Une stratégie multiapproche intégrant l'incinération, le séchage thermique, la valorisation des cendres ainsi que l'épandage des boues continuera d'être appliquée dans les prochaines années.



🔄 Lors des dernières années, un suivi régulier de la qualité des eaux à l'entrée de la station d'épuration a permis d'intervenir en amont pour agir sur la présence de contaminants chimiques dans les sous-produits, qui étaient un frein à la valorisation de ces éléments. Néanmoins, des contraintes restent présentes afin de pouvoir diriger un plus fort pourcentage de boues et de cendres vers des filières de valorisation, dont :

- L'incertitude reliée à la faisabilité de valoriser des boues déshydratées et à l'acceptabilité sociale de traiter des boues produites par la STEP de Montréal.
- L'impossibilité d'épandre la totalité des boues produites annuellement et, à défaut de les épandre, d'entreposer l'importante quantité produite hors saison d'épandage (jusqu'à 200 000 tonnes par an) dans des installations temporaires.

Dans ce contexte, et compte tenu de la quantité et de la qualité des boues, une stratégie combinant plusieurs filières de gestion et de valorisation doit toujours être considérée. Une stratégie multiapproche intégrant l'incinération, le séchage thermique, la valorisation des cendres ainsi que l'épandage des boues continuera d'être appliquée dans les prochaines années.

Par ailleurs, les quatre incinérateurs de la station, en activité depuis 1988, ont plus de 30 ans de service. La Station d'épuration investit près de 1 000 000 \$ par année en coûts d'entretien et de mise à niveau de ses incinérateurs afin de prolonger leur vie utile. Un projet pour le remplacement de ces incinérateurs a été initié en 2018, avec comme première étape une étude de faisabilité. Les conclusions de cette étude tendent à orienter la station vers une solution de remplacement qui inclut trois types de procédés, soit l'incinération à lits fluidisés, la biométhanisation et le séchage thermique. Ces technologies sont toutes éprouvées, et l'on retrouve des installations d'envergure comparable à celles de Montréal dans le monde. La répartition de la boue vers ces procédés demeure à être déterminée lors des prochaines études. Ultimement, la solution finale de remplacement devra mesurer et tenir compte de plusieurs enjeux, dont les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux.

Les quatre incinérateurs de la station ont plus de 30 ans de service. La Station d'épuration investit près de 1 000 000 \$ par année en coûts d'entretien et de mise à niveau de ses incinérateurs afin de prolonger leur vie utile.

En ce qui concerne le Centre d'épuration Rive-Sud, une étude visant à identifier les procédés de mise à niveau du centre, aussi bien pour la chaîne liquide que la chaîne de boues, est en cours.

Pour la chaîne de boues, divers scénarios sont envisagés, incluant (sans s'y limiter) :

- 🌱 Scénario 1 : Incinération et envoi de l'excédent des boues déshydratées à la désodorisation et à l'épandage.
- 🌱 Scénario 2 : Incinération et envoi de l'excédent des boues déshydratées au séchage.
- 🌱 Scénario 3 : Ajout d'un troisième incinérateur (avec mesures pour réduire les émissions en GES, si possible).
- 🌱 Scénario 4 : Démantèlement des incinérateurs, biométhanisation et recyclage du digestat.
- 🌱 Scénario 5 : Démantèlement des incinérateurs, biométhanisation, séchage et recyclage du digestat séché.
- 🌱 Scénario 6 (éventuel) : Oxydation hydrothermale.

D'autres scénarios basés sur des procédés mixtes (ex. : incinération + biométhanisation) pourraient aussi être envisagés. Le choix du scénario retenu sera établi en fonction de multiples critères, incluant un bilan environnemental global et tenant notamment compte du bilan GES et du bilan énergétique. Une fois le scénario choisi, la phase des plans et devis débiterait, et s'ensuivrait la construction.

3.1.5 Centres de tri de débris de construction et de démolition

En tout, 18 centres de tri ont reçu et traité plus de 882 000 tonnes de débris de CRD produits sur le territoire métropolitain en 2020. Parmi ceux-ci, 9 sont situés dans les limites de la CMM et ont traité plus de 846 000 tonnes. D'après les informations obtenues, la capacité annuelle de traitement dépasserait les 1 500 000 tonnes. De nombreuses installations de recyclage reçoivent des matières préalablement triées ou suffisamment homogènes pour permettre d'être traitées sans devoir transiter par des centres de tri de CRD. C'est le cas notamment des résidus d'asphalte et de béton issus des travaux routiers, des débris triés sur les chantiers ou des résidus de bois sous forme de caissons et de palettes utilisés par les ICI. D'après les données disponibles, la CMM dispose de la capacité totale d'accueil pour permettre de traiter l'ensemble des résidus de CRD produits sur son territoire.



18

Centres de tri
de débris de
construction
et de démolition

9

sont situés dans les
limites de la CMM
et ont traité plus de
846 000 tonnes.

3.1.6 Centres de tri de matières recyclables

Au total, 11 centres de tri ont reçu et traité plus de 335 000 tonnes de matières recyclables produites sur le territoire métropolitain en 2020, selon les données disponibles. Certains centres de tri n'ayant pas fourni les informations demandées, le tonnage est grandement sous-estimé. Parmi ceux-ci, 9 sont situés dans les limites de la CMM et ont traité 305 000 tonnes. Trois centres de tri situés sur le territoire métropolitain ne reçoivent que des matières recyclables provenant des ICI. La grande majorité des centres de tri sont de propriété privée. L'ouverture du centre de tri de Lachine a permis d'ajouter 100 000 tonnes de capacité de traitement.

L'ouverture du centre de tri de Lachine a permis d'ajouter 100 000 tonnes de capacité de traitement.

3.1.7 Installations de traitement des matières organiques et/ou de disposition de boues

En tout, 19 installations de traitement des matières organiques et des boues résiduares servent le territoire métropolitain. Ils ont une capacité de traitement de plus de 750 000 tonnes et ont traité plus de 430 000 tonnes en 2020, selon les données disponibles. Certaines installations n'ayant pas fourni les informations demandées, le tonnage est sous-estimé. 11 installations sont situées sur le territoire d'application, dont 3 ne reçoivent que des boues résiduares.

Les projets d'installations municipales de biométhanisation et de compostage sur le territoire métropolitain permettront d'augmenter la capacité totale de traitement des matières organiques. Une fois les installations en activité, surtout celles de Montréal, des capacités supplémentaires de traitement seront libérées dans les installations privées, permettant d'accueillir les matières organiques des industries, des commerces et des institutions.



11

Centres de tri de matières recyclables

19

installations de traitement des matières organiques et des boues résiduares

Tableau 34 : Projets de biométhanisation et de compostage du territoire d'application

Secteur	Installations	Tonnage prévu et provenance	Échéance prévue
Agglomération de Montréal	Usine de biométhanisation de Montréal-Est Centre de compostage de Saint Laurent	110 000 tonnes Résidentiel et ICI assimilable	2023
	Usine de biométhanisation à Lasalle	60 000 tonnes Résidentiel et ICI assimilable	En planification
	Compostage dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles Centre pilote de prétraitement à Montréal-Est	En révision	En révision
Laval	Usine de biométhanisation	145 000 tonnes Résidentiel, ICI et boues municipales	En planification
Couronne Sud	Plateforme de compostage pour les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges	30 000 tonnes Résidentiel et ICI assimilable	À venir
	Plateforme de compostage pour les municipalités des MRC Roussillon et de Beauharnois-Salaberry	40 000 tonnes Résidentiel et ICI assimilable	2024
	Agrandissement de l'usine de biométhanisation de la SÉMECS	Augmentation de la capacité à 84 000 tonnes Résidentiel et ICI	2023
Couronne Nord	Plateformes de compostage de Mirabel, de Saint-Jérôme, Blainville, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Sophie et MRC des Pays-d'en-Haut.	37 000 tonnes Résidentiel	2023-2024

Des projets sont aussi en cours pour Compo-Haut-Richelieu et Mironor et verront le jour prochainement.

3.1.8 Écocentres et points de dépôt assimilables

En 2022, 60 écocentres ou points de dépôt assimilables servaient la population du territoire d'application. Ces installations sont principalement sous gestion municipale. Près de 200 000 tonnes de matières résiduelles transiteraient par ces installations annuellement, selon les informations disponibles.

Ces installations se présentent sous différentes formes, mais elles ont en commun de comprendre des aires dédiées principalement à l'usage des citoyens, où ceux-ci peuvent apporter différentes catégories de matières visées. Parmi celles-ci, mentionnons, sans s'y limiter, des encombrants et divers débris de construction, de rénovation et de démolition (CRD), préalablement triés ou non, dans le but d'en permettre le réemploi, le recyclage ou la mise en valeur.

Ces installations gagnent en popularité chaque année. À court et à moyen terme, plusieurs d'entre elles atteindront leur capacité maximale d'accueil, dans les limites de leur capacité d'ouverture. Notons que ces installations permettent à l'ensemble des citoyens d'avoir accès à une solution pour

valoriser le bois, conformément à la Stratégie de valorisation de la matières organiques. Parmi les 60 écocentres ou points de dépôt assimilables, ce sont 97 % d'entre eux qui reçoivent le bois. De plus, 82 % de ces installations reçoivent aussi des RDD. Par souci de convivialité pour les résidents, la tendance est à l'extension du nombre et des catégories de matières acceptées et à l'augmentation de l'offre pour les matières destinées au réemploi ou assujetties à la REP. Afin de répondre à cette demande, en 2021 et 2022, deux nouveaux écocentres sont entrés en service, soit celui de la MRC de La Vallée-du-Richelieu et celui de Laval. D'autres installations sont en préparation, notamment à Laval et à Montréal.



60

Écocentres et points de dépôt assimilables

54

Stations municipales de traitement des eaux usées

3.1.9 Stations municipales de traitement des eaux usées

Le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal compte 54 stations de traitement des eaux usées municipales, et deux autres sont sises dans des municipalités hors CMM qui sont également couvertes par le territoire d'application. Collectivement, ces installations traitent quotidiennement plus de quatre millions de mètres cubes d'eaux usées, soit près des deux tiers de la capacité totale de l'ensemble des stations d'épuration des eaux québécoises.

Des 54 installations, 33 utilisent des étangs aérés pour traiter les eaux usées, et les 21 autres sont des stations dites mécanisées, utilisant différents procédés de traitement : physico-chimique (7), boues activées (7), biofiltration (5) et disques biologiques (2). Toutes les installations produisent des boues. Alors que les stations mécanisées éliminent leurs boues sur une base régulière, celles qui utilisent des étangs aérés en disposent au besoin. Les boues des étangs aérés sont souvent conservées *in situ* et sont traitées à l'aide d'un équipement de déshydratation ou en attente d'un volume suffisant pour en justifier le transport et la disposition.

Tableau 35 : Boues générées et éliminées par les stations d'épuration en 2020

Secteur géographique	Nombre d'installations de traitement	Débit journalier (m ³ /jour)	Installations ayant éliminé des boues en 2020	Quantité de boues générées en 2020 (tonnes humides 30 % de siccité)	Quantité de boues éliminées en 2020 (tonnes humides 30 % de siccité)
Agglomération de Montréal	2	2 800 000	1	277 310	277 310
Agglomération de Longueuil	1	330 000	1	44 104	19 867
Laval	3	335 000	3	24 664	24 664
Couronne Nord ¹	21	296 000	9	37 295	4 630
Couronne Sud	27	305 000	15	33 470	24
Total	54	4 066 000	29	416 843	326 495

Note : La station servant les villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand étant située à Saint-Basile-le-Grand, cette station est comptabilisée avec la couronne Sud.

¹ Incluant Saint-Placide et L'Épiphanie.

Sur la base des données observées en 2020, la quantité de boues résiduares générées par les stations municipales du Grand Montréal est de 416 843 tonnes, soit un peu plus de 103 kg par personne. Au volume de boues produites s'ajoutent

32 335 tonnes de cendres sèches résultant des équipements de combustion des boues des stations de Montréal et de Longueuil et 7 646 tonnes sèches de granules résultant du séchage et de la digestion de boues.



416 843

**tonnes de boues résiduares
générées par les stations
municipales du Grand Montréal**



un peu plus de

103 kg

par personne

3.1.10 Papetières

Deux papetières sont situées sur le territoire métropolitain. En 2020, Cascades a produit 32 613 tonnes de boues à une siccité moyenne de 42 %, et Kruger a produit 12 047 tonnes de boues à une siccité de 14 %. Globalement, 51 280 tonnes de boues à une siccité de 30 % ont été générées, dont 43 601 tonnes ont été valorisées. La stratégie de valorisation de la matière organique prévoit des mesures ciblées afin de réduire l'élimination des boues de papetières.



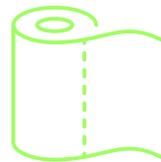
Tableau 36 : Quantité et finalité des boues de papetières produites en 2020 (tonnes)

Entreprise	Municipalité	Quantité valorisée en énergie	Quantité valorisée en agriculture	Quantité valorisée en restauration de site dégradé	Quantité totale produite
Cascades	Candiac	3 185	22 357	7 071	32 613
Kruger	Montréal	6 900	-	5 147	12 047

3.1.11 Autres installations de traitement de matières résiduelles

Le territoire métropolitain compte deux installations de récupération et de déchetage de ferrailles, dont des carcasses de véhicules et des encombrants métalliques : les entreprises AIM recyclage, à Laval, et Métaux Dépôt, à Montréal-Est. Le groupe Arcelor Mittal possède également une usine de fonte sur le territoire, qui récupère et recycle d'importantes quantités de ferrailles pour en faire divers produits en acier.

D'importantes cimenteries traitent également des quantités de matières à fort potentiel calorifique en guise de combustibles alternatifs en remplacement du charbon traditionnel : les cimenteries de Ciment Lafarge et de Holcim Canada. Elles reçoivent d'importantes quantités de matières de catégories très variées : des cendres d'incinération, des pneus de toutes sortes, des résidus de bois, des bardeaux d'asphalte, des rejets de plastique, des retailles de tapis, des granules de boues résiduaire, etc., en fonction de leurs certifications d'autorisation.



2

Papetières



2

Installations de récupération et de déchetage de ferrailles

3.2 Organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles

Sur le territoire de la CMM, on trouve 985 organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles, et 34 % d'entre eux se trouvent sur l'île de Montréal. Plus de 88,6 % des organismes et entreprises œuvrant en GMR font de la récupération de matières, alors que 9,5 % font du recyclage et moins de 2 % font de l'élimination. La liste complète des organismes et des entreprises est présentée à l'annexe D.

Tableau 37 : Compilation des organismes et des entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles, selon le type d'activité et le secteur géographique

Secteur géographique	Récupération	Recyclage/valorisation	Élimination	Total
Agglomération de Longueuil	108	8	5	121
Agglomération de Montréal	307	28	4	339
Couronne Nord	148	16	4	168
Couronne Sud	172	20	4	196
Laval	71	16	1	88
Multiples localités	67	5	1	73
Total	873	93	19	985

Source : Étude préalable à la révision du PMGMR 2017-2024, Argus environnement inc., avril 2022.

985

organismes et entreprises œuvrant dans la gestion des matières résiduelles



4.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

compost

4. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 de la CMM est entré en vigueur le 28 janvier 2017. La modification du PMGMR est entrée en vigueur le 18 juin 2020. À la suite des changements apportés à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la période couverte par le PMGMR est passée de cinq à sept ans. Ainsi, à la suite de la modification du PMGMR en 2020, le titre du plan a été ajusté pour PMGMR 2017-2024. Le bilan 2017-2020 du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2017-2024, publié en janvier 2022, présente un bilan quantitatif, un bilan financier et l'évolution des mesures mises en place sur le territoire d'application.

Chaque mesure de responsabilité municipale doit être mise en place dans les 84 municipalités du territoire d'application du PMGMR. À la suite de l'entrée en vigueur du règlement modifiant le PMGMR, 3 nouvelles mesures (11a, 11 b et 29) se sont ajoutées aux 28 déjà existantes.

Tableau 38 : Mise en œuvre des mesures du PMGMR 2017-2024 – résultats 2020

Mesure	RÉSULTATS 2020	
	Nombre de municipalités où la mesure a été implantée (sur 84)	% de la population
■ RESPONSABILITÉ MUNICIPALE ■ RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE		
Mesure 1 : Promouvoir les pratiques de réduction à la source des matières organiques.	71	91
Mesure 2 : Favoriser l'adoption et la mise en œuvre, par les municipalités, de politiques internes respectant la hiérarchie des 3RV-E.	29	29
Mesure 3 : Mieux connaître et diffuser les activités de réduction à la source et de réemploi, notamment les activités des organismes travaillant en économie sociale.	59	87
Mesure 4 : Adopter le règlement type inclus au Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique.	44	71
Mesure 5 : Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de récupération ou de réemploi.	21	10
Mesure 6 : Favoriser et encadrer la récupération des textiles.	16	52
Mesure 7 : Adopter et mettre en œuvre le Plan d'action métropolitain sur les sacs de plastique.	Réalisée	

Mesure	RÉSULTATS 2020	
	Nombre de municipalités où la mesure a été implantée (sur 84)	% de la population
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 10px; background-color: #c6e0b4; border: 1px solid #000;"></div> RESPONSABILITÉ MUNICIPALE <div style="width: 15px; height: 10px; background-color: #d9ead3; border: 1px solid #000;"></div> RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE </div>		
Mesure 8 : Optimiser la collecte résidentielle des matières recyclables.	72	89
Mesure 9 : S'assurer que les industries, les commerces et les institutions produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis.	75	96
Mesure 10 : Implanter des équipements de récupération des matières recyclables identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	73	91
Mesure 11 : Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières recyclables.	58	83
Mesure 11a : Octroyer des contrats de traitement des matières recyclables aux seuls centres de tri québécois dotés d'un système de contrôle et de traçabilité des matières sortantes.	18	9
Mesure 11 b : Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir des espaces dédiés nécessaires et suffisants afin de permettre le recyclage des matières recyclables et organiques dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements.	36	74
Mesure 12 : Implanter un service de collecte porte-à-porte pour l'ensemble des matières organiques à l'intention des habitations de huit logements et moins.	83*	100
Mesure 13 : S'assurer que les industries, les commerces et les institutions produisant des matières organiques assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis.	59	82
Mesure 14 : Implanter des équipements de récupération des matières organiques identifiables dans tous les bâtiments municipaux et toutes les aires publiques, là où la fréquentation le justifie.	21	10
Mesure 15 : Interdire de jeter les matières organiques visées par la collecte avec les matières destinées à l'élimination pour toute unité desservie par la collecte des matières organiques.	49	68
Mesure 16 : Implanter des mesures de suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus du recyclage des matières organiques.	46	78

* Selon les données disponibles, la Ville de L'Île-Dorval n'offre pas de service de collecte des matières résiduelles

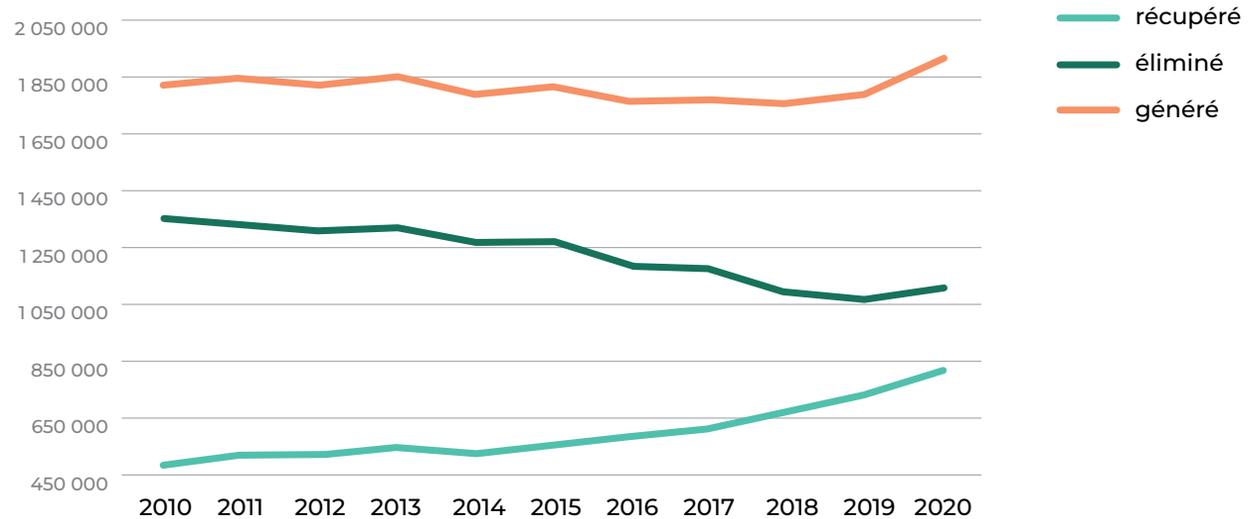
Mesure	RÉSULTATS 2020	
	Nombre de municipalités où la mesure a été implantée (sur 84)	% de la population
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> RESPONSABILITÉ MUNICIPALE RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE </div>		
Mesure 17 : Appuyer des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements.	En cours	
Mesure 18 : Planter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques.	38	78
Mesure 19 : Acheminer les boues valorisables vers une filière de recyclage.	46	41
Mesure 20 : Acheminer les résidus valorisables du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition vers une filière de récupération.	11	51
Mesure 21 : Offrir un service adapté aux besoins locaux pour les résidus domestiques dangereux.	82	100
Mesure 22 : Interdire, pour toutes les clientèles desservies, de jeter, avec les matières destinées à l'élimination, des résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs.	50	76
Mesure 23 : Organiser, au niveau métropolitain, au moins une fois par année, des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant la réduction, le réemploi, les matières recyclables et les matières organiques, à l'intention de toutes les clientèles.	Réalisée	
Mesure 24 : Organiser, au niveau municipal, au moins une fois par année, des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation concernant la réduction, le réemploi, les matières recyclables et les matières organiques, à l'intention de toutes les clientèles.	59	91
Mesure 25 : S'assurer de la prise en compte de critères d'acceptabilité sociale dans l'implantation et l'exploitation des installations municipales de traitement des matières résiduelles.	En continu	
Mesure 26 : Enrichir les connaissances sur la gestion des matières résiduelles et en diffuser les résultats.	En continu	
Mesure 27 : Mettre à jour le portrait métropolitain des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles.	Réalisée	
Mesure 28 : Mettre en place un comité-conseil sur la gestion des matières résiduelles.	Non implantée	
Mesure 29 : Assurer un meilleur contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération.	46	35

De 2010 à 2019, les quantités éliminées ont baissé graduellement avec une hausse observée pour 2020, année de pandémie.

4.1. Secteur sous gestion municipale

S'appuyant sur un historique de 11 ans d'observations, il est possible de dégager des tendances portant sur la gestion des matières résiduelles sous gestion municipale. Aux fins du présent exercice, les quantités récupérées en amont des services municipaux n'ont pas été comptabilisées, des taux de rejet de 11,4 % et de 6 % ont été appliqués respectivement aux matières recyclables et organiques, et la caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec (2015-2017), résultats adaptés au territoire de la CMM, a été utilisée. La génération est égale à la somme des matières récupérées et éliminées.

Figure 10 : Quantités récupérées, éliminées et générées sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)



De 2010 à 2019, les quantités éliminées ont baissé graduellement avec une hausse observée pour 2020, année de pandémie. Les matières recyclées, pour leur part, ont progressé au fil des ans. La génération était stable avec une augmentation pour 2020. Les efforts consentis par les municipalités et les autorités compétentes ont porté leur fruit.

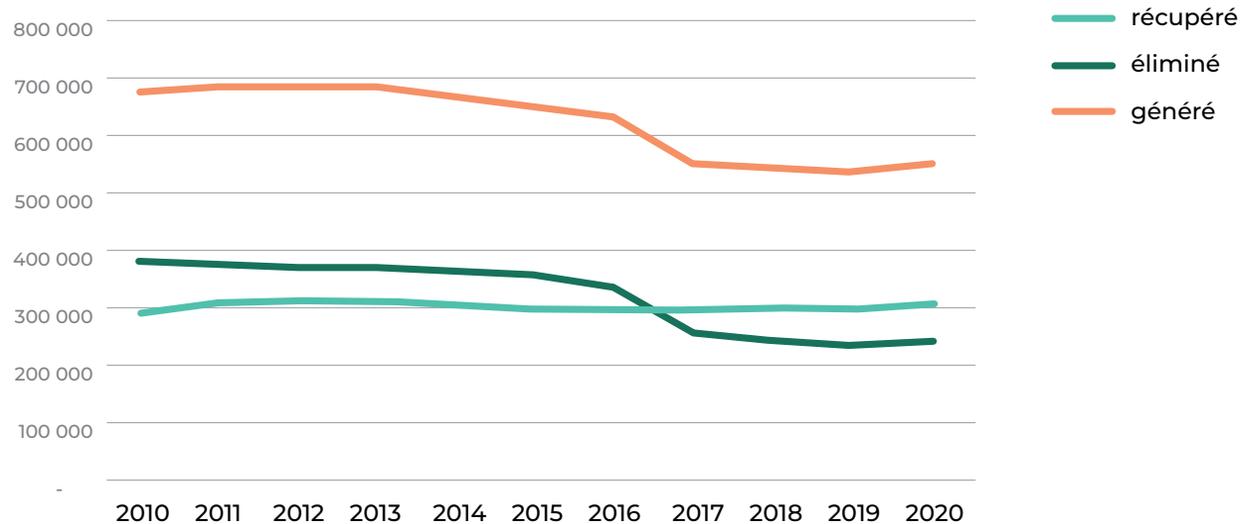
Matières recyclables

La génération des matières recyclables est en baisse, tout comme les quantités éliminées. Les quantités récupérées sont stables. Il est à noter que les rejets des centres de tri de matières recyclables sont intégrés dans les quantités récupérées. Différents événements et changements de comportement ont eu lieu ces dernières années concernant les matières recyclables, le principal étant la fermeture du marché chinois à l'importation de matières recyclables, essentiellement les papiers mixtes et les plastiques mélangés, qui a entraîné un profond changement dans le modèle de gestion. Également, la baisse de la génération des matières recyclables peut s'expliquer par la baisse des journaux mis en marché et la réduction de poids pour plusieurs contenants et emballages.



La génération des matières recyclables est en baisse, tout comme les quantités éliminées.

Figure 11 : Quantités récupérées, éliminées et générées de matières recyclables sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)

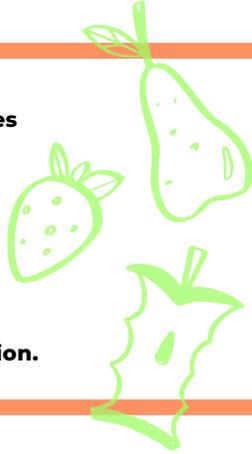


Avec l'adoption de la loi 65 – Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective – en mars 2021 les systèmes de consigne et de collecte sélective seront modernisés. Enjeu identifié lors de la modification du PMGMR 2017-2024 en 2020, la consigne sera élargie à tous les contenants de boisson prête à boire de 100 millilitres à 2 litres, qu'ils soient en plastique, en verre, en métal ou en carton multicouche. Plus de quatre milliards de contenants seront désormais consignés annuellement, dont plus d'un milliard de bouteilles d'eau en plastique. Le système de collecte sélective changera de paradigme en passant d'une responsabilité financière des entreprises vers une responsabilité élargie des producteurs. Les administrations locales joueront maintenant un rôle plus limité et devront s'entendre avec l'organisme de gestion désigné.

Mise en place de la collecte des matières organiques dans

83

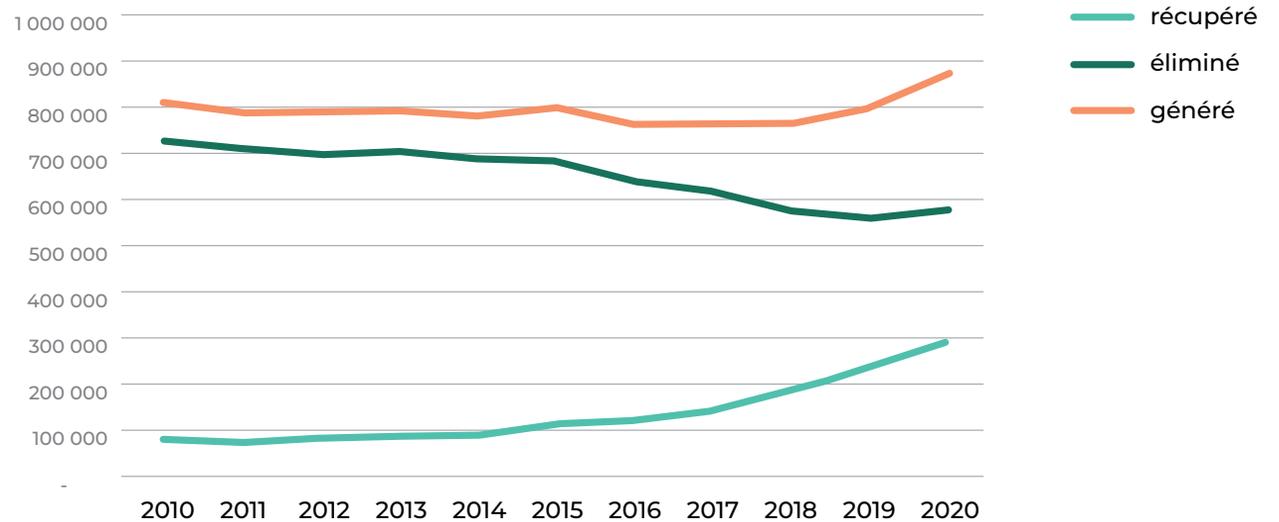
municipalités du territoire d'application.



Matières organiques

Véritable enjeu du PMGMR 2017-2024, la récupération des matières organiques a fortement augmenté avec la mise en place de la collecte des matières organiques dans 83 municipalités du territoire d'application. La génération en hausse observée en 2020 est vraisemblablement attribuable aux effets de la pandémie. Cette hausse a cependant été compensée par une augmentation de la récupération, laquelle a permis d'observer une baisse des quantités éliminées, malgré la hausse de génération. Il est à noter que les rejets d'installation de traitement des matières organiques sont intégrés dans les quantités récupérées.

Figure 12 : Quantités récupérées, éliminées et générées de matières organiques hors boues sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)



La gestion des boues de fosses septiques et municipales constitue un défi des municipalités du territoire d'application. En ce qui concerne l'incinération des boues, ce mode de gestion et de disposition des boues sera révisé par les municipalités de Longueuil et de Montréal. La modernisation de ces installations demandera un financement adéquat et une collaboration des administrations municipales et gouvernementales concernées. Pour ce qui est des boues de fosses septiques, les données relatives aux quantités générées et valorisées ne sont actuellement que des estimations. La valorisation agricole des boues municipales générées fait notamment l'objet de préoccupations au point de vue de l'acceptabilité sociale. La valorisation de ces boues, lorsque possible, doit continuer à être optimisée.

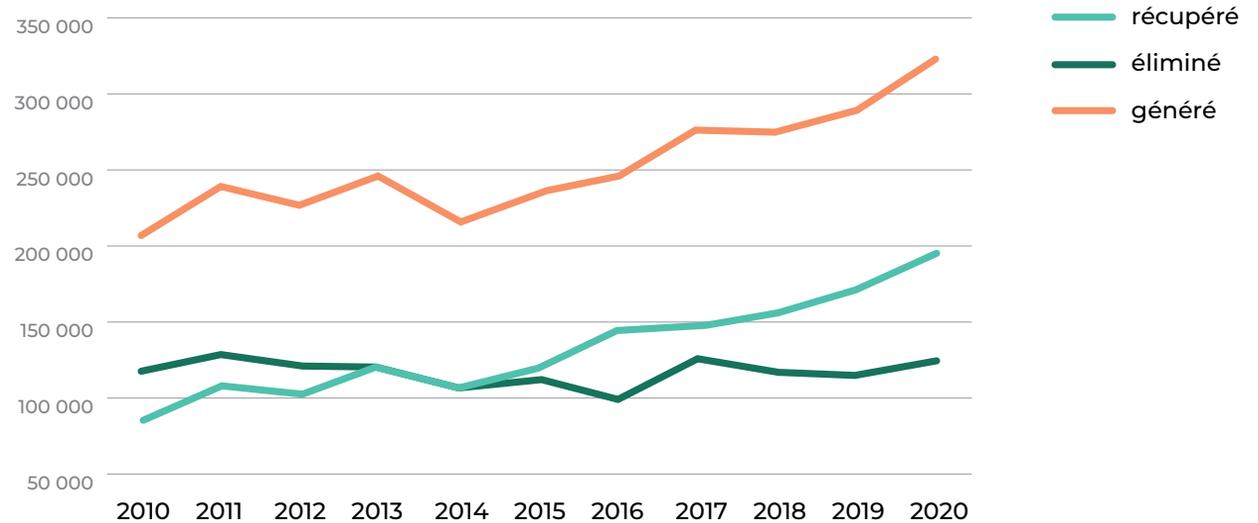
La valorisation de ces boues, lorsque possible, doit continuer à être optimisée.

Résidus de CRD

En ce qui à trait aux résidus de CRD, on observe une augmentation de leur génération et du recyclage. Leur élimination est constante. Il est à noter que les rejets des centres de tri de CRD sont intégrés dans les quantités récupérées.



Figure 13 : Quantités récupérées, éliminées et générées des résidus de CRD sous gestion municipale de 2010 à 2020 (en tonnes)



Autres matières

Outre les matières précédemment citées, les municipalités récupèrent les peintures, huiles et autres RDD principalement via les écocentres ou des collectes spéciales. Ainsi, ces matières sont détournées de l'enfouissement. Les municipalités assument également les frais d'élimination des autres RDD non visés par les programmes provinciaux (Éco-Peinture, SOGHU, Recyc-Fluo, etc.). En effet, certains produits sont assujettis au *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*. Ce règlement vise à mobiliser les entreprises à l'égard des produits qu'elles mettent en marché et qui sont problématiques en raison du manque ou de l'absence de débouchés, et qui aboutissent à l'élimination. Les produits pharmaceutiques, les plastiques agricoles et les bonbonnes de propane à remplissage unique ont été les derniers produits ajoutés à la liste des produits sous



© Todamo / Shutterstock.com

la responsabilité élargie des producteurs. Rappelons que les produits électroniques, les piles et batteries, les lampes au mercure, les peintures et leurs contenants, les huiles usagées, les liquides de refroidissement, les antigels et leurs filtres et contenants, les appareils ménagers et de climatisation font déjà partie de cette liste.

Le réseau d'écocentres qui a pris forme ces dernières années a permis également la mise en valeur d'autres matières comme les encombrants, les textiles, etc. Les organismes communautaires et les entreprises d'économie sociale sont également très actifs dans la récupération, le recyclage et la valorisation de plusieurs types de matières, dont le textile.

4.2 Secteurs ICI et CRD

Le rapport 364 sur L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, publié en janvier 2022, a brossé un portrait exhaustif sur la gestion des matières résiduelles au Québec. Notons que, selon les données publiées dans le rapport, les ordures ménagères du secteur municipal et les ICI représentaient chacun environ un tiers des matières résiduelles éliminées en 2019. La quantité d'ordures ménagères éliminées a diminué de 43 % par rapport à celle de 2008, tandis que la quantité de résidus d'ICI éliminés a augmenté de 69 % durant la même période. Recyc-Québec a cependant indiqué que la prudence est de mise pour interpréter ces variations, puisque la précision des données fournies par les exploitants de lieux d'élimination s'est grandement améliorée au cours des années. Les données récentes permettent de mieux départager les

La quantité d'ordures ménagères éliminées a diminué de

43 %

par rapport à celle de 2008

La quantité de résidus d'ICI éliminés a augmenté de

69 %

durant la même période

matières provenant du secteur municipal de celles provenant des ICI. Des études de caractérisation du secteur municipal montrent plutôt que les matières éliminées par celui-ci auraient diminué d'environ 22 % entre les périodes 2006-2007 et 2015-2017. Il n'existe pas de données comparables pour les ICI.



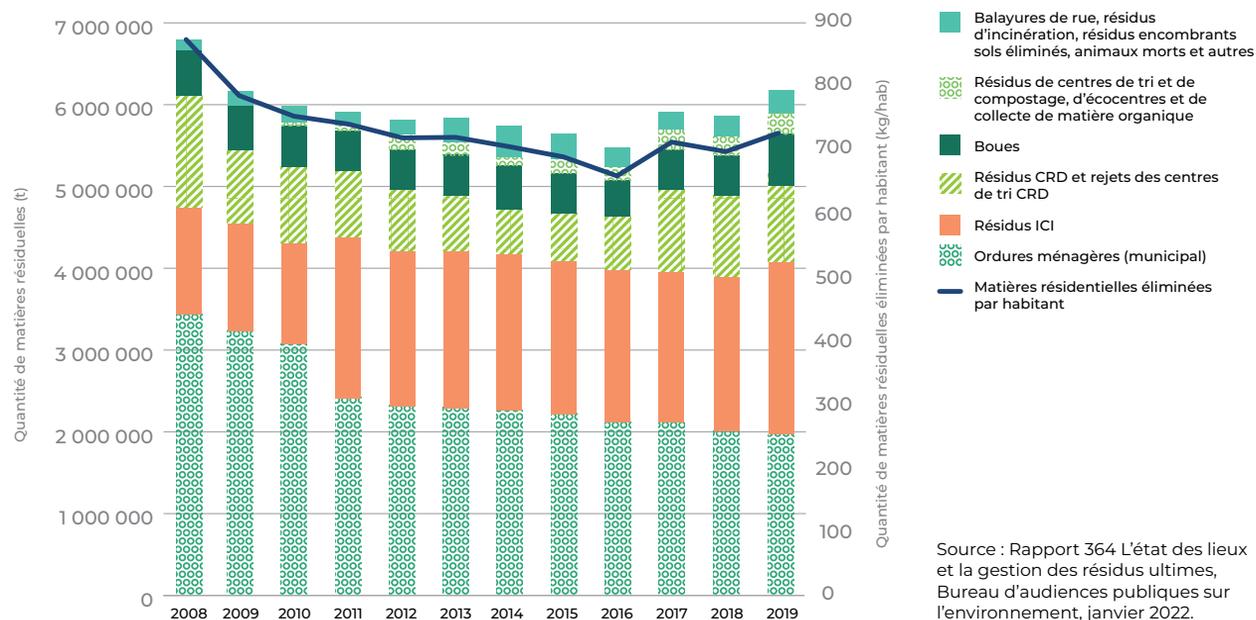
Les matières résiduelles provenant des résidus de CRD représentaient, quant à elles, 18 % du total en 2019.

Avec

1 105 000

tonnes, elles sont celles qui ont connu la plus forte hausse depuis 2008.

Figure 14 : Les matières résiduelles éliminées au Québec de 2008 à 2019



Source : Rapport 364 L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, janvier 2022.

D'après le BAPE, les matières résiduelles éliminées issues des secteurs des ICI et de la CRD constituaient un peu plus de la moitié

52%



des matières résiduelles éliminées au Québec en 2019.

Au niveau du territoire d'application, les matières générées par les secteurs ICI et CRD représentaient 56 % et les matières éliminées 53 %. Pour atteindre les objectifs gouvernementaux, la gestion des matières résiduelles produites par les ICI et les CRD doit être prise en compte. En étant responsables de la moitié des matières générées et éliminées sur le territoire d'application, les activités de ces deux secteurs ont une incidence importante sur l'atteinte des objectifs métropolitains et provinciaux.

De plus, la performance territoriale des municipalités, sur laquelle se base la redistribution des redevances, prend en compte l'ensemble

des matières résiduelles générées par les secteurs résidentiel et ICI sur le territoire des municipalités. Bien qu'ils n'aient pas l'obligation de trier et de récupérer leurs matières résiduelles pour le moment, il est impératif de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles de ces secteurs. Également, lorsque les administrations municipales souhaitent prendre en charge les matières du secteur ICI, elles se butent à une absence de données. Le gouvernement doit réglementer les secteurs ICI et CRD afin que les matières issues de ces générateurs fassent l'objet d'une déclaration obligatoire et publique.

Pour inciter et mobiliser ces deux secteurs, le gouvernement a annoncé dernièrement des mesures d'ordre réglementaire qui viendront changer la gestion des matières résiduelles de ces secteurs dans les prochaines années. Notons, entre autres, l'obligation de servir les institutions et commerces en 2027 et les industries en 2030 concernant les

matières recyclables⁵. En 2025, les matières organiques devront être gérées dans 100 % des ICI⁶. Une fois ces obligations mises en place, la performance du secteur ICI devrait s'améliorer.

Concernant le secteur CRD, de nouvelles redevances aux matières résiduelles utilisées comme matériaux de recouvrement seront bientôt exigées. Le projet de règlement concernant les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles est en cours de consultation. Élément défini dans la Stratégie de valorisation des matières organiques, mais non mis en place pour le moment, des pénalités pourraient être imposées aux matières résiduelles issues du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition qui ne sont pas passées par un centre de tri reconnu avant d'être éliminées.

Au niveau du territoire d'application, les matières générées par les secteurs ICI et CRD représentaient 56 % et les matières éliminées 53 %.



⁵ Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles, juin 2022.

⁶ Stratégie de valorisation de la matière organique, juillet 2020.

5.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET MESURES DU PMGMR 2024-2030

En conformité avec les enjeux et les orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et en fonction du bilan de la mise en œuvre du PMGMR 2017-2024, la CMM a identifié six orientations pour son territoire :



© Camille Gladu-Drouin

Orientation 1

Réduire les quantités de matières à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 3

Recycler les matières organiques contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 5

Mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles.

Pour chacune des orientations, un ou des objectifs spécifiques ont été fixés en tenant compte de l'état actuel de différents indicateurs et de la volonté d'améliorer notre performance.

Orientation 2

Recycler les matières recyclables, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective.

Orientation 4

Recycler et valoriser les autres matières, dont les résidus de construction, rénovation et démolition, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Orientation 6

Reconnaître l'autonomie régionale, planifier et assurer l'implantation d'installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain.

Les mesures établies en vue de l'atteinte de ces objectifs prennent elles aussi en considération les résultats déjà obtenus et la capacité des infrastructures de gestion des matières résiduelles actuelles et projetées, selon un calendrier réaliste et graduel. Plusieurs mesures inscrites au PMGMR 2017-2024 demeurent d'actualité et sont donc répétées dans le PMGMR 2024-2030.

Les mesures proposées impliquent l'action soit des municipalités, soit de la CMM ou des deux conjointement. Chaque mesure est détaillée en présentant une description sommaire, le responsable de la mise en œuvre et les secteurs ciblés. Un échéancier de mise en œuvre est aussi défini. Enfin, des indicateurs de suivi sont proposés, lesquels permettront de voir et de comparer le progrès de chacune des municipalités en regard des objectifs du PMGMR. Les municipalités incluent les MRC et les régies intermunicipales de gestion des matières résiduelles qui détiennent la compétence pour mettre en œuvre les mesures décrites dans le PMGMR.

Orientation 1

Réduire les quantités de matières à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental

Avec le PMGMR 2017-2024 et sa modification, la CMM voulait changer les modes de gestion afin de réduire les matières résiduelles produites et les quantités de matières éliminées. Sachant qu'une hausse des matières résiduelles générées par personne a été observée ces dernières années, une maximisation du respect de la hiérarchie des 3RV-E s'avère toujours nécessaire, et l'accent doit être mis sur la réduction à la source et le réemploi.

Les recommandations adoptées par la Commission de l'environnement dans son rapport sur l'élimination des matières résiduelles en mai 2021 sont claires. Il a été indiqué qu'il faut poursuivre et intensifier les actions intégrées de réduction à la source et de réemploi à tous les niveaux (national, régional et municipal) et que le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles doit accentuer les actions visant la réduction lors de sa prochaine révision.

Lors de ces travaux, il est ressorti, à l'issue des consultations, que, seules, les administrations locales n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour agir sur tous les secteurs. Les gouvernements doivent également faire leur part. D'importantes mesures de réduction et de recyclabilité, de la conception à la fin de vie des produits, doivent être mises en place par les entreprises. Les règlements portant sur la collecte sélective et la consigne publiés par le gouvernement du Québec en juin 2022 vont dans ce sens.

Le gouvernement fédéral doit également faire sa part en obligeant un minimum de

30 %

de contenu recyclé dans la fabrication de plastique, comme demandé par le Pacte canadien sur les plastiques.

D'importantes mesures de réduction visant tous les secteurs (résidentiel, ICI et CRD) devraient être également incluses aux prochains plans d'action de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles afin de réduire le gaspillage des ressources et la production de résidus ultimes.

L'orientation 2 « La nécessaire révision de nos modes de consommation » du récent rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes abonde dans le même sens. La commission d'enquête note qu'une société où des modes de consommation responsables seraient avantagés en raison de leurs effets positifs sur l'environnement, sur la santé et même sur l'économie pourrait contribuer à l'atteinte de nombreux principes de développement durable ainsi qu'à la diminution des quantités de résidus ultimes.

Dans un contexte où les lieux d'enfouissement techniques arriveront au plein de leur capacité dans un horizon proche, il faut réduire à la source et réduire les quantités de matières à éliminer pour n'éliminer que les résidus ultimes.

La **première orientation** vise donc à réduire les quantités de matières à éliminer, dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Pour ce faire,

3 OBJECTIFS sont fixés pour 2030

1. Réduire la quantité de matières résiduelles générées (kg/pers.) de 10 %.
2. Réduire à 425 kg/pers./an la quantité de matières éliminées par tous les secteurs.
3. Réduire à 170 kg/pers./an la quantité de matières éliminées par le secteur résidentiel, hors boues.



MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE



Mesure 1 : Interdire la distribution de sacs d'emblettes de plastique (toute épaisseur)

Inscrite au PMGMR 2017-2024, la mesure concernant les sacs d'emblettes est reconduite et renforcée en ne distinguant plus l'épaisseur du sac tout en étant cohérent avec le Règlement interdisant les plastiques à usage unique adopté par le gouvernement fédéral. En février 2022, 47 municipalités avaient adopté un règlement visant l'interdiction de la distribution de certains sacs d'emblettes, rejoignant ainsi 83 % de la population du territoire d'application. Treize de ces municipalités ont interdit l'ensemble des sacs de plastique à usage unique (emblettes), quelle que soit leur épaisseur. Rappelons que les sacs de plastique - qu'ils soient conventionnels, oxodégradables, biodégradables ou compostables - représentent une nuisance environnementale qui provoque d'importants impacts sur les écosystèmes terrestres et marins lorsqu'ils sont abandonnés dans la nature, en plus de créer une pollution visuelle.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant adopté un règlement
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 2 : Interdire la distribution de certains articles à usage unique

En cohérence et en complémentarité avec l'interdiction des sacs d'emblettes en plastique, un mouvement en faveur de l'interdiction d'autres articles en plastique à usage unique s'est amorcé dans la dernière année. Considérant les effets néfastes et le manque de débouchés pour ces types d'articles, un règlement type visant à les bannir a été élaboré par la CMM dans une perspective de réduction à la source. Chaque municipalité pourra s'en inspirer pour mettre en œuvre cette mesure qui vise les plastiques conventionnels, oxodégradables, biodégradables ou compostables. En plus d'être en cohérence avec le Règlement interdisant les plastiques à usage unique du gouvernement fédéral, la mesure vise le bannissement de catégories d'articles supplémentaires comme les barquettes et les assiettes. Un plan de communication sera déployé et les commerces et détaillants visés seront accompagnés pour la mise en œuvre de cette mesure.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant adopté un règlement
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 3 : Encadrer la distribution d'imprimés publicitaires

Afin de limiter la distribution aux seules personnes intéressées à les recevoir, dans l'objectif de réduire les impacts environnementaux qui lui sont associés, la distribution d'imprimés publicitaires doit être encadrée. Un règlement type destiné aux municipalités sera développé afin de freiner la distribution systématique des imprimés et de limiter ainsi le gaspillage des ressources et la quantité de matières envoyées à l'enfouissement. La problématique du sac de plastique comme contenant des imprimés publicitaires sera aussi abordée. L'utilisation d'un sac de plastique nuit au recyclage des matières, car il ne peut être séparé de son contenu au centre de tri.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant adopté un règlement
Échéance	31 décembre 2024

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 4 : Mettre en place une politique d'approvisionnement responsable

Afin de montrer l'exemple, les administrations locales devront mettre en place une politique d'approvisionnement responsable en favorisant l'achat local écoresponsable, la réduction et l'économie circulaire. Les administrations locales sont des donneurs d'ordres avec des budgets d'achats importants. En favorisant l'économie locale et les acteurs économiques du territoire, un pas de plus sera fait vers un modèle circulaire, tout en contribuant à la relance économique postpandémique.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Municipalités et MRC
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant adopté une politique
Échéance	31 décembre 2027

Mesure 5 : Créer une zone d'échange associée aux écocentres ou autres installations similaires pour le réemploi des matières

Dans une perspective d'économie circulaire, l'implantation d'une zone d'échange associée aux écocentres ou autres installations similaires permettra de favoriser le réemploi plutôt que l'élimination, de permettre la réutilisation d'objets et de diminuer les quantités de matières éliminées. Ces espaces seront organisés afin de favoriser le démantèlement, la réparation et l'accès à ce service. Ces structures peuvent prendre la forme d'écoboutique, de magasin de réemploi, d'écodon, etc. Dans le cas où des organismes spécialisés dans le réemploi sont déjà existants, des partenariats avec ces organismes peuvent être réalisés.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant créé des zones d'échange Nombre de municipalités ayant développé des partenariats avec des organismes spécialisés dans le réemploi
Échéance	31 décembre 2028

Mesure 6 : Obliger et encadrer la tenue d'événements écoresponsables sur le domaine public

Bien que la plupart des événements publics organisés sur le territoire soient de grands générateurs de matières résiduelles, les organisateurs négligent parfois cette composante de leur événement, et la hiérarchie des 3R y est peu respectée. La production de balises claires à cet effet et l'obligation de s'y conformer permettront de réduire les quantités de matières générées et éliminées durant les événements publics. Lorsque possible, les principes du niveau 3 de la norme BNQ 9700-253 qui porte sur la gestion responsable d'événements, seront intégrés à l'encadrement par les municipalités.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant mis en place des balises afin d'obliger et d'encadrer la tenue d'événement écoresponsable sur le domaine public
Échéance	31 décembre 2026

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 7* : Appuyer et soutenir les organismes et entreprises qui œuvrent dans le domaine de la réduction, de la récupération et de la valorisation auprès de la population

En 2020, 59 municipalités avaient recensé et fait connaître les activités des organismes œuvrant en économie sociale à la réduction à la source ou au réemploi. Il s'agit maintenant de les soutenir et de les appuyer, que ce soit au niveau municipal ou métropolitain. Ces organismes pourraient être impliqués davantage dans les activités municipales, par exemple. Au niveau métropolitain, un programme de financement sera développé pour soutenir différents projets.

Responsabilité	CMM et municipalités
Secteur ciblé	ICI
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant appuyé et soutenu les organismes et entreprises qui œuvrent dans le domaine de la réduction, de la récupération et de la valorisation Mise en place d'un programme de financement métropolitain
Échéance	En continu

Mesure 8 : Réaliser des projets de réduction du gaspillage alimentaire

Selon l'Étude de quantification des pertes et gaspillage alimentaires au Québec, publiée en juin 2022 par Recyc-Québec, 45 % des pertes et du gaspillage d'aliments se produisent dans l'industrie (transformation, production et distribution), 28 % dans les ménages, 22 % dans les commerces de détail et 5 % dans les institutions ainsi que les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. 7,9 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) sont liées aux résidus alimentaires. Une mise à jour des données alimentera la réflexion qui conduira à la réalisation de projets de réduction du gaspillage alimentaire. De cette façon, la CMM souhaite jouer un rôle actif afin de limiter les coûts économiques, environnementaux et sociaux liés au gaspillage alimentaire dans les secteurs liés qui doivent être priorités.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de projets réalisés
Échéance	31 décembre 2026

Mesure 9 : Offrir la collecte des ordures ménagères au maximum 26 fois par année

En 2020, 62 municipalités offraient la collecte des ordures ménagères toutes les deux semaines, voire aux trois semaines. Il est démontré que la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères influence les comportements et permet de détourner plus de matières de l'élimination et d'accentuer l'utilisation des autres bacs. Une augmentation des quantités de matières recyclables et de matières organiques est donc attendue.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Résidentiel et ICI
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant offert au maximum 26 fois par année la collecte des ordures ménagères
Échéance	31 décembre 2027

* Cette mesure est à la fois de responsabilité métropolitaine et municipale.

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 10 : Réaliser une étude métropolitaine sur des mesures d'écofiscalité

L'écofiscalité s'appuie principalement sur deux principes de la Loi sur le développement durable : le principe de l'internalisation des coûts et le principe de pollueur-payeur. Pour qu'une mesure d'écofiscalité incite le citoyen à poser des gestes favorables à l'environnement, celle-ci doit l'impacter de manière non négligeable et forcer la réflexion. En d'autres termes, pour être efficaces et engendrer de réels changements de comportement, les mesures d'écofiscalité privilégiées doivent être adaptées au contexte dans lequel elles s'inscrivent. Les réalités des municipalités du PMGMR étant parfois fort différentes, il est nécessaire de mener une analyse globale des différentes mesures afin de fournir un coffre à outils pouvant répondre aux besoins à l'échelle municipale.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Réalisation de l'étude
Échéance	31 décembre 2025

Mesure 11 : Planter des mesures d'écofiscalité

De responsabilité municipale, cette mesure correspond simplement à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs mesures qui auront fait l'objet d'analyse dans le cadre de l'étude proposée à la mesure 10. Chaque municipalité sera en mesure de déterminer ce qui répond le mieux à ses besoins et ce qui aura l'impact le plus significatif.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de mesures d'écofiscalité implantées
Échéance	31 décembre 2028



Orientation 2

Recycler les matières recyclables, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective

Un modèle de gestion durable des matières résiduelles suppose que chaque acteur touché assume les responsabilités qui lui incombent et qu'il en paie les coûts. Cette approche est fondée sur les principes du pollueur-payeur et de production et de consommation responsables. Ainsi, les entreprises qui mettent sur le marché des produits doivent en être responsables tout au long de leur cycle de vie, y compris à l'étape de la postconsommation. La participation du consommateur est un élément clé du succès de ce modèle, et le gouvernement compte l'accompagner et concevoir des outils qui permettront de le guider dans ses choix. Ainsi, le Québec a mis en place un cadre réglementaire visant certains produits spécifiques qui responsabilise le producteur, qui

La participation du consommateur est un élément clé du succès de ce modèle, et le gouvernement compte l'accompagner et concevoir des outils qui permettront de le guider dans ses choix .

doit veiller à la disposition de son produit après usage par le consommateur. Pour ce qui est des contenants, des emballages et des imprimés, par le passé, les cotisations financières recueillies auprès des distributeurs remboursaient les coûts des systèmes municipaux de collecte sélective des matières recyclables. Bien que les frais soient majoritairement compensés, la responsabilité de la collecte, du transport et du traitement incombait toujours aux municipalités.

Avec l'adoption du projet de loi 65 et l'entrée en vigueur des règlements concernant la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective, la modernisation de ces systèmes, réclamée depuis de nombreuses années, est en place.



L'atteinte de l'objectif de recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal devient plus réaliste. L'approche préconisée dans cette modernisation, celle de la responsabilité élargie des producteurs, vise notamment à responsabiliser les producteurs quant à la nature et à l'impact des produits qu'ils choisissent de mettre sur le marché. Par cette approche, la performance des systèmes sera imputable aux producteurs. Ce transfert de responsabilité permettra ainsi d'assurer une harmonisation et une optimisation des systèmes à l'échelle du Québec. De plus, cette approche incitera les producteurs à l'écoconception des produits afin de les rendre plus facilement valorisables, tout en visant à retirer un maximum de rentabilité dans les systèmes.

Le règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles prévoit également une obligation de desserte des institutions et commerces pour 2027 et pour 2030 concernant les industries. L'organisme de gestion désigné par la Société québécoise de récupération et de recyclage conclura des ententes de collecte et transport auprès d'organismes municipaux et des ententes et des contrats avec des fournisseurs pour le tri, le conditionnement et la valorisation des matières visées.

La **deuxième orientation** vise à recycler les matières recyclables, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental tout en tenant compte du transfert de responsabilité de la collecte sélective.

Pour ce faire,



OBJECTIF
est fixé pour 2030

**Recycler 75 %
des matières recyclables.**



MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE



Mesure 12 : S'assurer que les industries, les commerces et les institutions produisant des matières recyclables assimilables, en termes de quantité et de qualité, aux matières résidentielles soient desservis

En 2020, 59 municipalités desservait les ICI lorsque la qualité et la quantité de matières recyclables étaient compatibles avec les collectes domestiques (papiers, cartons, plastiques, verres et autres matières déjà recueillies). Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être appliquée sur l'ensemble du territoire à courte échéance et sera compatible avec la modernisation de la collecte sélective et le contenu des ententes avec les municipalités. À partir de 2025, l'organisme de gestion désigné pour la collecte sélective aura la responsabilité d'inclure à la collecte les industries, commerces et institutions, et les établissements d'enseignement dont les matières et les volumes sont assimilables à ceux du secteur résidentiel.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	ICI et CRD
Indicateur de suivi	Nombre d'industries, de commerces et d'institutions inclus dans la collecte municipale
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 13 : Interdire de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination

En 2020, 58 municipalités avaient un règlement interdisant de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être élargie à toutes les matières recyclables générées sur le territoire.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant de jeter les matières recyclables avec les matières destinées à l'élimination
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 14 : Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces consacrés nécessaires, accessibles et suffisants afin de permettre le recyclage des matières recyclables dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements

Introduite avec la modification du PMGMR en 2020, cette mesure est maintenue avec une volonté d'être déployée à court terme.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Municipalités
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant inclus à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces consacrés nécessaires et suffisants afin de permettre le recyclage des matières recyclables dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements
Échéance	31 décembre 2024

Orientation 3

Recycler les matières organiques, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental

Principal enjeu du PMGMR 2017-2024, les matières organiques ont vu leur recyclage progresser fortement au cours des dernières années. La mise en place de la collecte des matières organiques a permis de faire doubler en trois ans la quantité de matières organiques récupérées. En 2020, la collecte des matières organiques était en place dans 83 municipalités, principalement pour les habitations de 8 logements et moins, comparativement à 29 municipalités en 2017. Le taux de récupération des matières organiques du secteur résidentiel, excluant les boues municipales, a augmenté de 22 % entre 2012 et 2020, pour atteindre 34 %.

L'un des défis de l'implantation de la collecte des matières organiques consiste à desservir les multilogements. Pour aider les municipalités à relever ce défi, le PMGMR 2017-2024 prévoyait la mise en place d'un programme de financement métropolitain des projets municipaux de collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements. Adopté en janvier 2021, ce programme a permis de financer sept pro-

jets. Ceux-ci permettront de rédiger des guides d'implantation et la tenue de projets pilotes pour les habitations de plus de huit logements afin de trouver des pistes de solutions quant aux modalités de gestion, aux modes de collecte, aux types de contenants et, finalement, aux méthodes de sensibilisation et de suivi. La diffusion des résultats obtenus par expérimentation de diverses approches permettra d'inspirer d'autres municipalités et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif métropolitain.

Plusieurs installations de biométhanisation et de compostage sont en service ou en cours d'implantation dans le Grand Montréal.

L'usine de biométhanisation de Montréal-Est et le centre de compostage de Saint-Laurent seront en service d'ici la fin de 2024. L'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS), quant à elle, est en activité depuis 2018 et s'agrandira pour accueillir les matières provenant de l'agglomération de Longueuil. D'autres projets municipaux sont à l'étude, comme présenté au point 3.1.7. La capacité grandissante de traitement des matières organiques permettra de traiter le volume de matières issues des ICI.

**Le taux de récupération
des matières organiques
a augmenté de**

22%

entre 2012 et 2020,



pour atteindre

34%



Adoptée en 2020, la stratégie de valorisation de la matière organique provinciale prévoit que la gestion de la matière organique sera réalisée dans 100 % des industries, des commerces et des institutions d'ici 2025. La stratégie prévoit que l'instauration de la collecte sera obligatoire pour l'ensemble des ICI. Avec un taux de recyclage des matières organiques actuel de 5 %, le pas à franchir pour ce secteur est immense. En 2020, les municipalités ont déclaré desservir 10 000 industries, commerces et institutions sur le territoire d'application. Ce sont principalement des petits commerces, des écoles et des garderies. Un effort supplémentaire pourrait être fait pour desservir davantage d'institutions.

Avec le déploiement de la collecte des matières organiques dans les habitations de plus de huit logements, la poursuite de la mise en service des installations de traitement des matières organiques et l'obligation de collecte des matières organiques provenant des industries, des commerces et des institutions, le recyclage des matières organiques devrait continuer de s'accroître dans les prochaines années.



Réglementation des MRC de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu et de Marguerite-D'Youville relative au traitement des matières organiques

À partir du 1^{er} janvier 2026, toutes les matières organiques générées sur le territoire des MRC devront être transportées au Centre de traitement intégré des matières organiques par biométhanisation de la SÉMECS, à Varennes, pour y être traitées. Cette obligation s'applique à toute unité d'occupation, y compris celles du secteur ICI, qu'elles soient desservies ou non par le service de collecte des matières organiques de la MRC. Toutefois, cette obligation ne s'applique pas aux matières organiques générées par des activités agricoles ou industrielles dans le domaine de l'agroalimentaire.

Pour le secteur ICI, cette obligation de transporter les matières organiques au Centre de la SÉMECS s'applique aussi à toute personne qui collecte et transporte ces matières pour une unité du secteur ICI au moyen d'un service privé.

Toute unité du secteur ICI dans le domaine de l'agroalimentaire doit trier à la source les matières organiques générées par ses activités et démontrer à la MRC la masse qui est récupérée et valorisée et la méthode utilisée au moyen d'un rapport annuel couvrant les périodes du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La **troisième orientation** vise donc à recycler les matières organiques, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Pour ce faire,

OBJECTIF
est fixé pour 2030

**Recycler 70 %
des matières organiques.**



MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE



Mesure 15 : Planter la collecte des matières organiques à l'intention des habitations de plus de huit logements

En 2020, la collecte des matières organiques est en place dans toutes les municipalités, sauf L'Île-Dorval, principalement pour les habitations de huit logements et moins. Il s'agit maintenant d'offrir la collecte à l'ensemble des habitations, contribuant ainsi à l'objectif de la Stratégie de valorisation de la matière organique d'instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Résidentiel
Indicateur de suivi	Nombre d'immeubles de 8 logements et plus desservis par la collecte municipale des matières organiques
Échéance	31 décembre 2025

Mesure 16 : Planter la collecte des matières organiques dans les institutions

En étendant la collecte des matières organiques du secteur résidentiel au secteur des ICI et en ciblant les institutions en premier, plus de matières organiques seront détournées de l'enfouissement. Une approche adaptée devra être développée pour proposer un service de collecte qui répond à leurs besoins, notamment en estimant le gisement de matières à gérer en premier lieu.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	ICI
Indicateur de suivi	Nombre d'institutions desservies par les municipalités
Échéance	31 décembre 2025

Mesure 17 : Encourager les grands générateurs non desservis dans l'adhésion à une collecte ou au recyclage des matières organiques

En encourageant les grands générateurs, les municipalités pourront améliorer leur performance territoriale. Afin de les appuyer dans leurs démarches, des informations pertinentes pourront être données, dont une liste des fournisseurs d'équipements de récupération, une liste des fournisseurs de collecte sur le territoire, une liste des sites de traitement autorisés à proximité, une liste d'équipements de traitement in situ (composteurs thermophiles, etc.), etc. Également, les grands générateurs pourront être dirigés vers des ressources spécialisées pour qu'ils puissent être accompagnés afin d'évaluer leur gisement, d'améliorer leur tri, de réduire le gaspillage alimentaire et ainsi respecter l'interdiction de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	ICI
Indicateur de suivi	Nombre de grands générateurs encouragés par les municipalités
Échéance	En continu

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 18 : Interdire de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination

En 2020, 49 municipalités ont mis en place un règlement interdisant de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être élargie à l'ensemble des matières organiques générées sur territoire.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant de jeter les matières organiques avec les matières destinées à l'élimination
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 19 : Inclure à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces consacrés nécessaires, accessibles et suffisants afin de permettre le recyclage des matières organiques dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements

Introduite avec la modification du PMGMR en 2020, cette mesure est maintenue avec une volonté d'être déployée à court terme.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Municipalités
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant inclus à la réglementation municipale l'obligation de prévoir les espaces dédiés nécessaires et suffisants afin de permettre le recyclage des matières organiques dans tout nouvel immeuble de plus de huit logements
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 20 : Implanter des mesures permettant de s'assurer de la vidange systématique des fosses septiques

En 2020, ce sont 38 municipalités qui avaient soit implanté un système de suivi pour les preuves de vidanges, soit opté pour une prise en charge municipale et offraient le service de vidanges des fosses septiques à la suite d'un appel d'offres. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être appliquée sur l'ensemble du territoire à courte échéance.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Gestionnaires des boues de fosses septiques
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant implanté une mesure
Échéance	31 décembre 2024

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 21 : Acheminer les boues valorisables vers une filière de recyclage

Les boues, qui font partie de l'objectif gouvernemental de recycler 60 % de la matière organique, doivent faire l'objet de mesures exemplaires en améliorant notamment leur valorisation. En 2020, 46 municipalités acheminaient leurs boues valorisables vers une filière de recyclage. La volonté exprimée par cette mesure est de valoriser les boues valorisable en respectant la réglementation et les normes en vigueur ainsi que les avancées scientifiques portant notamment sur les contaminants émergents et leurs impacts potentiels sur l'environnement et la santé. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être appliquée sur l'ensemble du territoire à courte échéance.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Opérateurs des stations d'épuration des eaux usées
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités valorisant leurs boues par rapport au total
Échéance	31 décembre 2026

Mesure 22 : Réaliser des études pour favoriser une plus grande valorisation organique des boues des stations d'épuration de Montréal et de Longueuil

Les boues, qui font partie de l'objectif gouvernemental de recycler 60 % de la matière organique, doivent faire l'objet de mesures exemplaires en améliorant notamment leur valorisation. Pour les stations d'épuration de Montréal et Longueuil, les boues incinérées représentent annuellement 30 000 tonnes humides (siccité de 30 %). Les cendres d'incinération sont soit enfouies, valorisées en milieu agricole ou en cimenterie. Des études et essais sont en cours pour favoriser une plus importante valorisation organique des boues et des cendres d'incinération, de concert avec la modernisation progressive des équipements.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Opérateurs des stations d'épuration des eaux usées de Montréal et de Longueuil
Indicateur de suivi	Réalisation d'études pour favoriser une plus grande valorisation organique des boues des stations d'épuration de Montréal et de Longueuil
Échéance	31 décembre 2030

Mesure 23 : Ajouter des clauses dans les contrats de traitement des matières organiques permettant le suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus du recyclage des matières organiques.

Assurer un suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus du recyclage des matières organiques, que ce soit par le biais d'un contrat privé ou avec les installations publiques, permet, entre autres, de s'assurer du respect des normes gouvernementales et d'avoir un portrait complet de la gestion des matières organiques. Par exemple, grâce à un suivi approprié, on sait que l'usine de biométhanisation de la SÉMECS a disposé 9 859 tonnes de digestat en 2020. De ce total, 9 823 tonnes (99,6 %) ont été valorisées sur 11 fermes à proximité de la SÉMECS (Varenes) et 36 tonnes (0,4 %) ont été acheminées au centre de compostage de Bury.

Responsabilité	Municipalités et MRC
Secteur ciblé	Résidentiel et ICI
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant ajouté des clauses dans les contrats de traitement des matières organiques permettant le suivi sur les quantités, la qualité et la finalité des extrants issus du recyclage des matières organiques.
Échéance	31 décembre 2028



Orientation 4

Recycler et valoriser les autres matières, dont les résidus de construction, de rénovation et de démolition, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental

Avec la mise en place du réseau d'écocentres ou d'installations similaires qui a pris forme ces dernières années, le recyclage et la valorisation de plusieurs matières, dont les encombrants, les textiles et les résidus du secteur CRD d'origine domestique, sont facilités. Ce réseau permet aussi d'offrir une accessibilité équitable aux citoyens. La plupart des écocentres abritent également des dépôts permanents pour les résidus domestiques dangereux (RDD). Des efforts seront déployés pour améliorer l'accessibilité du réseau, notamment aux personnes sans véhicules motorisés ou vivant avec des limitations fonctionnelles.

De plus en plus de produits sont assujettis au *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, les derniers à s'être ajoutés étant les produits pharmaceutiques, les plastiques agricoles et les bonbonnes de propane à remplissage unique. Ces produits peuvent

être récupérés dans le réseau d'écocentres ou d'installations similaires. L'ajout régulier de nouvelles catégories de produits au cadre réglementaire de la responsabilité élargie des producteurs permettra également d'optimiser le détournement de ces produits de l'enfouissement. En parallèle, les municipalités qui le désirent pourront continuer d'offrir des services jugés complémentaires à ceux offerts directement par les producteurs.

Ce réseau permet aussi d'offrir une accessibilité équitable aux citoyens. La plupart des écocentres abritent également des dépôts permanents pour les résidus domestiques dangereux (RDD).



Suite au dépôt du Rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, un comité d'experts a été créé par le gouvernement du Québec pour se pencher sur la gestion des résidus générés par le secteur CRD.



Liste des produits prioritaires à désigner sous la responsabilité élargie des producteurs

Le gouvernement a publié en 2015 une liste de produits prioritaires à désigner sous la responsabilité élargie des producteurs. Vingt-quatre produits ont été analysés selon une approche multicritère et classés en deux ordres de priorités :

Priorité 1 : bardeaux d'asphalte, bonbonnes et cartouches à usage unique, gros appareils électroménagers, pesticides et engrais minéraux, plastiques agricoles, produits d'adhésion et d'étanchéité, solvants et VHU ou leurs composants.

Priorité 2 : aérosols, amalgames dentaires, batteries plomb-acide, bonbonnes et cartouches réutilisables, explosifs, extincteurs, gypse, jouets électroniques, matelas et sommiers, matériaux coupants et tranchants, meubles, petits appareils électroménagers, produits d'entretien, produits pharmaceutiques, tapis et textiles.

Avec un taux de recyclage de 29 % en 2020, tous secteurs confondus, un travail important est à faire pour atteindre la cible gouvernementale de 70 %. Le gouvernement devra notamment mettre en place les éléments annoncés dans la Stratégie de valorisation de la matière organique. Des pénalités seront prévues pour les matières résiduelles issues du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition qui seront éliminées sans avoir été préalablement acheminées à un centre de tri reconnu. Ceci augmentera la demande et l'offre pour les services de ces centres de tri, tout en améliorant leur compétitivité par rapport aux lieux d'élimination. L'horizon prévu pour la mise en place de ces pénalités est 2021-2023. De nouvelles redevances aux matières

résiduelles utilisées comme matériaux de recouvrement seront exigées, à raison du tiers du coût des redevances pour l'élimination des matières résiduelles. Ces redevances partielles permettront d'éviter l'utilisation de quantités excessives de matériaux de recouvrement, ce qui favorisera les activités de recyclage pour certaines matières.

Par ailleurs, au niveau résidentiel, on doit aussi reconnaître les progrès des municipalités du Grand Montréal en ce qui concerne les plus petites quantités de débris de CRD, de nombreux écocentres ayant été implantés sur le territoire depuis près de deux décennies pour permettre aux citoyens de disposer des débris produits par les travaux domiciliaires et pour en faire le tri sur place.

La **quatrième orientation** vise à recycler et à valoriser les autres matières, dont les résidus de construction, de rénovation et de démolition, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental.

Pour ce faire,



OBJECTIF
est fixé pour 2030

**Recycler et valoriser 70 %
des résidus de construction,
de rénovation et de démolition.**

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE



Mesure 24 : Inclure une clause de récupération des résidus de CRD aux devis des contrats de construction, rénovation et démolition pour les chantiers municipaux

Les matières provenant des chantiers municipaux peuvent être réutilisées dans une grande proportion, notamment la pierre et le béton. En intégrant une clause de récupération, prévoyant l'écoconception et la déconstruction des matériaux en vue de leur recyclage, aux devis des contrats pour les chantiers municipaux, l'utilisation des matières pourra être optimisée tout en contribuant à leur circularité. Lorsque possible, les centres de tri qui démontrent de hauts standards de performance et permettent la traçabilité des matières recyclées, tel que prévu par le Programme de reconnaissance de RECYC-QUÉBEC, seront exigés aux devis.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Municipalités
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant inclus une clause de récupération des résidus de CRD aux devis des contrats de construction pour les chantiers municipaux
Échéance	31 décembre 2026

Mesure 25 : Inclure à la réglementation l'obligation de tri des résidus de CRD dans les demandes de permis de construction, de rénovation et démolition

Déjà en place à différents endroits, la clause de récupération des résidus de construction, de rénovation et de démolition devra être incluse dans tous les permis octroyés à la grandeur du territoire, toujours dans l'objectif d'augmenter la quantité de matériaux récupérés et recyclés et de détourner ces matières de l'élimination.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant inclus l'obligation de tri des résidus de CRD dans les demandes de permis de construction et de rénovation
Échéance	31 décembre 2026

Mesure 26 : Interdire de jeter les résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs avec les matières destinées à l'élimination

En 2020, 50 municipalités ont mis en place un règlement interdisant de jeter les résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs avec les ordures ménagères. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être appliquée sur l'ensemble du territoire à courte échéance.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant de jeter les résidus visés par un programme de récupération dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs avec les matières destinées à l'élimination
Échéance	31 décembre 2024

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 27 : Interdire de jeter les résidus de CRD avec les matières destinées à l'élimination

Selon le même modèle que les mesures 13, 18 et 26, un cadre réglementaire favorisant la gestion responsable des résidus de CRD en interdisant de les jeter avec les matières destinées à l'élimination est souhaité.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant un règlement interdisant de jeter les résidus de CRD avec les matières destinées à l'élimination
Échéance	31 décembre 2027

Mesure 28 : Acheminer les encombrants valorisables vers une filière de réemploi ou de récupération

En 2020, 21 municipalités ont acheminé les encombrants valorisables issus de la collecte ou reçus à l'écocentre vers une filière de récupération ou de réemploi. 28 municipalités ont acheminé les encombrants valorisables issus de la collecte vers une filière de récupération ou de réemploi et 55 municipalités ont acheminé les encombrants valorisables reçus à l'écocentre vers une filière de récupération ou de réemploi. Cette mesure est reconduite dans l'optique d'être appliquée sur l'ensemble du territoire annuellement et de favoriser le démontage des encombrants lorsque possible.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant acheminé les encombrants valorisables vers une filière de réemploi ou de récupération
Échéance	En continu

Mesure 29 : Augmenter l'offre de services pour les RDD

En 2020, les résidus domestiques dangereux étaient acceptés dans 38 des 61 écocentres ou installations similaires présents sur le territoire d'application. En augmentant l'offre de services pour la récupération des RDD, que ce soit par le biais de collectes spéciales, de points de dépôt mobile ou d'accès à des points de dépôt permanent, on vient réduire les quantités de résidus domestiques dangereux abandonnés ou éliminés et, par le fait même, atténuer les impacts environnementaux et les effets sur la santé associés.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant augmenté leur offre de services pour les RDD
Échéance	31 décembre 2028

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 30 : Améliorer l'accessibilité des services de recyclage des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), des encombrants et autres matières

Les lieux de dépôts sous gestion municipale qui reçoivent les résidus de CRD, les encombrants, les textiles, les résidus domestiques dangereux (RDD), et autres matières, telles que celles visées par la responsabilité élargie des producteurs, en vue de les valoriser sont peu accessibles notamment pour les personnes sans véhicule motorisé ou vivant avec des limitations fonctionnelles. Afin de promouvoir la participation aux efforts de collecte de l'ensemble de la population, il est nécessaire d'améliorer l'accessibilité des points de service déjà présents et de déployer des services de collecte personnalisés pour certaines matières, lorsque le besoin le justifie.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités qui ont mis en place des initiatives
Échéance	31 décembre 2027



Orientation 5

Mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles

Depuis le premier PMGMR, diverses actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'échelle du territoire ont été réalisées. Notamment dans les dernières années, la CMM a été partenaire de deux événements : le Festival zéro déchet et la Semaine québécoise de réduction des déchets. Ces événements permettent de rejoindre un large public et de faire la promotion de bonnes habitudes en gestion des matières résiduelles. Pour leur part, les municipalités ont dépensé plus de 600 000 \$ en activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en 2020.

La CMM et les municipalités doivent poursuivre leurs efforts afin de mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des

matières résiduelles et à poser des gestes concrets s'inscrivant dans cette lignée. Les activités devront viser tous les secteurs et faire appel à des organismes experts en activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation. Ces activités devront tenir compte de l'ensemble des particularités et des dynamiques du territoire et cibler les générateurs de divers secteurs, notamment les travailleurs et les étudiants, par des campagnes d'ISÉ faisant la promotion des 3RV-E, de manière à avoir un effet indirect sur leurs employeurs et leurs institutions. Les changements de comportements et le développement de compétences en GMR exigent des approches structurées et constantes, tant à domicile qu'en milieu de travail, si l'on souhaite obtenir une adhésion plus importante ainsi que des résultats tangibles.

Les municipalités ont dépensé plus de

600 000 \$

en activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en 2020.



Modernisation de la consigne et de la collecte sélective

La modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective selon une approche de responsabilité élargie du producteur prévoit que les organismes de gestion désignés réalisent des activités d'information, sensibilisation et d'éducation. Les mesures de l'orientation 5 seront complémentaires à ce nouveau contexte réglementaire.



La **cinquième orientation** vise à mobiliser la société civile, les industries, les commerces et les institutions quant à l'importance de participer aux activités de réduction à la source, de récupération, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles.

Pour ce faire,

OBJECTIF
est fixé

Allouer 2 % des montants dépensés pour la gestion des matières résiduelles sur le territoire métropolitain annuellement en activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation (ISFÉ).

MESURES

- RESPONSABILITÉ MUNICIPALE
- RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 31 : Organiser, au niveau municipal, des activités d'information et de sensibilisation concernant la gestion des matières résiduelles à l'intention de toutes les clientèles

Les activités d'information et de sensibilisation sont essentielles pour communiquer, auprès des divers publics, l'existence des nouveaux projets, programmes ou règlements. Ces activités aident également à prendre conscience des impacts d'une gestion inappropriée des matières résiduelles ainsi que des bénéfices du déploiement du PMGMR. Pour être efficaces, ces activités doivent s'appuyer sur des informations vulgarisées et adaptées aux différents publics cibles et, bien entendu, joindre le plus grand nombre de personnes possible. L'évaluation de ces activités comporte plusieurs défis, mais aide à parfaire leur portée.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation Nombre de personnes rejointes par les campagnes Dollars investis dans les activités
Échéance	Annuellement

MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 32 : Organiser, au niveau municipal, des activités de formation et d'éducation concernant la gestion des matières résiduelles à l'intention de toutes les clientèles

Les activités de formation et d'éducation sont complémentaires aux campagnes d'information et de sensibilisation, car elles permettent le développement de compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) associées à la GMR. Les activités de formation aident à développer des savoir-faire spécifiques au regard des plans, des programmes des règlements associés à la gestion des matières résiduelles, notamment dans les entreprises. Pour sa part, l'éducation aide, en milieu scolaire, à situer la gestion des matières résiduelles par rapport aux autres grands enjeux sociétaux (ou socioécologiques) en contribuant, plus particulièrement, à une réflexion sur notre rapport à la consommation, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

Responsabilité	Municipalités
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre d'activités de formation et d'éducation Nombre de personnes rejointes par les activités Dollars investis dans les activités
Échéance	Annuellement

Mesure 33 : Soutenir, au niveau métropolitain, des organismes œuvrant en activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation concernant la gestion des matières résiduelles

Reconnaissant que des organismes possèdent une expérience et une expertise sur son territoire et souhaitant que les activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation soient efficaces et rejoignent le plus grand nombre de personnes possible à l'échelle métropolitaine, la Communauté développera des projets et des partenariats avec ces organismes afin de parfaire la portée des activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Dollars investis dans les activités en partenariat avec les organismes experts
Échéance	Annuellement

Mesure 34 : Organiser un sommet sur la gestion des matières résiduelles

Vingt ans après la tenue du Colloque international sur les meilleures pratiques de valorisation des matières résiduelles, la CMM souhaite de nouveau rassembler les forces vives du milieu en organisant un sommet sur la gestion des matières résiduelles.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Réalisation du sommet
Échéance	31 décembre 2028

Mesure 35 : Mettre en place une communauté de pratiques impliquant les partenaires en gestion des matières résiduelles

La CMM souhaite offrir, sous forme d'une communauté de pratiques, un espace de concertation destiné aux intervenants du territoire, afin de mettre en commun les pratiques exemplaires, de stimuler la discussion et la réflexion des participants et de favoriser l'expérimentation concrète sur le terrain. Cette communauté de pratiques constituerait un réel outil d'aide à la décision, tant à l'échelle métropolitaine que municipale, régionale ou provinciale et sera, par exemple, mise à contribution dans le processus menant à l'implantation des installations de traitement des résidus ultimes ou encore pour accélérer la mise en œuvre d'initiatives en économie circulaire. Elle pourra s'inspirer de l'initiative de Metro Vancouver, le "National Zero Waste Council" et proposer un espace francophone aux partenaires.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Mise en place de la communauté de pratiques
Échéance	31 décembre 2027

Mesure 36 : Enrichir l'état des connaissances, accompagner les municipalités et assurer la diffusion des résultats en gestion des matières résiduelles

Chaque année, les municipalités et MRC remplissent un questionnaire de cueillette de données du PMGMR. Différentes informations sont demandées : la mise en œuvre des mesures du PMGMR, un bilan quantitatif et financier et le cheminement des matières. La diffusion de ces informations se fait par le biais de l'Observatoire Grand Montréal et des différents documents produits par la CMM. Pour différentes mesures, la CMM publiera, à l'intention des municipalités, des documents tels que des règlements type, des campagnes ou trousse de communication, des documents de bonnes pratiques, etc. Les modèles et outils développés par la CMM tiendront compte, lorsque pertinent, de l'accessibilité aux services de recyclage.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Diffusion des informations Nombre de documents d'appui transmis aux municipalités
Échéance	En continu



Orientation 6

Reconnaître l'autonomie régionale, planifier et assurer l'implantation des installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain

Depuis le début de ses travaux en gestion des matières résiduelles, la CMM défend le principe d'autonomie régionale. Dans son premier PMGMR, la CMM a demandé à ses cinq secteurs géographiques d'évaluer la faisabilité d'alternatives en vue d'implanter de nouvelles infrastructures de traitement et d'élimination des matières organiques et ultimes dans une perspective d'autonomie régionale de leur territoire respectif. Complété en 2012, l'exercice a permis de dégager les orientations sectorielles, principalement pour les matières organiques, et a mené à la planification des installations de traitement des matières organiques.

Afin de préparer la révision du PMGMR 2017-2024, la Commission de l'environnement s'est vu confier le mandat, en 2020, de

En 2020, 48 % des ordures ménagères sous gestion des 84 municipalités visées par le PMGMR ont été enfouies sur le territoire de la CMM, au LET de Terrebonne.

formuler des recommandations à l'égard des positions de la CMM sur l'exportation des résidus à éliminer à l'extérieur du territoire d'application du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. Tenant compte notamment des résultats d'une consultation ciblée menée dans le cadre de ce mandat, la commission a adopté son rapport sur l'élimination des matières résiduelles en mai 2021 et a recommandé le principe d'autonomie régionale métropolitaine visant la fin de l'exportation des matières résiduelles à l'extérieur du territoire métropolitain.

En 2020, 48 % des ordures ménagères sous gestion des 84 municipalités visées par le PMGMR ont été enfouies sur le territoire de la CMM, au LET de Terrebonne.



Le décret 759-2021, délivré en juin 2021, a autorisé le projet d'agrandissement du LET, section sud-ouest du secteur nord. Cette cellule permet d'étendre les activités du Complexe Enviro Connexions sur la dernière parcelle disponible. Advenant le maintien des quantités annuelles qui y sont acheminées, la durée de vie du site se terminerai au plus tard en 2029. La planification des prochaines installations devient donc primordiale, d'autant plus que certains LET situés à l'extérieur du territoire arriveront aussi au maximum de leur capacité dans un horizon rapproché. En 2020, c'est 89 % de toutes les matières résiduelles éliminées sur le territoire qui ont été enfouies. Les autres matières éliminées sont des boues incinérées.

En janvier 2022, à la suite d'une vaste consultation publique, le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement concernant l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes était rendu public. Parmi les orientations retenues,

La planification des prochaines installations devient donc primordiale, d'autant plus que certains LET situés à l'extérieur du territoire arriveront aussi au maximum de leur capacité dans un horizon rapproché. En 2020, c'est 89 % de toutes les matières résiduelles éliminées sur le territoire qui ont été enfouies.

l'orientation 9 aborde « l'incontournable régionalisation ». La commission d'enquête note que l'organisation du traitement des matières résiduelles selon les principes de régionalisation et de proximité présente des avantages en termes de renforcement de l'ancrage territorial et de l'acceptabilité sociale. L'acceptabilité sociale est de plus en plus difficile à obtenir dans le cadre des demandes d'agrandissement des lieux d'enfouissement techniques, surtout au regard de l'importation de déchets extérieurs.

Dans le contexte actuel de crise climatique, il faut tenir compte du fait que la production et la gestion des matières résiduelles ont des effets importants sur les émissions de GES, sur la qualité de l'atmosphère et sur l'environnement en général. En planifiant une régionalisation de la gestion des déchets afin que, graduellement, la CMM soit moins tributaire des installations extérieures, il sera possible d'observer une réduction globale des distances de transport des matières à éliminer et, par le fait même, une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La **sixième orientation** vise donc à reconnaître l'autonomie régionale, planifier et assurer l'implantation des installations nécessaires au traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain.

Pour ce faire,

VISION
ambitieuse est fixée
pour 2035

Traiter, sur le territoire métropolitain, 100 % des résidus ultimes générés sur le territoire métropolitain.



MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE



Mesure 37 : Mettre en place un bureau de projets visant à coordonner la gestion du traitement des résidus ultimes et à en maximiser la synergie et l'efficacité, au bénéfice de tous les secteurs, MRC et municipalités

Suivant la volonté de réduire l'exportation de déchets et de développer une autonomie régionale relativement au traitement des résidus ultimes, il apparaît nécessaire de consolider les expertises locales au sein d'un bureau de projets qui aura le mandat de planifier et optimiser la gestion des résidus ultimes au bénéfice de toutes les municipalités et MRC. Il importe de souligner que le bureau de projets visera avant tout une cohérence dans les décisions et les actions entourant le traitement des résidus ultimes et que celles-ci devraient respecter les principes d'équité et de représentativité intersecteurs.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Municipalités
Indicateur de suivi	Mise en place du bureau de projets
Échéance	31 décembre 2024

Mesure 38 : Réaliser des études exhaustives sur les technologies d'élimination, les modes de gouvernance et le financement de la planification, de l'implantation et de l'exploitation d'installations de traitement des résidus ultimes

Sachant que la gestion des matières résiduelles à éliminer ne pourra pas perdurer dans sa forme actuelle, la CMM perçoit la situation comme une opportunité d'analyser toutes les options de traitement potentielles afin de prendre les meilleures décisions qui permettront de mener vers l'atteinte d'une autonomie régionale, sans se limiter aux installations existantes. La CMM utilisera les données des études existantes et il va de soi que les études à l'échelle métropolitaine, incluant une caractérisation des flux, devront tenir compte du respect de la hiérarchie des 3RV-E en plus d'inclure une analyse de l'ensemble des impacts environnementaux, économiques et sociaux, et ce, tant à l'échelle locale que sectorielle ou régionale.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Réalisation des études
Échéance	31 décembre 2025

Mesure 39 : Assurer l'implantation d'une ou des installations de traitement des résidus ultimes sur le territoire métropolitain

Les études produites dans le cadre de la mesure 38 alimenteront la réflexion qui conduira aux options retenues relativement au type de traitement, au nombre d'installations et à la localisation de celles-ci. Pour l'implantation et l'exploitation d'installation(s) de traitement des résidus ultimes, les travaux du bureau de projets tiendront compte de l'acceptabilité sociale et des spécificités régionales. Les démarches devront s'amorcer rapidement afin de traiter, sur le territoire métropolitain, 100 % des résidus ultimes générés sur le territoire métropolitain, dès 2035.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Nombre d'activités réalisées
Échéance	En continu

MESURES

- RESPONSABILITÉ MUNICIPALE
- RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 40 : Mettre à jour le portrait métropolitain des émissions de GES liées à la gestion des matières résiduelles

La régionalisation de la gestion des matières résiduelles aura un impact direct sur les distances parcourues par les matières et, de ce fait, sur les émissions de GES imputables au transport des matières résiduelles. Par ailleurs, la ou les options de traitement des résidus ultimes retenues devront également répondre à la volonté de réduire les émissions de GES, d'où la pertinence de suivre cet indicateur pour s'assurer de maintenir les émissions à la baisse dans le temps.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Toutes les clientèles
Indicateur de suivi	Mise à jour du portrait métropolitain
Échéance	31 décembre 2027

Afin de compléter ce système de surveillance, la CMM souhaite, dans les prochaines années, assurer un suivi des réglementations mises en place.

Suivi et contrôle

L'article 53.9 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* indique que le plan de gestion doit comprendre « un système de surveillance et de suivi du plan destiné à en vérifier périodiquement l'application, entre autres le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures de mise en œuvre du plan prises, selon le cas, par la municipalité régionale ou les municipalités locales visées par le plan. » La CMM publie chaque année un rapport de suivi de la mise en œuvre des mesures du PMGMR. Afin de compléter ce système de surveillance, la CMM souhaite, dans les prochaines années, assurer un suivi des réglementations mises en place.



Les données publiées par la CMM sur l'observatoire du Grand Montréal permettent de suivre des indicateurs tels que les quantités de matières collectées, les taux de recyclage, les coûts et l'avancement de la mise en œuvre des mesures du PMGMR par municipalité. Ce suivi de la progression permet à la CMM d'assurer un appui et un soutien pertinents en fonction des différents défis que vivent les municipalités.



MESURES

RESPONSABILITÉ MUNICIPALE

RESPONSABILITÉ MÉTROPOLITAINE

Mesure 41 : Assurer un meilleur contrôle des matières déposées dans les bacs de récupération

Introduite avec la modification du PMGMR en 2020, cette mesure est maintenue avec une volonté d'être déployée dans toutes les municipalités, l'objectif étant d'améliorer la qualité des matières récupérées et, par ce fait, de diminuer les rejets dans les installations de traitement.

Responsabilité	Municipalités et MRC
Secteur ciblé	Municipalités et MRC
Indicateur de suivi	Nombre de municipalités ayant développé des mesures de contrôle
Échéance	Annuellement

Mesure 42 : Faire un suivi de l'application des règlements municipaux adoptés en gestion des matières résiduelles

En vertu de l'article 53.24 de la Loi sur la qualité de l'environnement, les municipalités locales visées par le PMGMR sont tenues, dans les 12 mois suivant l'entrée en vigueur du plan, de mettre leur réglementation en conformité avec les dispositions du plan. La CMM assurera un suivi de l'application des règlements et documentera, par exemple, le nombre d'agents d'information d'éco-conseillers, de visites terrain par des inspecteurs, d'avis de courtoisie, de constats d'infraction, etc. Le suivi de l'application réglementaire sera réalisé en conformité et en cohérence avec les règlements des paliers supérieurs, dont notamment ceux portant sur la modernisation de la collecte sélective et de la consigne.

Responsabilité	Communauté métropolitaine de Montréal
Secteur ciblé	Municipalités
Indicateur de suivi	Suivi de l'application des règlements
Échéance	Annuellement



6.

CADRE
FINANCIER
DU PMGMR
2024-2030



6. CADRE FINANCIER DU PMGMR 2024-2030

L'élaboration du cadre financier 2024-2030 a été menée en réalisant plusieurs étapes soit, dans l'ordre : l'analyse des quantités et des coûts observés par les enquêtes annuelles effectuées par la CMM de 2010 à 2020, la prévision des quantités générées, la prévision des quantités récupérées et la prévision des quantités éliminées, la prévision des coûts bruts et la prévision des coûts nets. Les quantités et les coûts prévus par le cadre financier 2024-2030 sont directement liés aux activités de gestion des matières résiduelles des 84 municipalités du territoire d'application du PMGMR. Les quantités projetées et les coûts estimés n'incluent pas la gestion des boues.

Projections des quantités

S'appuyant sur un historique de 11 ans d'observations, il a été possible d'extrapoler des tendances portant sur les quantités sous gestion municipale.. La génération est égale à la somme des matières récupérées et éliminées. La modélisation a consisté à prévoir la génération de chacune des catégories de matières, soit les matières recyclables, les matières organiques, les résidus de CRD, les encombrants et les autres matières (RDD, textiles et autres).

Ainsi, pour la période 2010-2020, le taux moyen annuel de croissance (TMAC) de chacune des catégories de matières a été calculé. Dans le cas des matières recyclables et des résidus de CRD, le taux moyen annuel de croissance utilisé correspond à la moyenne du taux moyen annuel de croissance 2010-2020 et du taux moyen annuel de croissance 2010-2019. Cet ajustement est rendu nécessaire en raison des quantités atypiques observées en 2020. En raison de la pandémie obligeant le télétravail, les quantités de ces deux catégories de matières sont anormalement élevées. Il y a eu plus de travaux de rénovation résidentielle, générant ainsi une augmentation du volume des CRD. De plus, les matières recyclables récupérées et éliminées provenant des lieux de travail, donc normalement exclues du secteur municipal, ont été transférées dans les lieux de résidence.

De plus, les matières recyclables récupérées et éliminées provenant des lieux de travail, donc normalement exclues du secteur municipal, ont été transférées dans les lieux de résidence.



Tableau 39 : Taux moyen annuel de croissance observé entre 2010 et 2020 (%)

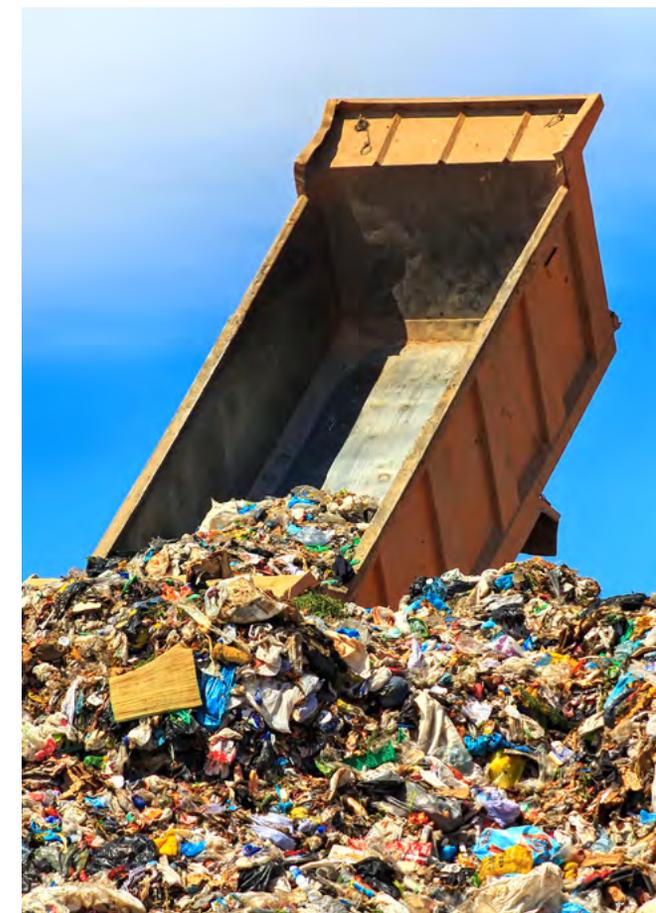
Type de matières	Taux moyen annuel de croissance
Matières recyclables	-2,35 ¹
Matières organiques	0,74
Résidus de CRD	-4,08 ¹
Encombrants	1,96
Autres	4,07

¹ Moyenne du TMAC 2010-2019 et du TMAC 2010-2020. De 2010 à 2020, Le TMAC est égal à -2,09 % pour les matières recyclables et à 4,45 % pour les CRD.

Pour chacune des catégories de matières, la quantité générée en 2020 est incrémentée annuellement à partir de 2021 jusqu'à 2030, selon son taux moyen annuel de croissance. Dans le cas des matières recyclables et des CRD, le taux moyen annuel de croissance 2010-2020 est utilisé pour prévoir la génération de 2021 et 2022. Afin de ne pas surestimer la génération à partir de 2023, le taux moyen annuel de croissance indiqué au tableau précédent est utilisé.

Tableau 40 : Génération prévue selon la catégorie de matières de 2024 à 2030 (milliers de tonnes)

Type de matières	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Matières recyclables	498,9	487,2	475,8	464,6	453,7	443,1	432,7
Matières organiques	897,6	904,2	911,0	917,7	924,6	931,5	938,4
Résidus de CRD	378,9	394,3	410,4	427,1	444,5	462,6	481,5
Encombrants	84,5	86,2	87,9	89,6	91,4	93,2	95,0
Autres	121,9	126,9	132,0	137,4	143,0	148,8	154,9
Total	1 981,8	1 981,8	2 017,0	2 036,5	2 057,2	2 079,2	2 102,5



La prévision des quantités récupérées consiste à multiplier la quantité générée par le taux annuel de recyclage et de valorisation. Ce dernier dépend de l'objectif de recyclage et de l'année de l'atteinte de l'objectif, présentés ci-dessous. Pour les encombrants et les autres matières, les quantités récupérées prévues sont calculées à partir du taux moyen annuel de croissance 2010-2020.

En 2020, les coûts bruts payés par les

84 municipalités du territoire d'application ont atteint

343,6 M\$



Tableau 41 : Objectif de recyclage et année d'atteinte des trois principales catégories de matières

	Taux de recyclage et de valorisation 2020	Objectif	Année d'atteinte	Progression annuelle pour atteinte de l'objectif
Matières recyclables ¹	55,9 %	75 %	2030	1,91 %
Matières organiques	33,5 %	70 %	2030	3,65 %
Résidus de CRD	60,7 %	70 %	2030	0,93 %

¹ Ne comprend pas les quantités récupérées par le système de consigne.

Projection des coûts bruts

En 2020, les coûts bruts payés par les 84 municipalités du territoire d'application ont atteint 343,6 M\$. En 2020, le coût observé d'une tonne collectée et traitée de matières recyclables (259 \$) et de matières organiques (199 \$) est supérieur à celui d'une tonne collectée et éliminée d'ordures ménagères (160 \$). Afin de prendre en compte les rejets des installations, les quantités récupérées de matières recyclables passent de 344 616 observées et gérées en 2020 à 305 330, et les quantités de matières organiques de 310 789 observées et gérées en 2020 à 292 142. Dans les faits, les quantités éliminées atteignent donc 1 104 771 tonnes au lieu des 1 046 777 tonnes observées et gérées en 2020. Un transfert de coût s'effectue des matières recyclables et organiques vers les ordures ménagères selon un coût par tonne plus bas. Par conséquent, aux fins de la prévision, le coût total assumé par les municipalités en 2020 se situe à 337,8 M\$ plutôt qu'à 343,6 M\$, une fois les ajustements précédemment expliqués apportés. Pour effectuer la prévision des coûts, il est nécessaire de concilier la réalité comptable des municipalités au tonnage revu à la baisse (matières recyclables et organiques) et à la hausse (matières éliminées). Par conséquent, afin de respecter davantage la réalité comptable des municipalités, la prévision utilise un coût par tonne établi selon les valeurs observées en 2020 et par la suite indexé annuellement selon le taux moyen annuel de croissance 2010-2020.

Tableau 42 : Coût par tonne prévu de 2020 à 2030 (dollars constants de 2020)

	2010	2020	TMAC	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Dollars constants de 2020									
Coûts de collecte										
Matières recyclables	222 \$	169 \$	-2,73 %	151 \$	147 \$	143 \$	139 \$	135 \$	131 \$	128 \$
Matières organiques	85 \$	117 \$	3,23 %	133 \$	137 \$	141 \$	146 \$	151 \$	156 \$	161 \$
Ordures ménagères	103 \$	92 \$	-1,16 %	88 \$	87 \$	86 \$	85 \$	84 \$	83 \$	82 \$
Coûts de traitement										
Matières recyclables	64 \$	90 \$	3,53 %	103 \$	107 \$	111 \$	115 \$	119 \$	123 \$	127 \$
Matières organiques	85 \$	82 \$	-0,33 %	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	80 \$	80 \$	80 \$
Ordures ménagères	70 \$	68 \$	-0,31 %	67 \$	67 \$	67 \$	66 \$	66 \$	66 \$	66 \$
Coûts de collecte et de traitement										
Autres (collecte et traitement)	982 \$	386 \$	-8,91 %	266 \$	242 \$	220 \$	201 \$	183 \$	167 \$	152 \$
Récupération CRD et encombrants	46 \$	78 \$	5,41 %	96 \$	102 \$	107 \$	113 \$	119 \$	126 \$	132 \$
Élimination CRD et encombrants	234 \$	234 \$	-0,02 %	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$
Total										
Matières recyclables	239 \$	259 \$	0,81 %	267 \$	269 \$	271 \$	274 \$	276 \$	278 \$	280 \$
Matières organiques	170 \$	199 \$	1,59 %	212 \$	216 \$	219 \$	222 \$	226 \$	230 \$	233 \$
Ordures ménagères	173 \$	160 \$	-0,81 %	155 \$	153 \$	152 \$	151 \$	150 \$	149 \$	147 \$
Autres (collecte et traitement)	982 \$	386 \$	-8,91 %	266 \$	242 \$	220 \$	201 \$	183 \$	167 \$	152 \$
Récupération CRD et encombrants	46 \$	78 \$	5,41 %	96 \$	102 \$	107 \$	113 \$	119 \$	126 \$	132 \$
Élimination CRD et encombrants	234 \$	234 \$	-0,02 %	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$	234 \$

Ces coûts par tonne sont ensuite multipliés par les quantités estimées.

Le tableau suivant illustre les coûts bruts du cadre financier du PMGMR 2024-2030. Tous les coûts sont exprimés en dollars constants de 2020.

Tableau 43 : Coûts bruts prévus de 2024 à 2030

Catégorie	2020	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Millions de dollars constants de 2020							
Matières recyclables	79 M\$	80,7 M\$	81,0 M\$	81,3 M\$	81,7 M\$	82,0 M\$	82,4 M\$	82,8 M\$
Matières organiques	58,2 M\$	92,4 M\$	102,0 M\$	112,2 M\$	122,8 M\$	133,9 M\$	145,6 M\$	157,9 M\$
Ordures ménagères	166,5 M\$	138,4 M\$	131,7 M\$	125,0 M\$	118,5 M\$	112,1 M\$	105,9 M\$	99,7 M\$
Autres	3,1 M\$	2,6 M\$	2,5 M\$	2,4 M\$	2,3 M\$	2,2 M\$	2,1 M\$	2,1 M\$
Récupération CRD et encombrants	16,4 M\$	25,6 M\$	28,5 M\$	31,8 M\$	35,4 M\$	39,5 M\$	44,0 M\$	49,1 M\$
Élimination CRD et encombrants	14,7 M\$	14,9 M\$	14,8 M\$	14,8 M\$	14,7 M\$	14,6 M\$	14,5 M\$	14,3 M\$
Total	337,8 M\$	354,5 M\$	360,6 M\$	367,5 M\$	375,4 M\$	384,7 M\$	394,5 M\$	405,8 M\$

Projection des coûts nets

Les municipalités reçoivent des revenus exogènes provenant du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* et du *Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables* (ce programme prendra fin en 2025), ce qui, lorsque soustrait des coûts bruts, produit un coût net avant ajustements. En effet, des ajustements sont nécessaires pour déterminer le réel coût

net en raison des coûts de collecte et de traitement assumés par Éco Entreprises Québec à partir de 2025 et des redevances supplémentaires à payer à partir de 2023 (la redevance pour chaque tonne éliminée passera de 20,19 \$ en 2020 à 46,00 \$ en 2031, soit une augmentation de 94 %). Soulignons que la prévision portant sur les revenus provenant de la redistribution des redevances est conservatrice, car l'enveloppe future du programme et les règles de redistribution sont encore inconnues.

La redevance pour chaque tonne éliminée passera de 20,19 \$ en 2020 à 46,00 \$ en 2031, soit une augmentation de 94 %.

Les coûts nets du PMGMR 2024-2030 représenteront un montant global de

1,9 G\$



Comme montré au tableau suivant, les coûts nets du PMGMR 2024-2030 représenteront un montant global de 1,9 G\$. Les coûts passeront de 234,1 M\$ en 2020 à 298,7 M\$ en 2030, soit une augmentation de 27,6 % par rapport à 2020. Ces coûts étant exprimés en dollars constants de 2020, si le PMGMR 2024-2030 était appliqué intégralement dès 2020, les contributions municipales augmenteraient de 27,6 %. Dès 2025, les coûts de la collecte sélective seront assumés par l'organisme de gestion désigné (OGD) et sont estimés à 291,3 M\$ pour la période de 2025-2030. Les coûts nets présentés représentent ceux associés aux services de collecte et de traitement jusqu'en 2030 en supposant l'atteinte des objectifs du PMGMR. Les coûts associés à la mise en oeuvre des mesures de responsabilité municipale n'y sont pas intégrés.

Tableau 44 : Coûts nets prévus de 2024 à 2030

Catégorie	2020	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2024-2030
	Millions de dollars constants de 2020								
Coûts bruts des services sous gestion municipale	337,8 M\$	354,5 M\$	360,6 M\$	367,5 M\$	375,4 M\$	384,4 M\$	394,5 M\$	405,8 M\$	2642,9 M\$
Revenus de redistribution des redevances à l'élimination	39 M\$	39,2 M\$	39,3 M\$	39,4 M\$	39,4 M\$	39,5 M\$	39,6 M\$	39,6 M\$	276 M\$
Revenus de compensations pour la collecte sélective	64,7 M\$	54,4 M\$	-	-	-	-	-	-	-
Coûts nets avant ajustements (coûts bruts - revenus)	234,1 M\$	260,9 M\$	321,3 M\$	328,2 M\$	336 M\$	344,9 M\$	355 M\$	366,2 M\$	2 312,5 M\$
Retrait des coûts collecte recyclages assumés par l'OGD de la collecte sélective	-	-	(46,8 M\$)	(45,8 M\$)	(44,7 M\$)	(43,7 M\$)	(42,6 M\$)	(41,2 M\$)	(265 M\$)
Retrait des coûts traitement recyclages assumés par l'OGD de la collecte sélective	-	-	(34,2 M\$)	(35,5 M\$)	(37 M\$)	(38,4 M\$)	(39,9 M\$)	(41,3 M\$)	(226,3 M\$)
Coûts redevances à l'élimination supplémentaires à payer	-	8,4 M\$	10M\$	11,3 M\$	12,5 M\$	13,6 M\$	14,5 M\$	15,3 M\$	85,8 M\$
Coûts nets après ajustements	234,1 M\$	269,4 M\$	250,2 M\$	258,2 M\$	266,9 M\$	276,5 M\$	287,1 M\$	298,7 M\$	1 906,9 M\$
Coût par ménage	136 \$	150 \$	138 \$	142 \$	145 \$	150 \$	155 \$	160 \$	-

Coût des mesures métropolitaines

Certaines mesures sont sous la responsabilité de la CMM. Les mesures 35, 36, 39, 40 et 42 seront réalisées à l'interne. Pour les autres mesures, le budget prévu est détaillé ci-dessous.

Tableau 45 : Estimation des coûts des mesures métropolitaines

Mesure métropolitaine	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Mesure 7 : Appuyer et soutenir les organismes et entreprises qui œuvrent dans le domaine de la réduction, de la récupération et de la valorisation auprès de la population	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Mesure 8 : Réaliser des projets de réduction du gaspillage alimentaire			300 000 \$				
Mesure 10 : Réaliser une étude métropolitaine sur des mesures d'écofiscalité		100 000 \$					
Mesure 33 : Soutenir, au niveau métropolitain, des organismes œuvrant en activités d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation concernant la gestion des matières résiduelles	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
Mesure 34 : Organiser un sommet sur la gestion des matières résiduelles					50 000 \$		
Mesure 37 : Créer un bureau de projets visant à coordonner la gestion du traitement des résidus ultimes et en maximiser la synergie et l'efficacité, au bénéfice de tous les secteurs, MRC et municipalités	50 000 \$						
Mesure 38 : Réaliser des études exhaustives sur les technologies d'élimination, le financement de la planification, l'implantation et l'exploitation d'installations		250 000 \$					
Coûts projetés des mesures métropolitaines	200 000 \$	500 000 \$	450 000 \$	150 000 \$	200 000 \$	150 000 \$	150 000 \$

Lors du choix des activités qui sont retenues d'une année à l'autre, la CMM intègrera les dépenses prévues à son budget annuel.

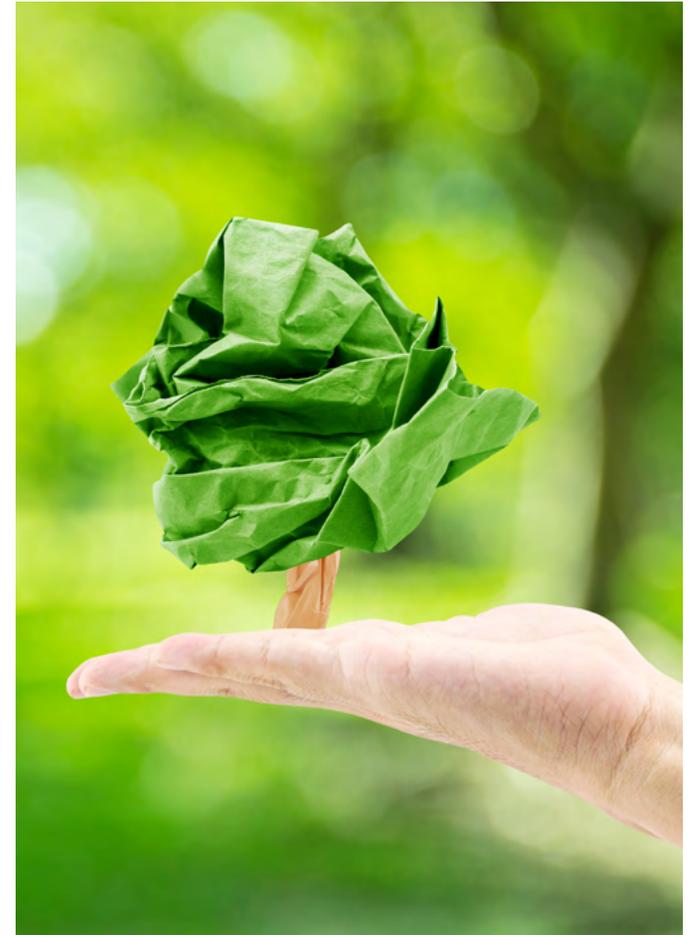
CONCLUSION

Depuis l'adoption du premier PMGMR, des progrès réels et encourageants ont été observés grâce aux efforts consentis à la fois par les municipalités et par les intervenants du Grand Montréal. Le tonnage des matières résiduelles municipales dans les sites d'enfouissement a été réduit; pour sa part, le tonnage des matières recyclées a augmenté.

L'expertise et l'expérience acquises permettent à la CMM et à ses membres d'être fiers de l'avancement et d'envisager l'avenir avec l'assurance qu'il est possible d'aller plus loin. À cet effet, il importe de garder en tête que la gestion des matières résiduelles, en dépit des progrès, constitue toujours un défi environnemental, social et économique. Pour le relever, il faudra réduire le plus possible la production même des matières résiduelles pour ensuite transformer en ressources la plus grande part des matières restantes, dans le respect des trois volets d'acceptabilité visés, qui sont d'ordre environnemental, social et économique.

L'élaboration du PMGMR 2024-2030 a été réalisée en se basant sur les résultats obtenus et a permis, à partir des renseignements recueillis au cours de ce processus, d'identifier plusieurs enjeux. Les objectifs, les orientations et les mesures définis en cohérence avec les exigences légales et la réalité régionale permettront de poursuivre l'engagement de la CMM dans le respect de la hiérarchie des 3RV-E et vers l'atteinte du zéro élimination.

L'expertise et l'expérience acquises permettent à la CMM et à ses membres d'être fiers de l'avancement et d'envisager l'avenir avec l'assurance qu'il est possible d'aller plus loin.



ANNEXES

ANNEXE A Projection de la population et du nombre de ménages sur le territoire d'application du PMGMR	139
ANNEXE B Méthodologie de l'inventaire	143
ANNEXE C Installations de gestion des matières résiduelles et des boues	151
ANNEXE D Organismes et entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles sur le territoire d'application	176

ANNEXE A

Projection de la population et du nombre de ménages sur le territoire d'application du PMGR

Projection de la population				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Baie-d'Urfé	3 808	3 730	3 724	3 755
Beaconsfield	19 805	19 796	20 011	20 366
Beauharnois	14 671	15 550	16 350	17 094
Beloil	26 505	27 624	28 362	29 000
Blainville	67 832	72 426	76 394	79 677
Boisbriand	27 927	28 676	29 590	30 639
Bois-des-Filion	10 491	10 815	11 124	11 438
Boucherville	43 533	43 836	43 994	44 086
Brossard	96 365	99 903	102 403	104 246
Calixa-Lavallée	553	557	550	541
Candiac	24 199	24 964	25 565	26 135
Carignan	13 331	14 793	16 054	17 160
Chambly	34 910	37 161	38 976	40 549
Charlemagne	6 302	6 352	6 346	6 295
Châteauguay	53 722	55 665	57 193	58 521
Contrecoeur	11 399	12 740	13 835	14 783
Côte-Saint-Luc	36 958	37 857	38 599	39 383
Delson	8 601	8 770	8 900	9 026
Deux-Montagnes	18 338	18 598	18 831	19 040
Dollard-des-Ormeaux	50 495	50 603	50 879	51 218
Dorval	20 709	20 926	20 944	20 828
Hampstead	7 660	7 767	7 911	8 119
Hudson	5 439	5 317	5 136	4 918

Projection de la population				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Kirkland	19 509	19 299	19 324	19 439
La Prairie	28 338	29 485	30 374	31 070
L'Assomption	25 826	27 349	28 673	29 952
Laval	466 920	484 579	499 978	513 373
L'Épiphanie*	9200	9480	9772	10062
Léry	2 387	2 390	2 382	2 366
Les Cèdres	7 731	8 063	8 340	8 578
L'Île-Cadieux	138	142	149	149
L'Île-Dorval	4	4	3	3
L'Île-Perrot	11 858	12 026	12 126	12 183
Longueuil	264 363	273 128	280 927	287 772
Lorraine	9 917	10 170	10 390	10 601
Mascouche	55 543	58 805	61 405	63 579
McMasterville	6 072	6 078	6 060	6 041
Mercier	16 727	18 179	19 425	20 573
Mirabel	68 688	73 851	77 815	80 995
Montréal	1 898 918	1 938 917	1 975 762	2 008 471
Montréal-Est	4 150	4 140	4 143	4 164
Montréal-Ouest	5 433	5 481	5 513	5 534
Mont-Royal	22 933	23 298	23 612	23 940
Mont-Saint-Hilaire	19 474	19 424	19 267	19 100
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	11 634	11 809	12 004	12 195
Oka	4 531	4 771	4 971	5 135

Projection de la population				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Otterburn Park	8 367	8 404	8 477	8 560
Pincourt	15 661	15 886	16 049	16 228
Pointe-Calumet	6 482	6 553	6 676	6 835
Pointe-Claire	35 173	36 071	36 765	37 225
Pointe-des-Cascades	2 070	2 290	2 479	2 649
Repentigny	88 695	90 115	91 127	91 963
Richelieu	5 653	5 728	5 758	5 747
Rosemère	14 236	14 352	14 485	14 617
Saint-Amable	14 596	15 606	16 559	17 485
Saint-Basile-le-Grand	17 458	17 501	17 635	17 844
Saint-Bruno-de-Montarville	27 361	27 549	27 661	27 782
Saint-Constant	32 810	34 758	36 295	37 545
Sainte-Anne-de-Bellevue	4 954	4 922	4 965	5 018
Sainte-Anne-des-Plaines	16 231	16 836	17 399	17 942
Sainte-Catherine	17 826	18 047	18 192	18 262
Sainte-Julie	30 378	30 152	29 886	29 587
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	22 170	24 018	25 834	27 748
Sainte-Thérèse	26 835	27 035	27 102	26 997
Saint-Eustache	46 607	47 171	47 401	47 434
Saint-Isidore	2 978	3 097	3 181	3 249
Saint-Jean-Baptiste	3 249	3 216	3 156	3 087
Saint-Joseph-du-Lac	7 741	8 156	8 489	8 782
Saint-Lambert	23 417	23 865	24 153	24 292
Saint-Lazare	23 271	24 105	24 847	25 470

Projection de la population				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 569	4 557	4 552	4 533
Saint-Mathieu	2 582	2 752	2 890	3 014
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 699	2 662	2 633	2 613
Saint-Philippe	8 529	9 444	10 270	11 021
Saint-Placide*	1804	1832	1849	1859
Saint-Sulpice	3 418	3 422	3 422	3 402
Senneville	958	947	949	960
Terrasse-Vaudreuil	1 990	1 986	1 978	1 969
Terrebonne	127 126	131 968	135 924	139 469
Varennes	21 851	21 929	21 880	21 794
Vaudreuil-Dorion	47 165	50 343	53 009	55 442
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 374	1 369	1 363	1 363
Verchères	5 780	5 719	5 681	5 676
Westmount	21 340	21 080	20 680	20 192

* Municipalité hors CMM

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, édition 2021.

Traitement : CMM, 2021.

Projection du nombre de ménages				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Baie-d'Urfé	1 372	1 376	1 383	1 404
Beaconsfield	6 932	7 061	7 222	7 428
Beauharnois	6 526	6 896	7 271	7 618
Beloeil	10 694	11 121	11 434	11 689
Blainville	26 185	28 437	30 280	31 596
Boisbriand	11 181	11 445	11 781	12 137
Bois-des-Filion	4 449	4 610	4 782	4 939
Boucherville	18 055	18 287	18 399	18 378
Brossard	37 792	39 264	40 401	41 253
Calixa-Lavallée	233	231	224	215
Candiac	9 658	10 171	10 554	10 852
Carignan	4 811	5 384	5 900	6 370
Chambly	13 934	14 989	15 878	16 604
Charlemagne	3 061	3 076	3 057	3 000
Châteauguay	21 243	22 107	22 866	23 516
Contrecoeur	4 882	5 368	5 806	6 217
Côte-Saint-Luc	14 668	14 867	14 983	15 061
Delson	3 545	3 678	3 779	3 835
Deux-Montagnes	7 828	8 058	8 236	8 364
Dollard-des-Ormeaux	18 187	18 489	18 671	18 798
Dorval	9 245	9 401	9 459	9 409
Hampstead	2 655	2 699	2 761	2 831
Hudson	2 479	2 464	2 381	2 268

Projection du nombre de ménages				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Kirkland	6 776	6 880	6 973	7 057
La Prairie	12 049	12 759	13 308	13 630
L'Assomption	10 081	10 684	11 268	11 785
Laval	179 787	187 188	193 807	199 235
L'Épiphanie*	3 676	3 798	3 927	4 043
Léry	1 005	1 013	1 010	1 005
Les Cèdres	3 078	3 252	3 403	3 525
L'Île-Cadieux	58	61	63	63
L'Île-Dorval	3	2	2	1
L'Île-Perrot	5 372	5 473	5 522	5 520
Longueuil	116 159	119 729	123 206	126 185
Lorraine	3 592	3 699	3 796	3 900
Mascouche	21 621	22 990	24 126	25 006
McMasterville	2 501	2 531	2 548	2 547
Mercier	6 164	6 699	7 202	7 690
Mirabel	27 904	30 425	32 460	34 005
Montréal	858 216	876 655	896 457	913 462
Montréal-Est	1 893	1 890	1 894	1 903
Montréal-Ouest	1 992	2 026	2 047	2 072
Mont-Royal	8 184	8 386	8 625	8 893
Mont-Saint-Hilaire	8 071	8 070	7 994	7 855
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	4 333	4 498	4 638	4 737
Oka	1 852	1 961	2 048	2 106

Projection du nombre de ménages				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Otterburn Park	3 302	3 335	3 366	3 386
Pincourt	6 132	6 336	6 515	6 670
Pointe-Calumet	2 700	2 752	2 820	2 893
Pointe-Claire	14 264	14 819	15 168	15 345
Pointe-des-Cascades	837	913	994	1 077
Repentigny	35 488	36 185	36 752	37 120
Richelieu	2 327	2 347	2 336	2 316
Rosemère	5 394	5 481	5 554	5 607
Saint-Amable	5 588	6 038	6 474	6 849
Saint-Basile-le-Grand	6 833	6 978	7 115	7 212
Saint-Bruno-de-Montarville	10 760	10 885	10 973	11 064
Saint-Constant	12 468	13 337	14 082	14 710
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 144	2 167	2 176	2 175
Sainte-Anne-des-Plaines	6 111	6 357	6 593	6 800
Sainte-Catherine	7 367	7 530	7 640	7 682
Sainte-Julie	11 774	11 757	11 645	11 439
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	8 563	9 429	10 352	11 246
Sainte-Thérèse	12 472	12 380	12 259	12 119
Saint-Eustache	20 011	20 417	20 621	20 637
Saint-Isidore	1 188	1 231	1 270	1 296
Saint-Jean-Baptiste	1 376	1 356	1 325	1 295
Saint-Joseph-du-Lac	3 076	3 303	3 492	3 646
Saint-Lambert	10 564	10 742	10 820	10 811
Saint-Lazare	8 332	8 853	9 285	9 610

Projection du nombre de ménages				
Municipalités	2026	2031	2036	2041
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 998	2 004	1 997	1 967
Saint-Mathieu	1 018	1 075	1 127	1 182
Saint-Mathieu-de-Beloeil	1 073	1 067	1 056	1 033
Saint-Philippe	3 306	3 673	4 036	4 373
Saint-Placide*	790	802	798	796
Saint-Sulpice	1 478	1 486	1 493	1 490
Senneville	371	375	377	381
Terrasse-Vaudreuil	846	847	849	846
Terrebonne	49 385	51 782	53 781	55 309
Varennes	8 666	8 725	8 719	8 651
Vaudreuil-Dorion	18 333	19 731	20 955	21 967
Vaudreuil-sur-le-Lac	506	508	507	503
Verchères	2 433	2 420	2 400	2 381
Westmount	9 236	9 209	9 036	8 778

* Municipalité hors CMM

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066, édition 2021.

Traitement : CMM, 2021.

ANNEXE B

MÉTHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

Méthodologie employée pour le secteur résidentiel

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Matières recyclables		
Quantité récupérée	Données de la collecte sélective des 84 municipalités. Répartition par sous-type à partir de la ventilation de l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC.	Quantités de matières recyclables récupérées par la collecte sélective, en excluant les rejets du centre de tri, réparties selon la ventilation proposée par l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Papier/carton : 67,5 % • Verre : 17,7 % • Métal : 4,2 % • Plastique : 11,4 % Les rejets du centre de tri ont été exclus des matières recyclables collectées. Le taux de rejet considéré est de 11,4 % (issu du Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC).
	Calculateur contenants consignés – 2018-2020	Le calculateur, pour les contenants consignés, de RECYC-QUÉBEC est utilisé pour estimer les quantités de contenants qui sont récupérés par le système de consigne. Ce calculateur propose des quantités moyennes de récupération par habitant pour l'ensemble de la province. En 2020, pour une population totale de la Communauté de 4 065 022 habitants (MAMH, 2020), les quantités récupérées sont donc les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Aluminium : 2,07 kg/hab. soit 8 431 tonnes pour l'ensemble de la Communauté; • Plastique : 0,46 kg/hab. soit 1 886 tonnes pour l'ensemble de la Communauté; • Verre : 2,26 kg/hab. soit 9 178 tonnes pour l'ensemble de la Communauté. Ajout des contenants consignés aux quantités de matières recyclables récupérées selon leur type (aluminium, plastique, verre).
Quantité éliminée	Données des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Papier/carton : 8,5 % • Verre : 2,3 % • Métal : 1,6 % • Plastique : 7,9 %

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Matières organiques		
Quantité récupérée	Données de la collecte des matières organiques (bac brun) des 84 municipalités. Répartition par sous-type à partir de l'étude de NI Corporation, 2013.	Les résidus verts collectés séparément du bac brun sont intégrés directement dans l'inventaire comme des résidus verts. Quantités de matières organiques récupérées par la collecte par bac brun, en excluant les rejets de l'installation de traitement, réparties selon la caractérisation des matières organiques et des ordures des secteurs résidentiels et ICI de quatre territoires de la Ville de Montréal (NI Corporation, 2013), à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Résidus verts : 33 % • Résidus alimentaires : 56 % • Autres matières organiques : 11 % Les rejets de l'installation de traitement ont été exclus des matières organiques collectées. Le taux de rejet considéré est de 6 % (issu du Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC).
Quantité éliminée	Données des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Résidus verts : 10,7 % • Résidus alimentaires : 27,8 % • Autres matières organiques : 18,1 %
Encombrants		
Quantité récupérée	Données statistiques des 84 municipalités.	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 15 229 tonnes.
Quantité éliminée	Données des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Encombrants : 4,8 %
	Données des 84 municipalités, collecte distincte des encombrants	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 15 393 tonnes.

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Résidus domestiques dangereux (RDD)		
Quantité récupérée	Données statistiques des 84 municipalités pour les RDD et les TIC récupérés.	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 3 127 tonnes de RDD et 1 299 tonnes de TIC.
	Données des organismes de gestion désignées pour les RDD sous REP	Données de la SOGHU 2020 pour la zone 1 (Montréal) : <ul style="list-style-type: none"> • 23 798 031 litres d'huile • 1 468 512 kg de filtres usagés • 786 913 kg de contenants usagés • 724 700 kg de glycols usagés • Total : 26 776 tonnes, soit 6,59 kg/hab. Données de l'ARPE 2020 : 2,1 kg/hab. pour l'ensemble de la province. Données de RecycFluo 2020 : 0,4 tonne pour l'ensemble du territoire. Données d'Éco-Peinture 2020 : 2 817 tonnes pour l'ensemble du territoire.
Quantité éliminée	Données statistiques des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • RDD : 1,4 %
Résidus CRD		
Quantité récupérée	Données statistiques des 84 municipalités pour les résidus CRD récupérés.	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 194 471 tonnes de résidus CRD récupérées par les programmes de gestion municipaux (écocentres, points de dépôt, etc.)
Quantité éliminée	Données statistiques des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Résidus CRD : 8,7 %
	Données des 84 municipalités collecte distincte des encombrants	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 39 821 tonnes.

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Textiles		
Quantité récupérée	Données statistiques des 84 municipalités pour les textiles récupérés.	Données statistiques des 84 municipalités. En 2020, cela représente 935 tonnes de textiles récupérés par les programmes de gestion municipaux (écocentres, points de dépôt, etc.)
	Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC pour estimer les textiles récupérés hors gestion municipale	Le bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC est utilisé pour estimer les textiles récupérés hors gestion municipale. Selon ce document, 7,5 kg/hab. de textile sont récupérés à l'échelle de la province. Les systèmes de récupération autres que municipaux représentent 99% du flux de textile récupéré. En comptabilisant uniquement les textiles valorisés localement (réemploi local et transformés sur place), cela correspond à 5,5 kg/hab. à l'échelle de la province. Ce taux par habitant est appliqué à la population totale de la CMM.
Quantité éliminée	Données statistiques des 84 municipalités. Quantité répartie par type en utilisant la caractérisation à l'élimination, échantillon CMM (RECYC-QUÉBEC, 2015-2017).	Quantité d'ordures éliminées sous gestion municipale et répartie par type en utilisant les résultats de l'échantillon de la CMM lors de la caractérisation à l'élimination de RECYC-QUÉBEC de 2015-2017, à savoir : • Textile : 3,0 %
Boues municipales		
Quantité récupérée	Enquête annuelle auprès des stations d'épuration.	Les données proviennent de l'enquête effectuée par la CMM auprès des 54 stations d'épuration du territoire. Les quantités sont présentées à une siccité de 30 %.
Quantité éliminée	Estimation pour les boues issues des installations septiques du territoire.	Estimation basée sur le nombre de fosses septiques présentes sur le territoire, en considérant qu'une fosse septique d'une résidence permanente est vidangée aux 2 ans (aux 4 ans pour résidence saisonnière). On considère qu'une fosse septique vidangée génère 1,7 m3 de boue à une siccité de 3 %. La siccité est ramenée à 20 %.
	Enquête annuelle auprès des stations d'épuration.	Les données proviennent de l'enquête effectuée par la CMM auprès des 54 stations d'épuration du territoire. Les quantités sont présentées à une siccité de 30 %.
Cendres		
Quantité éliminée	Enquête annuelle auprès des stations d'épuration. Non pris en compte dans l'inventaire résidentiel.	Les quantités de cendres récupérées proviennent de l'enquête annuelle auprès des 54 stations d'épuration du territoire. Les cendres proviennent de l'incinération des boues. Une partie de ces cendres est valorisée sur les terres agricoles ou utilisée pour la fabrication de ciment. L'autre partie est éliminée dans un LET. Les quantités de cendres présentées sont considérées être sèches (100 % de siccité).

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Rejets des installations		
Quantité éliminée	Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC	Rejet des centres de tri des matières recyclables : 11,4 % Rejet des installations de traitement de la matière organique : 6 %

Méthodologie employée pour le secteur ICI (excluant les résidus CRD qui sont inclus dans le secteur CRD)

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Matières recyclables		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC	L'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC permet d'estimer les quantités de matières recyclables générées, éliminées et récupérées par le secteur ICI. Un taux de récupération par employé par secteur économique (code SCIAN), est défini par défaut dans l'outil. Ce taux est appliqué au nombre d'employés pour l'ensemble de la Communauté.
Matières organiques		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC	L'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC permet d'estimer les quantités de matières organiques générées, éliminées et récupérées par le secteur ICI. Un taux de récupération par employé par secteur économique (code SCIAN) est défini par défaut dans l'outil. Ce taux est appliqué au nombre d'employés pour l'ensemble de la Communauté. Le bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC indique que 5 % des matières organiques du secteur ICI, en excluant les résidus agroalimentaires et les boues industrielles, sont récupérées. Ce taux de récupération est appliqué aux résidus verts, aux résidus alimentaires et aux autres matières compostables.
Résidus agroalimentaires		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC, étude de SOLINOV de 2013.	Outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC, étude de SOLINOV de 2013.

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Boues de papetières		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Papetières présentes sur le territoire : Kruger et Cascades	<p>Cascades : en 2020, les boues présentaient une siccité moyenne de 42% et ont été utilisées dans les applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation énergétique : 3 185 tonnes • Valorisation agricole : 22 357 tonnes • Restauration Site dégradé : 7 071 tonnes <p>Kruger : 14 % de siccité, les boues ont été utilisées dans les applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation énergétique : 6 900 tonnes • Restauration site dégradé : 5 147 tonnes
Plastique agricole		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Étude de RECYC-QUÉBEC de 2019 sur les plastiques agricoles et utilisation des superficies en culture extraites de l'Observatoire Grand Montréal.	<p>L'étude du Conseil pour le développement de l'agriculture au Québec (CDAQ) en 2009 et les données sur les superficies en culture pour l'année 2018, extraites du Cahier métropolitain numéro 9³ sont utilisées pour répartir les plastiques agricoles générés sur le territoire de la CMM. Comme le territoire s'étale sur d'autres régions administratives autres que Montréal, il est important d'être capable de distinguer la génération de plastique agricole attribuable à un secteur géographique en particulier. L'étude de 2009² de la CDAQ permet d'attribuer les quantités de matières générées par secteur géographique en fonction de la superficie en culture et des types de cultures. Finalement, les quantités générées obtenues sont par la suite ajustées pour correspondre à la réalité des différents secteurs géographiques. On retient un taux de récupération des plastiques agricoles de 20 % puisqu'il existe à proximité du territoire des points de collecte des plastiques (Sainte-Martine, Saint-Polycarpe et Saint-Charles-sur-Richelieu, et Mirabel à l'intérieur de la CMM).</p>
Rejet des installations		
Quantité éliminée	Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC	<p>Les pourcentages de rejets de l'outil ont été ajustés pour correspondre aux données du Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11,4 % de rejet pour les centres de tri des matières recyclables; • 6 % de rejet pour les installations de traitement de la matière organique;

¹ Portrait du gisement de résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec et estimation des aliments consommables gérés comme des résidus par les ICI de la filière de l'alimentation. SOLINOV. Mai 2013. Cette étude porte sur le gisement des résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec.

² https://www.agrireseau.net/energie/documents/Mat%C3%A8res%20plastiques_Rapport%20final.pdf

³ https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/CMM_9e_Cahier_Metropolitain_VFINALE.pdf

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Véhicules hors d'usage		
Quantité générée, récupérée et éliminée	Outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC	Le recyclage des véhicules hors d'usage est considéré dans l'inventaire. Un taux de récupération de 46,8 kg/hab. est défini dans l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC. Les quantités rejetées de ces centres de recyclage de la ferraille sont également précisées par l'outil d'inventaire.
Pneus		
Quantité récupérée	Calculateur de RECYC-QUÉBEC, 2020	Utilisation du calculateur de pneu 2020 de RECYC-QUÉBEC.

Méthodologie employée pour le secteur CRD

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
Résidus CRD		
Quantité récupérée	<p>Valeur des permis de bâtir pour 2020, tirée de l'Observatoire Grand Montréal pour chaque municipalité.</p> <p>Utilisation de l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC en déduisant les quantités de résidus CRD gérés par le secteur municipal</p>	<p>Utilisation de l'outil d'inventaire mis à jour en avril 2022 avec les données de la valeur des permis de bâtir pour l'année 2020. Les facteurs de génération, d'élimination et de récupération de l'outil ont été révisés à partir des données du Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC, et de l'étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020 de RECYC-QUÉBEC.</p> <p>Les taux de récupérations de l'outil d'inventaire mis à jour sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidus totaux de CRD : 42 kg/an/k\$ (baisse du taux de récupération de 83 % par rapport à l'outil 2012. En 2012, le taux de récupération était de 252,2 kg/an/k\$); • Bois : 22,17 kg/an/k\$ (baisse de 50% p/r à 2012. En 2012, on était à 48 kg/an/k\$). Cela est cohérent avec les observations sur le terrain de RECYC-QUÉBEC et la hausse des quantités de bois éliminées; • Gypse : 0,45 kg/an/k\$. • Bardeaux d'asphalte : 2,25 kg/an/k\$. • Autres matières CRD : 5,95 kg/an/k\$. <p>L'outil mis à jour en 2022 ne prend plus en considération les agrégats qui ont pu être conditionnés et recyclés directement en chantier ou par les entrepreneurs concernés (ex. : les travaux d'infrastructures routiers). Cette dernière activité regroupe la majorité des volumes de cette matière.</p> <p>Les résidus CRD récupérées par le secteur résidentiel ont été déduites des matières CRD comptabilisés dans le secteur CRD. Le secteur CRD comprend donc les résidus de CRD récupérés par des entrepreneurs en CRD et des ICI.</p>

Éléments	Source	Détails de la méthodologie
<p>Résidus CRD</p> <p>Quantité éliminée</p>	<p>Valeur des permis de bâtir pour 2020, tirée de l'Observatoire Grand Montréal pour chaque municipalité.</p> <p>Utilisation de l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC en déduisant les quantités de résidus CRD gérés par le secteur municipal</p>	<p>Utilisation de l'outil d'inventaire mis à jour en avril 2022 avec les données de la valeur des permis de bâtir pour l'année 2020. Les facteurs de génération, d'élimination et de récupération de l'outil ont été révisés à partir des données du Bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC, et de l'étude de caractérisation à l'élimination 2019-2020 de RECYC-QUÉBEC.</p> <p>Les taux d'élimination de l'outil d'inventaire mis à jour sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidus totaux de CRD : 86,4 kg/an/k\$; • Bois : 32,69 kg/an/k\$. Cela est cohérent avec les observations sur le terrain de RECYC-QUÉBEC et la hausse des quantités de bois éliminées; • Gypse : 6,17 kg/an/k\$. • Bardeaux d'asphalte : 2,64 kg/an/k\$. • Autres matières CRD : 16,55 kg/an/k\$. • Rejets des centres de tri CRD : 18,68 kg/an/k\$. • Rejets des centres de tri CRD utilisés en lieu d'élimination : 15,61 kg/an/k\$. Ces résidus sont comptabilisés uniquement dans les quantités de résidus CRD générées (ni dans éliminé, ni dans récupéré). <p>Les résidus CRD récupérées par le secteur résidentiel ont été déduites des matières CRD comptabilisés dans le secteur CRD selon la ventilation par type de matières proposées par l'outil d'inventaire. Le secteur CRD comprend donc des résidus de CRD éliminés par des entrepreneurs en CRD et des ICI.</p>

ANNEXE C

Installations de gestion des matières résiduelles et des boues

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Lieux d'enfouissement technique					
Complexe Enviro Connexions	3779, chemin des Quarante-Arpents, Terrebonne, Québec, J6V 9T6	Couronne Nord	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
Waste Management inc.	25, rue Gagnon, Drummondville, Québec, J2A 3H3	Hors CMM (Centre-du-Québec)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
	2535, 1 ^{re} rue, Sainte-Sophie, Québec, J5J 2R7	Hors CMM (Laurentides)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
Dépôt Rive-Nord inc.	1001, chemin Saint-Joseph, Saint-Thomas, Québec, J0K 1A0	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (Waste Management inc.)	6985, chemin des Sources, Lachute, Québec, J8H 2C5	Hors CMM (Laurentides)	Public	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
GFL Environmental inc.	702, route 137, Sainte-Cécile-de-Milton, Québec, J0E 2C0	Hors CMM (Montérégie)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Toutes matières résiduelles
Lieux d'enfouissement des débris de construction et de démolition (LED CD)					
Gestion intégrée de matériaux secs Lanaudière	1001, de la Sablière, Saint-Félix-de-Valois, Québec	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	CRD	Résidus de CRD uniquement
LED CD de Sainte-Julienne (2845-5103 Québec)	2903, montée Hamilton, Sainte-Julienne, Québec, J0K 2T0	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	CRD	Résidus de CRD uniquement

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Lieux d'enfouissement des débris de construction et de démolition (LEDCD)					
LEDCC Recyclage Sainte-Adèle (Multi-Recyclage)	1158, chemin Notre-Dame, Sainte-Adèle, Québec, J8B 1S5	Hors CMM (Laurentides)	Privé	CRD	Résidus de CRD uniquement
Sable des Forges (Groupe Bellemare)	11 450, boulevard Industriel, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1	Hors CMM (Mauricie)	Privé	CRD	Résidus de CRD uniquement
Centre de transfert des matières résiduelles					
Centre de transfert Matrec (GFL Environmental inc.)	5300, rue Albert-Millichamp, Arrondissement Saint-Hubert, Longueuil, Québec, J3Y 8X7	Agglomération de Longueuil	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
	3345, boulevard Laurier Est, Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 2B2	Hors CMM (Montérégie)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
Centre de transfert de Waste Management inc.	275, boulevard Saint-Elzéar Ouest, Laval, Québec, H7L 3N5	Laval	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
	978, boulevard Gérard-Cadieux, Salaberry-de-Valleyfield, Québec, J6T 6L6	Hors CMM (Montérégie)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
	112, boulevard Saint-Rémi, Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0	Hors CMM (Montérégie)	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
	2355 chemin du Lac, Longueuil, Québec, J4N 1C1	Agglomération de Longueuil	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Centre de transfert des matières résiduelles					
Centre de transfert d'EBI Environnement inc.	9000, avenue Marien, Montréal-Est, Québec, H1B 0A6	Agglomération de Montréal	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
Centre de transfert de Waste Connections of Canada inc.	1205, rue Louis-Marchand, Beloeil, Québec, J3G 6S4	Couronne Sud	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
Centre de transfert d'Enviro Connexion	325, rue Marie-Curie, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 5V5	Couronne Sud	Privé	Résidentiel, ICI et CRD	Résidus de CRD, ordures provenant des secteurs ICI et municipal
Multi Recyclage (centre de transfert de CRD)	140, rue Saulnier, Laval, Québec, H7M 1S8	Laval	Privé	CRD	Bois, papier, carton, plastique, agrégats (brique, ciment, roches, béton, asphalte), métaux, gypse, bardeaux d'asphaltes et autres matériaux secs
Conteneurs Rouville (nommé également Géant du conteneur, centre de transfert de résidus CRD)	3200, boulevard Industriel, Chambly, Québec, J3L 4X3	Couronne Sud	Privé	CRD	Transbordement de matériaux secs
Melimax (centre de transfert de résidus CRD)	2236, rue Pitt, Montréal, Québec, H4E 1A1	Agglomération de Montréal	Privé	CRD	Transbordement de matériaux secs
Fibres J.C. (centre de transfert de fibres)	3718, chemin de la Grande-Ligne, Chambly, Québec, J3L 4A7	Couronne Sud	Privé	ICI	Fibres uniquement

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Centres d'incinération des boues					
Centre d'épuration de la Rive-Sud	2999, rue de l'Île-Charron, Longueuil, Québec, J4G 1R6	Agglomération de Longueuil	Public	Résidentiel et ICI	Boues
Station d'épuration Jean-R. Marcotte	12 001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, H1C 1V3	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Boues
Centre de tri de déchets CRD					
Bricon	3550, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Longueuil (Saint-Hubert), Québec, J3Y 6T1	Agglomération de Longueuil	Privé	CRD	Agrégats (brique, pierre, béton, gravier), asphalte et autres matériaux de démolition
Construction Bauval	2282, chemin Saint-Rémi, Dorval, Québec, H9P 1L1	Agglomération de Montréal	Privé	CRD	Agrégats (bétons de ciment et bitumineux avec ou sans armature), asphalte
Multi Recyclage (centre de tri CRD)	3590, rue Saint-Patrick, Montréal, Québec, H4E 1A2	Agglomération de Montréal	Privé	CRD	Bois, papier, carton, plastique, agrégats (brique, ciment, roches, béton, asphalte), métaux, gypse, bardeaux d'asphaltes et autres matériaux secs
Services de recyclage Sterling	6000, route 158, Mirabel, Québec, J7N 2Z8	Couronne Nord	Privé	CRD	Matériaux secs (rebuts de bois, béton, métal et bardeaux d'asphalte)
	5570, place Maurice-Cullen, Laval, Québec, H7C 2T3	Laval			

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Centre de tri de déchets CRD					
Écoservices Tria	1985, rue Jean-Marie-Langlois, La Prairie, Québec, J5R 5Z8	Couronne Sud	Privé	CRD	À l'arrêt cause d'infraction à la LQE
Melimax (centre de tri CRD)	222 boulevard Industriel, Châteauguay, Québec, J6J 4Z2	Couronne Sud	Privé	CRD	Matériaux secs (bois, brique, béton, métaux, gypse, carton et plastique)
Enfouibec	18 055, rue Gauthier, Bécancour, Québec	Hors CMM (Centre-du-Québec)	Privé	CRD	Bois, béton, asphalte, brique, métaux et plastiques
Pavco	180, rue Armand-Majeau Sud, Saint-Roch-de-l'Achigan, Québec, J0K 3H0	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	CRD	Déchets de CRD, bois, agrégats (béton, roche, ciment), gypse, bardeau d'asphalte, métaux, carton et papier, déchets électroniques
Recyclage Frédéric Morin	1752, rue Saint-Cléophas, Saint-Gabriel-de-Brandon, Québec, J0K 2N0	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	CRD	Matériaux secs (bois, carton, métaux)
Émile Foucault Excavation	21, ch. De l'Écocentre, Grenville, Québec, J0V 1J0	Hors CMM (Laurentides)	Privé	CRD	Matériaux secs (asphalte, bardeaux, béton, brique, bois, papier/carton, plastique, métaux)
Martial Excavation	5431, rue Jonergin, Saint-Hubert, Québec, J3Y 2S1	Agglomération de Longueuil	Privé	CRD	Matériaux secs (asphalte, bardeaux d'asphalte, bois, branche, métaux, agrégats, terre, céramique)

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Centre de tri de déchets CRD					
Centre de tri d'Argenteuil	435, montée Cushing, Brownsburg-Chatham, Québec, J8G 1R7	Hors CMM (Laurentides)	Privé	CRD	Matériaux secs (asphalte, agrégats, bois, carton, plastique, gypse, métaux)
Groupe Bellemare	8750, boulevard industriel, Trois-Rivières, Québec, G9A 5E1	Hors CMM (Mauricie)	Privé	CRD	Agrégats, bardeaux, bois, carton, gypse, métaux, plastique et verre
Sani-Éco	530, rue Édouard, Granby, Québec, J2G 3Z6	Hors CMM (Montérégie)	Privé	CRD	Matériaux secs (asphalte, agrégats, bois, carton, plastique, gypse, métaux)
Recycle Gypse Québec	81, boulevard Saint-Rémi, Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0	Hors CMM (Montérégie)	Privé	CRD	Gypse uniquement
Camille Fontaine et Fils (GFL Matrec, centre de tri CRD)	3525, boulevard Laurier Est, Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 2B2	Hors CMM (Montérégie)	Privé	CRD	Bois, papier, carton, plastique, agrégats (brique, ciment, roches, béton, asphalte), métaux, gypse, bardeaux d'asphaltes et autres matériaux secs

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Koncas Recyclage (GFL Matrec, centre de tri CRD)	10 930, rue Sherbrooke Est, Montréal-Est, Québec, H1B 1B4	Agglomération de Montréal	Privé	CRD	Bois, papier, carton, plastique, agrégats (brique, ciment, roches, béton, asphalte), métaux, gypse, bardeaux d'asphaltes et autres matériaux secs
Centre de tri des matières recyclables					
Matrec (GFL), centre de tri des matières recyclables	5300, rue Albert-Millichamp, Arrondissement Saint-Hubert (Longueuil), Québec, J3Y 8X7	Agglomération de Longueuil	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Waste Management (WM), centre de tri des matières recyclables	275 boul. St-Elzéar Ouest, Laval, Québec, H7L 3J5	Laval	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Complexe environnemental de Saint-Michel (Ricova)	2240 rue Michel-Jurdant, Montréal, Québec, H1Z 4N7	Agglomération de Montréal	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Ricova – centre de tri de Châteauguay	235 boul. Industriel, Châteauguay, Québec, J6J 4Z2	Couronne Sud	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Centre de tri des matières recyclables de La Chine	1131 rue François Lenoir, Montréal, Québec, H8T 3P9	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Récupération Enviro Connexions	2555 avenue Dollard, Lasalle, Québec, H8N 3E5	Agglomération de Montréal	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Centre de tri des matières recyclables					
Cascades Récupération	63, boulevard Saint-Joseph, Montréal (Lachine), Québec, H8R 1A1	Agglomération de Montréal	Privé	ICI	Matières recyclables du secteur ICI
Fibres J.C. (centre de tri)	1305, rue de Montmorency, Montréal, Québec, H3K 2G3	Agglomération de Montréal	Privé	ICI	Fibres uniquement
Tricentris	2801, chemin des Quarante-Arpens, Terrebonne, Québec, J6V 9T6	Couronne Nord	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
	601, chemin Félix-Touchette, Lachute, Québec, J8H 2C5	Hors CMM (Laurentides)	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
EBI Environnement Inc.	1481, rue Raoul-Charette, Joliette, Québec, J6E 8S5	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	Résidentiel et ICI	Matières recyclables des secteurs municipal (collecte sélective) et ICI
Installations de traitement des matières organiques et/ou de disposition des boues résiduelles					
Complexe environnemental de Saint-Michel	2235 rue Michel-Jurdant, Montréal, Québec, H1Z 4N1	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Résidus verts
Plateforme de Compostage de l'Université de McGill	Pavillon James Administration, 845, rue Sherbrooke Ouest, bureau 318, Montréal, Québec, H3A 2T5	Agglomération de Montréal	Université	ICI (universitaire)	Résidus verts et alimentaires
Compostage de la Rue Notre-Dame Ouest (Ville de Montréal)	6000, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H4C 3K5	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires résidentiels et ICI, fumiers, résidus de bois

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Installations de traitement des matières organiques et/ou de disposition des boues résiduaires					
Complexe Enviro Connexions (Waste Connections)	3779, chemin des Quarante-Arpens, Terrebonne, Québec, J6V 9T6	Couronne Nord	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires résidentiels et ICI, résidus de bois
Compost Sainte-Anne	244, Montée Gagnon, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, J0N 1H0	Couronne Nord	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts
Centre de compostage de la Ville de Laval	1, place du Souvenir, Laval, Québec, H7V 3Z4	Laval	Public	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires
AZN2 Environnement	29, boulevard du Domaine, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7V 7P2	Couronne Sud	Privé	ICI	Résidus verts et alimentaires ICI
GSI Environnement	109, chemin du Maine Central, Bury, Québec, J0B 1J0	Hors CMM (Estrie)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, boues de fosses septiques et boues municipales
	415, Chemin Plaisance, Saint-Henri de Lévis, Québec, G0R 3E0	Hors CMM (Chaudière-Appalaches)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, boues de fosses septiques et boues municipales
	6985, chemin des Sources, Argenteuil, Québec, J8H 2C5	Hors CMM (Laurentide)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, boues de fosses septiques et boues municipales
Dépôt Rive-Nord (EBI Environnement)	1001, chemin Saint-Joseph, Saint-Thomas, Québec, J0K 3L0	Hors CMM (Lanaudière)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, résidus et boues agroalimentaires, résidus de papeteries

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Installations de traitement des matières organiques et/ou de disposition des boues résiduares					
Mironor	751, chemin de la 2ième Concession, Brownsburg-Chatham, Québec, J8G 1S9	Hors CMM (Laurentides)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, boues de fosses septiques et boues municipales
Compostage GL	1420, rang Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Québec, J0H 1S0	Hors CMM (Montérégie)	Privé	Résidentiel et ICI	Boues de station d'épuration
Lafleche Environmental	17 125 route Lafleche, Moose Creek, Ontario, K0C 1W0	Hors CMM (Ontario)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires, boues municipales et agroalimentaires
Epurson	47, rue Albert-Ferland, Chénéville Québec, J0V 1E0	Hors CMM (Outaouais)	Privé	Résidentiel et ICI	Résidus verts et alimentaires
Centre de biométhanisation des boues municipales de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR)	300, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 0M6	Couronne Sud	Public	Résidentiel	Boues municipales
Centre de biométhanisation des boues municipales de l'île Lebel	45, rue Lebel Repentigny, Québec, J6A 0A6	Couronne Nord	Public	Résidentiel	Boues municipales
Centre de biométhanisation des boues municipales de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL)	5000, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, Québec, J5C 1L9	Couronne Sud	Public	Résidentiel	Boues municipales
Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS)	3171, route Marie-Victorin, Varennes, Québec, J3X 0J4	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Matières organiques (résidentiel et ICI), boues de fosses septiques, boues agroalimentaires

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Stations municipales de traitement des eaux usées					
Centre d'épuration de la Rive-Sud	2999, rue de l'Île-Charron, Longueuil, Québec, J4G 1R6	Agglomération de Longueuil	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Jean-R. Marcotte	12 001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, H1C 1V3	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration Île Notre-Dame	n.d.	Agglomération de Montréal	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes	Sainte-Marthe-sur-le-Lac Accès depuis rue Maxime, Saint-Joseph-du-Lac	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'assainissement des eaux Rosemère-Lorraine	3, rue des Bernaches. Rosemère, Québec, J7A 4Z9	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station de purification des eaux de Repentigny	45, rue Lebel Repentigny, Québec, J6A 0A6	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Blainville–Sainte-Thérèse	500, rue Omer-Deserres, Blainville, Québec J7C 5N6	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de La Plaine	Rue Émile-Roy, Terrebonne, Québec	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Repentigny	1, montée des Arsenaux, Repentigny, Québec, J5Z 2C1	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Saint-Sulpice	1089, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice, Québec, J5W 1G1	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux Terrebonne-Mascouche	199, chemin de la Cabane-Ronde, Mascouche, Québec, J7K 0P1	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Stations municipales de traitement des eaux usées					
Station d'épuration des eaux usées Terrebonne	1050, boulevard de La Pinière Ouest, Terrebonne, Québec, J6Y 0J8	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration St-Benoît	9 700, rang Saint-Étienne, Mirabel, Québec, J7N 2T2	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Saint-Canut	13 750 Chemin St Simon, Mirabel, Québec, J7N 1P3	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Ste-Marianne	Montée Sainte-Marianne, Mirabel, Québec	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration St-Hermas	Mirabel, Québec	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration St-Janvier	14 273, rue des Étangs, Mirabel, Québec, J7J 0E6	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration de Boisbriand	740, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand, Québec, J7G 3K7	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration de Sainte-Anne-des-Plaines	3, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, J5M 4N2	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration de Saint-Eustache	50, 25 ^e Avenue, Saint-Eustache, Québec, J7P 5P4	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration des eaux usées de L'Assomption	1 000 montée Cormier, L'Assomption, Québec, J5W 3S3	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration d'Oka	2020, chemin d'Oka, Oka, Québec, J0N 1E0	Couronne Nord	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie	5000, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, Québec, J5C 1L9	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Stations municipales de traitement des eaux usées					
Station d'épuration de Léry	Rue du Parc Tisseur, Léry, Québec	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'assainissement des eaux Saint-Mathieu-de-Beloil	565, rue Provost, Saint-Mathieu-de-Beloil, Québec J3G 6X8	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station de traitement des eaux usées de Mercier	Boulevard Salaberry est, Mercier, Québec	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Carignan	2269 Chemin de Chambly, Carignan, Québec, J3L 4N4	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Chambly	2460, boulevard Industriel, Chambly, Québec, J3L 4V2	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Melocheville	300, rue Principale, Beauharnois, Québec, J6N 0J6	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Pincourt	707, boulevard Cardinal Léger, Pincourt, Québec, J7V 6W9	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Sainte-Julie	rue Lavoisier, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Z4	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Saint-Mathias-sur-Richelieu	Saint-Mathias-sur-Richelieu, Québec	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Saint-Philippe	99, rue Jean, Saint-Philippe, Québec, J0L 2K0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de Verchères	Rue de l'Industrie, Verchères, Québec, J0L 2R0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux de Saint-Isidore	203, rue Boyer, Saint-Isidore, Québec, J0L 2A0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Stations municipales de traitement des eaux usées					
Station d'épuration des eaux de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville	3041, rue Principale, Saint-Jean-Baptiste, Québec J0I 2B0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux usées de Contrecoeur	5000, route Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux usées Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1930, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-île-Perrot, Québec, J7W 1E2	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux usées Saint-Amable	710, rue Martin, Saint-Amable, Québec, J0L 1N0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration des eaux usées Saint-Bruno – Saint-Basile	200, chemin Bella-Vista, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1V8	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Saint-Bernard	500, chemin Saint-Bernard, Châteauguay, Québec, J6J 2T5	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Saint-Lazare	rue des monarques, Saint-Lazare, Québec	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station des eaux usées Les Cèdres	1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Québec, J7T 1A1	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration – Ville de L'Île Perrot	110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec, J7V 3G1	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration de Beauharnois	55, chemin des Hauts-Fourneaux, Beauharnois, Québec, J6N 1W5	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Stations municipales de traitement des eaux usées					
Usine d'épuration de Varennes	2650 rue Sainte-Anne, Varennes, Québec, J3X 0B6	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration des eaux de Vaudreuil-Dorion	2565, rue Paul Gérin-Lajoie, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 9H8	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration des eaux usées Vallée du Richelieu	300, rue Brunet, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 0M6	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration des eaux usées d'Hudson	Rue Wharf Hudson, Québec, J0P 1H0	Couronne Sud	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Auteuil	300, terrasse Brissette, Laval, Québec, H7J 1A2	Laval	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration Fabreville	3985, rue Séguin, Laval, Québec, H7R 5H2	Laval	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration LaPinière	1133, montée Masson Laval, Québec, H7C 0G4	Laval	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Station d'épuration de la Ville de L'Épiphanie	1, rue des Sulpiciens, L'Épiphanie, Québec, J5X 0C9	Hors CMM (Lanaudière)	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Usine d'épuration de Saint-Placide	Saint-Placide, Québec	Hors CMM (Laurentides)	Public	Résidentiel et ICI	Eaux résiduaires
Papetières					
Cascades Groupe Tissu	77, boulevard Marie-Victorin, Candiac, Québec, J5R 1C2	Couronne Sud	Privé	ICI	Papier et carton
Usine de carton Kruger	5845, place Turcot, Montréal, Québec, H4C 1V9	Agglomération de Montréal	Privé	ICI	Papier et carton

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public, privé, OBNL)	Provenance des matières (Résidentiel, ICI, CRD)	Matières traitées
Autres installations					
Holcim Canada	435, rue Trans-Canada, Longueuil, Québec, J4G 2P9	Agglomération de Longueuil	Privé	ICI	Agrégats, cendres d'incinération
Métaux Dépôt/AIM	10 301, boulevard Métropolitain Est, Montréal-Est, Québec, H1B 1A1	Agglomération de Montréal	Privé	ICI	Ferrailles
Arcelor Mittal	3185, route Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0	Couronne Sud	Privé	ICI	Ferrailles
Ciment Lafarge	1, chemin Lafarge, Saint-Constant, Québec, J0L 2H0	Couronne Sud	Privé	ICI	Agrégats, bois de construction, bois de démolition, bardeaux d'asphalte, gypse, plâtre, plastique (PVC), tapis, tissus, boues résiduelles, pneus de toutes sortes
AIM recyclage Laval	2185, montée Masson, Laval, Québec, H7E 4P2	Laval	Privé	ICI	Ferrailles
Holcim Canada/ Groupe Charette	966, chemin des Prairies, Joliette, Québec, J6E 0L4	Hors-CMM (Lanaudière)	Privé	ICI	Agrégats, bois de construction, bois de démolition, bardeaux d'asphalte, gypse, plâtre, plastique (PVC), tapis, tissus, boues résiduelles, pneus de toutes sortes

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Écocentre Marie-Victorin	1140, boulevard Marie-Victorin, Longueuil, Québec, J4G 2H9	Agglomération de Longueuil	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	
Écocentre Payer	5050, rue Ramsay, Longueuil, Québec, J3Y 2S3	Agglomération de Longueuil	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	
Écocentre de Saint-Bruno	600, rue Sagard, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 6B9	Agglomération de Longueuil	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	
Dépôt des travaux publics de Beaconsfield	300, Beaurepaire, Beaconsfield, Québec, H9W 3C1	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Cour des travaux publics de Dorval	550, boulevard Bouchard, Dorval, Québec, H9S 1B2	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
Cour de voirie de Kirkland	25, rue Claude-Jodoin, Kirkland, Québec, H1Y 3M2	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Écocentre Acadie	1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Montréal, Québec, H3M 3G1	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées													
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP
Écocentre LaSalle	7272, rue Saint-Patrick, Montréal, Québec, H8N 2W7	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Saint-Michel	2475, rue des Regrattiers, Montréal, Québec, H1Z 4P2	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Saint-Laurent	3535, rue Sartelon, Montréal, Québec, H4R 0K5	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre La Petite-Patrie	1100, rue des Carrières, Montréal, Québec, H2S 2A8	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Côte-des-Neiges	6925, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2B6	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Rivière-des-Prairies	11400, rue Léopold-Christin, Montréal, Québec, H1E 7R3	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Cour des Travaux publics de Pointe-Claire	50, avenue Terra-Cotta, Pointe-Claire, Québec, H9R 5A4	Agglomération de Montréal	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées													
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP
Écocentre de la MRC de L'Assomption	134, chemin des commissaires, L'Assomption, Québec, J5W 2T7	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre St-Canut	6000, route Sir-Wilfrid-Laurier, Mirabel, Québec, J7N 2Z8	Couronne Nord	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Saint-Janvier	14645, rue Joseph-Marc-Vermette, Mirabel, Québec, J7Z1X2	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre St-Augustin	15020, rue Louis-M.-Taillon, Mirabel, Québec, J7N 2K4	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Ste-Scholastique	9825, Rang St-Vincent, Mirabel, Québec, J7N 2T5	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre d'Oka	2017, chemin d'Oka, Oka, Québec, J0N 1E0	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Pointe-Calumet	720, 38 ^e rue, Pointe-Calumet, Québec, J0N 1G5	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées													
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP
Écoparc de Repentigny	335, rue Charles Marchand, Repentigny, Québec, J5Z 4N8	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
Écocentre Rosemère	190, rue Charbonneau, Rosemère, Québec, J7A 1L1	Couronne Nord	Public	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Écocentre Sainte-Anne-des-Plaines	111, rue des Entreprises, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, J0N 1H0	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2960, boulevard des Promenades, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, J0N 1P0	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Centre multirecyclage de Sainte-Thérèse	105, rue Blanchard, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 4N4	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Saint-Eustache	695, 25 ^e avenue, Saint-Eustache, Québec, J7R 4K3	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Saint-Joseph-du-Lac	4085, chemin d'Oka, Saint-Joseph-du-Lac, Québec, J0N 1M0	Couronne Nord	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Déchetterie du Complexe Enviro Connexions à Terrebonne	3779, chemin des Quarante-Arpents, Terrebonne, Québec, J6V 9T6	Couronne Nord	Privé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
Écocentre Beauharnois	50, chemin des hauts fourneaux, Beauharnois, Québec, J6N 1W5	Couronne Sud	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Écocentre Beloeil	986, rue Dupré, Beloeil, Québec, J3G 4A8	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Candiac	80, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, J5R 3L8	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre Chambly	2400, boulevard industriel, Chambly, Québec, J3L 4X3	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Centre de récupération Conteneurs Rouville	3200, boulevard industriel, Chambly, Québec, J3L 4X3	Couronne Sud	Privé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
Écocentre Châteauguay - DMS	224, boulevard Industriel, Châteauguay, Québec, J6J 4Z2	Couronne Sud	Privé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Nord	4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0	Couronne Sud	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre Marguerite-D'Youville secteur Sud	1975, chemin de l'énergie, Varennes, Québec, J3X 1P7	Couronne Sud	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Delson	61, rue Beauvais, Delson, Québec, J5B 1W5	Couronne Sud	Public	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Écocentre La Prairie	1100, chemin Saint-José, La Prairie, Québec, J5R 6A9	Couronne Sud	Public	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Mercier	485, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Mercier, Québec, J6R 2A9	Couronne Sud	Public	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
Écocentre régional de La Vallée-du-Richelieu	60 Rue Fisher, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3G 4S6	Couronne Sud	Public	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Saint-Basile-le-Grand	200, rue Bella-Vista, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1L1	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Garage municipal de Saint-Constant	25, montée Lisaline, Saint-Constant, Québec, J5A 2A8	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Sainte-Catherine	5900, boulevard Saint-Laurent, Sainte-Catherine, Québec, J5C 1B2	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
Écocentre Saint-Isidore	203, rue Boyer, Saint-Isidore, Québec, J0L 2A0	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Saint-Jean-Baptiste	3105, rue Léveillé, Saint-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Garage municipal de Saint-Mathieu	299, chemin Saint-Édouard, Saint-Mathieu, Québec, J0L 2H0	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
Garage municipal de Saint-Philippe	68, montée Monette Saint-Philippe, Québec, J0L 2K0	Couronne Sud	Public	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Écocentre Pincourt	750, boulevard Olympique, Pincourt, Québec, J7V 7C8	Couronne Sud	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Écocentre Vaudreuil-Dorion	2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 0V8	Couronne Sud	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Écocentre principal	1205, boulevard Dagenais Ouest, Laval, Québec, H7L 0A5	Laval	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Aire de réception des matériaux secs	4026, boulevard Dagenais Ouest, Laval, Québec, H7R 6E9	Laval	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Écocentre Saint-Zotique	2050, rue Principale, Saint-Zotique, Québec, J0P 1Z0	Hors CMM	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Écocentre Rigaud	32, rue de la Coopérative, Rigaud, Québec, J0P 1P0	Hors CMM	Public	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
Écocentre principal - MRC de Rouville	35, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est, Marieville, Québec, J3M 1P1	Hors CMM	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Écocentres et points de dépôts assimilables

Nom de l'établissement	Localisation	Secteur géographique	Statut (public ou privé)	Provenance des matières résidentiel	Provenance des matières ICI	Matières traitées														
						Bois	Agrégats	Bardeaux	Gypse	Débris de CRD du bâtiment	Encombrants	Résidus verts	Sols	Matières recyclables	Polystyrène	Textiles	Pneus	RDD	Produits sous REP	
Écocentre satellite - MRC de Rouville	275, route 112, Saint-Césaire, Québec, J0L 1T0	Hors CMM	Public	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	
Dépôt de résidus domestiques dangereux	507, rue catherine, Lachute, Québec, J8H 1G9	Hors CMM	Public	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Recyclage/Valorisation	Contrecoeur	Privé	ArcelorMittal Produits longs Canada - Centre de recyclage de Contrecoeur	3185, Route Marie-Victorin Ouest	450 392-3200	N		E						X														X										
Recyclage/Valorisation	Contrecoeur	Privé	Écolomondo International corp - Usine-pilote	999, Montée de la Pomme-d'Or	514 328-2955	O		E											X												X	X						
Recyclage/Valorisation	Delson	Privé	Environnement P.S.L. Inc	121, rue Industrielle	450 635-8155 ou 450 635-8221	O											X	X											X	X	X							
Recyclage/Valorisation	Saint-Constant	Privé	Lafarge Canada Inc.	1, chemin Lafarge	450 638-0311 ou 450 632-7750	O		E																									X					
Recyclage/Valorisation	Sainte-Catherine	Privé	Les industries Associées de l'Acier Ltée - Groupe Riva	7140, Route 132	450 632-1881	N		EP						X													X											

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Saint-Lambert	OBNL	Boutique Saint-Lambert - Renaissance	423, avenue Victoria	450 465-4764	N	X			X	X										X	X	X	X														X	
Récupération	Saint-Lambert	OBNL	Boutique Victoria-Princess - Renaissance	1455, avenue Victoria	450 904-4960	N	X			X	X										X	X	X	X														X	
Récupération	Beauharnois	OBNL	Le coin du partage Beauharnois	600, rue Ellice local, Local 109	450 225-1818	N	X	EP																		X												X	
Récupération	Beauharnois	Public	Écocentre Beauharnois	50, chemin des Hauts-Fourneaux	450 225-0650	O		P		X	X	X	X	X	X	X	X	X	Xo						X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Récupération	Beauharnois	Public	Ville de Beauharnois (Plusieurs bâtiments municipaux)	660, rue Ellice, bureau 100	450 429-3546	N		P																														X	
Récupération	Beloil	OBNL	La Boutique aux Fringues - Gens au travail	866, rue Laurier	450 467-9025	N	X	X	P																														X
Récupération	Beloil	Privé	Sports aux Puces - Beloil	650, rue Serge-Pépin, local 109	450 536-1999	N	X	P	X																														
Récupération	Candiac	OBNL	La Corne d'abondance - Moisson Rive-Sud	255, boulevard Montcalm Nord	450 444-6999	N	X			X	X												X	X		X									X			X	

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Saint-Basile-le-Grand	Public	Édifice Léon-Tailon - Travaux Public - Saint-Basile-le-Grand. Écocentre mobile	200, rue Bella-Vista	450 461-8000, p.8300	N		P			X	X	X		X	X	X	X	X						X			X	X	X				X					
Récupération	Saint-Constant	OBNL	Comptoir à linge et pastorale Saint-Constant	242, rue Saint-Pierre	450 632-7572	N	X	P	X								X					X	X						X						X	X			
Récupération	Saint-Constant	OBNL	La Voûte, Saint-Constant - Complexe Le Partage	125, rue Saint-Pierre	450 633-1688	N	X	X	P	X	X						X						X	X					X						X	X			
Récupération	Saint-Constant	OBNL	Écocentre de Saint-Constant - Complexe le Partage	25, montée Lasaline		N		P				X	X	X		X	X	X	X	X							X		X	X	X	X			X				
Récupération	Saint-Constant	Privé	ICI Pneu - Pneus et mécanique Saint-Constant inc. - Groupe Touchette	77, rue Saint-Pierre	450 632-4140	N						X								X																			
Récupération	Saint-Constant	Privé	La clé des mots - bouquinerie	200, rue Saint-Pierre	450 635-1411	N	X	P		X												X	X	X															
Récupération	Saint-Constant	Privé	Services de recyclage Globe métal, GMR Inc.	1545, 1ère Avenue	1-800-700-6382 ou 1 888 517-6368	N		E			X								X																				

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation																													
						Réemploi	Collecte à domicile	EP Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	C carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC
Récupération	Sainte-Catherine	Privé	Recyclage Métaux et autos Normand Legault inc.	1505, rue des Quais	514 364-1684	N	X	EP		X		X	X												X										X
Récupération	Sainte-Catherine	Privé	Solutions environnementales de Terrapure - Ville de Sainte-Catherine	1200, rue Garnier	450 633-4400	O		E		X																	X								
Récupération	Sainte-Catherine	Public	Garage municipal - Travaux publics de Sainte-Catherine	5900, boulevard Saint-Laurent	450 632-0590, p.5310	O		P		X	X	X	X	X	X	X	X										X	X	X	X	X	X	X		
Récupération	Sainte-Catherine	Privé	Supérieur Propane inc	600, rue Garnier	1 866-761-5854	N	X	EP				X					X																		
Récupération	Sainte-Catherine	OBNL	Friperie de l'Écluse	5367 boulevard Marie-Victorin	450 638-5303	N	X	P		X										X	X													X	
Récupération	Sainte-Catherine	Privé	Services environnementaux Clean Harbors	6785, Route 132	450 632-6640	O	X	EP									X																		
Récupération	Sainte-Julie	Privé	Copal Métal Inc	760-A, rue Principale	450 649-9559	N		EP		X		X													X										
Récupération	Sainte-Julie	OBNL	La Maison de l'Entraide de Sainte-Julie	500, avenue Jules-Choquet, bureau 100	450 649-4569	N	X	P	X	X											X	X												X	

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires				
						O																																				
Récupération	Saint-Mathieu	Public	Garage municipal - Travaux publics de Saint-Mathieu	311, chemin Saint-Édouard	450 632-9528	O		P				X		X				X	X											X			X	X	X							
Récupération	Saint-Mathieu	Public	Ville de Saint-Mathieu (Plusieurs bâtiments municipaux)	299, chemin Saint-Édouard	450 632-9525	N		P							X									X						X												
Récupération	Saint-Mathieu-de-Beloil	Privé	Pièces d'autos Saint-Mathieu	3104, rue Bernard-Pilon	1 800 363-6470	N	X	P			X			X						X								X			X											
Récupération	Saint-Mathieu-de-Beloil	Public	Ville de Saint-Mathieu-de-Beloil (plusieurs bâtiments municipaux)	5000, rue Des Loisirs	450 467-7490	N		P																						X						X						
Récupération	Mont-Saint-Hilaire	Public	Écocentre régional - Mont-Saint-Hilaire	Écocentre de la MRC	450 464-4636	O		P	X	X	X	X	X	X			X	X	X							X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Récupération	Saint-Philippe	Public	Garage municipal - Travaux publics Saint-Philippe (Écocentre)	68, rue Monette	450 659-0204, p.322	N		P			X	X			X		X	X	X									X		X		X	X	X	X							
Récupération	Saint-Philippe	Public	Ville de Saint-Philippe	175, chemin Sanguinet, bureau 201	450 659-7701, p.221	N		P																						X												
Récupération	Saint-Philippe	Privé	Pièces d'autos G.+C. inc.	1545, route Édouard VII	450 659-5770 ou 514 866-9114	N						X		X														X			X											

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Vaudreuil-Dorion	Privé	Jean Coutu	252, boulevard Harwood	450 455-6141	N		P																			X		X							X		
Récupération	Vaudreuil-Dorion	OBNL	Le Zèbre Rouge	115, chemin Lotbinière, local 100	450 424-2422	N	X	P	X																													
Récupération	Vaudreuil-Dorion	Privé	Multi-Distribution Industrielle	950, rue Valois, suite 124	514 788-5771	N		P									X																					
Récupération	Pointe-des-Cascades	Privé	Recyclage de Métaux GB	3, rue Place Albert-Leroux	450 424-9807	N		EP																			X											
Récupération	L'Île Perrot	OBNL	Renaissance Librairie	106, boulevard Don-Quichotte, unité 22	514 901-0606	N	X	P	X	X						X		X			X	X	X	X										X		X		
Récupération	Vaudreuil-Dorion	Public	Service des loisirs et de la culture de Vaudreuil-Dorion	3093, boulevard de la Gare, 2 ^{ième} étage	-	N		P					X																X									
Récupération	Vaudreuil-Dorion	Privé	UPS Store 360	3050, boulevard De la Gare (Walmart)	450 319-1008	O		EP										X																				
Récupération	Pincourt	Public	Écocentre de Pincourt	750 boulevard Olympique	450 455-5434	*		P				X				X	X	X							X				X	X	X	X			X		X	

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Châteauguay	Privé	Desjardins Chevrolet Buick GMC Inc.	190, boulevard Saint-Jean-Baptiste	450 691-6000	O		P	X											X										X	X							
Récupération	Châteauguay	Privé	Châteauguay Toyota	195, boulevard Saint-Jean-Baptiste	450 692-1200	O		P	X											X										X	X							
Récupération	Châteauguay	OBNL	Héritage Saint-Bernard	480, boulevard d'Youville	450 698-3133	N		P																						X								
Récupération	Châteauguay	Public	CLSC Châteauguay	95, avenue de la Verdure	450 699-3333																						X		X					X	X			
Récupération	Châteauguay	Public	Hôpital Anna-Laberge	200, boulevard Brisebois	450 699-2425																						X											
Récupération	Châteauguay	Public	GMF Jardins-Roussillon	230, boulevard Brisebois (bureau 302)	450 699-2083																					X												
Récupération	Delson	Privé	Hamster / Buro & CIE	35, boulevard Georges-Gagné, suite 11	450 638-2610	N		P							X															X								
Récupération	Delson	Privé	Vision Chevrolet Buick GMS	30, route 132	450 632-2220	O		P												X																		
Récupération	Delson	OBNL	Maison des jeunes Symphonie	65, rue Boardman	845 063-2105	N		P																					X									

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Saint-Constant	Privé	Clinique Bouchard, Lapierre & associés, optométristes	35, rue Saint-Pierre (bureau 2)	450 635-1635	N		P																X															
Récupération	Saint-Isidore	OBNL	Bistro culturel Cœur de Village	680, rang Saint-Régis	514 400-5351	N	X	P	X	X													X	X															
Récupération	Saint-Isidore	Privé	Atelier mécanique Saint-Isidore Inc.	186, rue Boyer	450 454-2683	O		P			X									X										X		X							
Récupération	Saint-Philippe	Privé	Recyc-Métaux Solution Inc.	164, rue Foucreault	514 712-7160	N		P	X	X	X	X	X	X	X												X	X			X								
Récupération	Saint-Philippe	Privé	Gaz Propane Rainville Inc.	300, Montée Monette	450 444-3444	O		EP					X							X																			
Récupération	Sainte-Catherine	Public	Ville de Sainte-Catherine (plusieurs bâtiments municipaux)	5465, boulevard Marie-Victorin	450 632-0590																									X									
Récupération	Beauharnois	Privé	Prud'homme Technologies	46, boulevard de Maple Grove	450 225-7637	O		EP													X							X											
Récupération	Verchères	OBNL	Comité d'entraide de Verchères	581, route Marie-Victorin	450 583-5888	N	X	EP																			X												
Récupération	Verchères	OBNL	Aux trésors de Madeleine - Comité d'entraide de Verchères	581, route Marie-Victorin (sous-sol de la mairie)	450 583-5888	N	X	X	P	X	X						X	X				X	X		X	X			X						X		X		

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Beloeil	Privé	Boutique Pour une 2ième Vie	949C, rue Bernard Pilon	450 281-0919	N	X	P	X								X					X	X	X					X											
Récupération	Beloeil	OBNL	Comptoir familial - Paroisse Trinité-sur-Richelieu	308, Montsabré, Beloeil	450 446-2222	N	X	P	X									X					X	X													X			
Récupération	Mont Saint-Hilaire	OBNL	Friperie du Centre d'Action Bénévole	410, boulevard Sir Wilfrid-Laurier	450 464-8949	N	X	P	X	X							X	X					X	X														X		
Récupération	Beloeil	Privé	Outillage Placide Mathieu	670, rue Picard	450 467-3565	N		P																															X	
Récupération	Beloeil	Privé	Le Requinqueur	125, rue Desjardins	514 743-5299	O	X	X	EP														X	X																
Récupération	Beloeil	Privé	Le Bonheur de Sophie	331, de Rouville	450 527-3030	N	X	P															X	X																
Récupération	Carignan	Public	Garage municipale de Carignan	2555, chemin Bellevue	-	N		P		X									X										X										X	
Récupération	Chambly	Privé	Les Pneus Robert Bernard (Chambly) Ltée - Point S	965, boulevard de Périgny	450 658-1342	O		P		X									X																					X
Récupération	Richelieu	Privé	Xpert Micro	1010, 1 ^{ère} rue	450 658-6057	N		EP																																X

Couronne Sud

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	EPCollecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires			
						N	X	P	X	X																															
Récupération	Saint-Basile-le-Grand	OBNL	Comptoir communautaire Bric-à-brac - Fabrique de la paroisse Saint-Basile-le-Grand	205, rue Principale	450 653-6144	N	X	P	X	X							X						X	X					X								X				
Récupération	Sainte-Julie	Privé	Trésors d'enfants	860-B, Mont Sainte-Julie	450 922-4440	N	X															X																	X		
Récupération	Pincourt	Privé	Marché du disque	101, boulevard Cardinal Léger	514 4 25-1991	N	X																	X																	
Récupération	Saint-Jean-Baptiste	Public	Garage municipal - Ville de Saint-Jean-Baptiste	3105, rue Léveillé	450 467-3456, p.222	N		P				X	X						X										X		X	X					X				
Récupération	Saint-Jean-Baptiste	Public	Chalet des loisirs - Ville de Saint-Jean-Baptiste	3155, rue Gadbois	450 467-3456, p.222	N																							X												
Récupération	Contrecoeur	Privé	Triumvirat Environmental	1223, Montée de la Pomme d'Or	450 587-7038	O														X								X													
Récupération	Vaudreuil-Dorion	Privé	Enviro connexions - Centre de transbordement Raylobec	325, rue Curie	450 424-0060					X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Saint-Rémi (hors CMM)	Privé	Centre de Transfert WM Canada	112, boulevard Saint-Rémi						X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Récupération	Beloil	Privé	Enviro connexions Beloil	1205, rue Louis-Marchand	450 464-8121					X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation																														
						Réemploi	Collecte à domicile	EP Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre
Récupération	Blainville	OBNL	Comptoir d'Aubaines NDA - Paroisse Sainte-Famille - Saint-Rédempteur	421, boulevard Labelle	450 437-2018, p.406	N	X	P	X	X							X	X	X	X																X
Récupération	Blainville	Privé	RPM Eco	100, rue Marius-Warnet	1 877 535-0777	O	X	EP							X												X									
Récupération	Boisbriand	Privé	Enviro Connexions - Waste Connections of Canada	4141, boulevard Grande-Allée	450 435-2627	O	X	E						X								X		X		X									X	
Récupération	Boisbriand	Privé	AIM Recyclage - Métaux Boisbriand	4180, rue Marcel-Lacasse	450 433-5858 ou 514 397-8678	N		EP					X										X													
Récupération	Boisbriand	Privé	Lencrier	4480A, boulevard de la Grande-Allée	450 818-9899 ou 1-877-883-6273	N		EP					X																							
Récupération	Boisbriand	Public	Ville de Boisbriand (plusieurs bâtiments municipaux)	940, boulevard De la Grande-Allée	450 435-1954	N		P					X								X				X										X	
Récupération	Bois-des-Filion	Public	Ville de Bois-des-Filion	60, 36 ^{ième} Avenue	450 621-1460								X		X										X										X	

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
						O	X		X	X	X	X																											
Récupération	Bois-des-Filion	Public	Écocentre Bois-des-Filion	690, rue de la Sablière	450 621-1460, p.162	O		EP	X	X	X	X	X			X	X	X	X									X	X	X	X	X	X	X	X				
Récupération	Bois-des-Filion	OBNL	Comptoir d'entraide Bois-des-Filion - Parioisse St-Luc	388, boulevard Adolphe-Chapleau	450 621-5521 p. 233	N	X	P	X	X										X	X	X	X															X	
Récupération	Charlemagne	Privé	Clinique du Bar BQ	371, rue Notre-Dame	450 581-1264	N		P					X																										
Récupération	Charlemagne	Privé	AM Démolition	261, rue De la Presqu'île	450 581-4151 ou 450 581-4840	O	X	E			X																X	X		X									
Récupération	Charlemagne	Privé	Sylmag Récupération de papiers	287, rue de la Presqu'île	450 582-7358	O		EP									X																						
Récupération	Charlemagne	OBNL	Friperie Le Papiilon-Entrepôt - Maison Adhémar-Dion	115 boulevard Céline-Dion	450 932-6720 ou 450 932-0870	N	X	X																														X	
Récupération	Charlemagne	Public	Ville de Charlemagne (Plusieurs bâtiments municipaux)	84, rue du Sacré-Cœur	450 581-2541	N		P																				X											
Récupération	Deux-Montagnes	OBNL	Comité d'aide alimentaire des Patriotes	1906, chemin d'Oka	450 472-9469	N	X	EP																		X													
Récupération	Deux-Montagnes	OBNL	La Boutik - Centre Marie Eve	1803, Chemin d'Oka	450 413-1441 ou 450 491-1494 p.11	N	X	P													X	X																X	

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Mirabel	OBNL	Centre de dépannage St-Canut	9615, boulevard Saint-Canut	450 530-7094	N	X	P		X	X										X	X	X	X													X		
Récupération	Mirabel	OBNL	Centre de dépannage St-Janvier Mirabel	17599, rue Victor	450 434-4037	N	X	P		X	X										X	X	X	X														X	
Récupération	Mirabel	OBNL	Centre de dépannage de Sainte-Scholastique Mirabel	10145, rue Saint-Vincent	450 331-1724	N	X	P		X	X										X	X	X	X														X	
Récupération	Mirabel	OBNL	Comptoir d'entraide populaire Saint-Augustin	8555, rue Saint-Jacques	450 475-7609	N		P		X	X										X	X	X	X															X
Récupération	Mirabel	Public	Ville de Mirabel	14 111, rue Saint-Jean	450 475-8653 (service de l'environnement : 450 475-2006)	N		P																															X
Récupération	Mirabel	Public	Écocentre de Mirabel - Secteur Saint-Janvier	14645, rue Joseph-Marc-Vermette	450 475-2006 (service de l'environnement Ville de Mirabel)	N		P				X	X	X		X	X		X	X						X		X	X	X	X	X	X	X	X				

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Repentigny	Privé	Écocentre de Repentigny - EBI	336, rue Charles Marchand	450 470-3830 ou 450 589-2288	O		P	X	X							X								X	X		X	X	X	X	X	X				
Récupération	Repentigny	Public	Ville de Repentigny (Plusieurs bâtiments municipaux)	435, boulevard Iberville	450 470-3000	N		P						X																					X		
Récupération	Repentigny	Privé	GameStop - Galerie Rive-Nord	100, boulevard Brien	450-654-9449	N	X	P													X														X		
Récupération	Repentigny	Privé	King Ink Jet - Galerie Rive-Nord	100, boulevard Brien	450 657-7675 ou 514 977-9748	N	X							X																							
Récupération	Repentigny	Privé	La P'tite Cachotière, Friperie	818, rue Notre-Dame, suite 110	450 585-2220			X																													X
Récupération	Repentigny	Privé	Rogers	100-129, boulevard Brien	450 581-7756	N		P																					X					X			
Récupération	Repentigny	Privé	Lunimaires Repentigny	243, boulevard Brien	450 585-4988	N		EP								X													X						X		
Récupération	Repentigny	OBNL	Club Lions de Repentigny	50, rue Thouin	450 581-0222	N	X	P						X									X												X		
Récupération	Repentigny	Privé	Audioprotec	110-A, boulevard Industriel	450 581-0542	O		P																						X							

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
						O	X	X	P		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Récupération	Sainte-Anne-des-Plaines	Privé	Recyclage de pièces d'auto Ste-Anne	123, chemin Sainte-Claire	450 478-7998 ou 514 961-7998	O	X	X	P		X		X						X								X					X							
Récupération	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	OBNL	Auto Cougar	3161 chemin d'Oka	450 735-3803	O			P		X								X														X						
Récupération	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	OBNL	Comptoir alimentaire de Sainte-Marthe - Paroisse Ste-Marie-du-Lac	3101, rue de l'Église	450 478-5113 ou 450 473-9877, p.1007	N	X		X	X											X	X	X	X			X												X
Récupération	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Public	Garage municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2960, boulevard Des Promenades		O			P		X					X		X	X														X	X					
Récupération	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	Public	Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (plusieurs bâtiments municipaux)	3000, chemin d'Oka	450 472-7310	N			P					X																X									
Récupération	Sainte-Sophie (hors CMM)	Privé	Waste Management inc. - LET	2535, 1ère Rue	450 438-5604 ou 450 431-2313	O		X		X		X				X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Sainte-Thérèse	OBNL	Comptoir Dépanne-tout	69, rue Turgeon	4500 979-4955	N			P	X	X									X	X	X	X																X
Récupération	Sainte-Thérèse	OBNL	Société d'entraide familiale	62, rue Saint-Jean	450 430-5840	N														X	X	X	X	X	X		X												X
Récupération	Sainte-Thérèse	OBNL	Club Lions	120, boulevard Du Séminaire	514 905-1737	N	X		P															X	X														

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Terrebonne	OBNL	Les Trésors cachés - Comptoir d'entraide de Terrebonne (Centraide Laurentides)	421, rue Léveillé	450 471-1067	N	X	P	X	X											X	X	X	X													X	
Récupération	Terrebonne	OBNL	Comptoir familial de Terrebonne	529, rue Saint-Louis	450 471-0017	N	X	X	P	X	X					X				X	X	X	X		X										X	X		
Récupération	Terrebonne	OBNL	Service d'aide SEDAI T.S.S.	3677, montée Gagnon	450 433-0888	N	X	P		X																X		X									X	
Récupération	Terrebonne	Public	Ville de Terrebonne (Plusieurs bâtiments municipaux)	775, rue Saint-Jean-Baptiste	450 961-2001	N		P																						X					X			
Récupération	Terrebonne	Public	Garage municipal - Travaux publics de Terrebonne	1051, rue Nationale		N		P			X	X	X	X	X	X	X												X	X						X		
Récupération	Terrebonne	Privé	Sports aux Pucés - Terrebonne	1990, chemin Gascon	450 824-3331	N	X	P	X																													
Récupération	Terrebonne	Privé	Provincial Informatique - Bye-Mobile Inc.	1672, chemin Gascon	450 961-3280	N		P							X																						X	
Récupération	Terrebonne	Privé	MICROenGROS	2231, chemin Gascon	450 964-5539	N		P																													X	
Récupération	Terrebonne	Privé	Ordinateurs CGL Micro Terrebonne	2178, chemin Gascon	450 654-4659	N		P																													X	

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Terrebonne	Privé	Pièces d'auto La Plaine (Canada) Ltée	9400, boulevard Laurier	438 881-5525	N	X	X	P		X		X						X									X		X								
Récupération	Terrebonne	Privé	Rogers - Galerie de Terrebonne	1185 boulevard Moody, unité 50	450 964-8403	N			P																											X		
Récupération	Terrebonne	Privé	R. Lacombe & Frères démolition inc.	2057, montée Gagnon	450 433-2969	O	X		EP			X															X						X	X				
Récupération	Terrebonne	Privé	Robert & Gilles Demers inc. (sablères) (SS)	3055, rue des Bâtisseurs	450 477-2727	O			EP																								X	X				
Récupération	Terrebonne	Privé	SMR Société des métaux recyclés - Siège social et centre de tri non-ferreux division cuivre	8101, rue Charles-Édouard-Renaud	450 838-8585	N			E																		X											
Récupération	Terrebonne	Privé	Tricentris, centre de tri	2801, chemin des Quarante Arpens	450 474- 2288	O			E							X	X									X			X									
Récupération	Terrebonne	Privé	Enviro connexions - Usine de triage et déchetterie pour citoyens de Terrebonne	3779, chemin des Quarante-Arpents	450 474-2423	O			EP	X		X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Récupération	Terrebonne	OBNL	Les œuvres de Galilée	766, rue Léopold-Lachapelle	450 492-9442	N	X	X	EP																	X												

Couronne Nord

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Terrebonne	Privé	Village des Valeurs - Lachenaie	651, rue Des Migrateurs	450 654-9295	N	X	EP	X	X											X	X	X	X											X	X		
Élimination	Lachute (Montréal)	Privé	Waste Management - LET	6985, chemin Des Sources					X			X			X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Élimination	Sainte-Sophie (hors CMM)	Privé	Waste Management - LET	2535, 1 ^{ère} Rue					X		X				X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Élimination	St-Thomas (hors CMM)	Privé	Dépôt Rive-Nord (Groupe EBI)	1001, chemin Saint-Joseph	450 836-2546				X		X				X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Élimination	Terrebonne	Privé	Enviro connexions - Usine de triage (anciennement BFI Usine de triage Lachenaie Itée)	3779, chemin Des Quarante-Arpens	450 474-2423				X		X				X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	GFL Environmental Inc. - Matrec	4365, boulevard Saint-Elzéar Ouest	514 895-8242 ou 450 687-3838	O	X		X										X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					X	
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	Multi Recyclage SD inc. - SS	3030, montée St-François	450 625-9191	O	X	EP			X								X									X									X	
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	Services de recyclage Sterling - Laval	5570, Place Maurice Cullen	450 258-2000	O		EP			X		X														X											X
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	Entreprise PAVCO inc.	2400, montée St-François	514 322 6844	O		E			X								X								X								X	X	X	
Recyclage/Valorisation	Laval	OBNL	Textil'Art	2615, boulevard Le Corbusier	450 682-7474, p.6	O	X	EP	X																													X
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	Batteries Couture et Fils	990, Montée Champagne, local 200	450 969-2323						X																											
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	East Penn	2127, boulevard Dagenais	514 355-1212	N		E			X																											
Recyclage/Valorisation	Laval	Privé	Recyclage informatique Québec	Siège social en Ontario, mais plusieurs points de dépôt en entreprises.	514 794-9330	N	X	E																													X	

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Laval	Privé	King inkjet	1600, boulevard Le Corbusier	514 977 9748	N	X	P							X																									
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance Carnaval	2161, boulevard Curé-Labelle	450 681-6464	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X													X			
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance Jolibourg	1263, boulevard Jolibourg	450 314-4831	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X														X		
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance Vilamont	1857, boulevard René-Laennec	579 631-3161	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X														X		
Récupération	Laval	OBNL	Friperie Saint-Martin - Renaissance	965, boulevard Curé-Labelle	450 681-9821	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X															X	
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance Des Oiseaux	550, boulevard Curé-Labelle	579 641-1594	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X															X	
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance Concorde	981, boulevard d'Auteuil	450 936-1477	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X															X	
Récupération	Laval	OBNL	Centre de dons - Renaissance des Laurentides	5040, boulevard des Laurentides	450 628-1367	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X																X
Récupération	Laval	OBNL	Friperie des Laurentides - Renaissance	1770, boulevard des Laurentides	450 663-8060	N	X	P	X	X							X				X	X	X	X															X	

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Laval	OBNL	Centre de bénévolat et Moisson Laval	1870, rue Michelin	450 681-664	N	X	X	EP																	X												
Récupération	Laval	Privé	Alpine Mini-Conteneur	1270, avenue Léo-Lacombe	450 669-7601	O		X	EP			X															X				X	X	X	X	X	X		
Récupération	Laval	Privé	Apple store - Carrefour Laval	3035, boulevard le Carrefour	450 902-4400	N			P																											X		
Récupération	Laval	OBNL	Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec	3405, boulevard Industriel	450 667-5347	N			EP																						X							
Récupération	Laval	OBNL	Au Jardin de la Famille de Fabreville	3867, boulevard Ste-Rose	450 622-9456	N	X	X	P	X	X								X	X	X	X	X	X		X	X	X	X						X	X		
Récupération	Laval	Privé	HT Étoiles Recyclage d'autos	160, rue de la Station	514 865-4128 ou 514 295-4014	N	X	X	P		X		X						X							X					X							
Récupération	Laval	Privé	Batteries Expert Laval Ouest (Bannière Raytech Électronique)	1860, boulevard Curé-Labelle	450 688-7453	N			P		X																				X							
Récupération	Laval	Privé	Batteries Expert+ Laval Centre (Bannière Raytech Électronique)	1439-A, boulevard des Laurentides	450 975-1171 p.730	N			EP		X																			X								

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Laval	OBNL	Bazar Sainte-Rose-de-Lima	186 B, boulevard Sainte-Rose	450 625-5711	N	X	EP	X	X											X	X	X	X		X									X	X		
Récupération	Laval	Privé	Bisson Conteneurs	3960, boulevard Leman	450 661 6627	O	X	EP				X			X	X						X	X		X	X	X		X		X	X	X				X	
Récupération	Laval	Privé	Albi Chevrolet	1601, Boulevard Saint-Martin Est	450 669-7070	O		P			X								X							X					X							
Récupération	Laval	OBNL	Bureau d'aide et d'assistance familiale - Place Saint-Martin	1885, avenue Dumouchel	450 681-9979	N	X	X	P	X	X									X		X	X															X
Récupération	Laval	Privé	Carrefour Multisports	3095, Autoroute 440 Ouest	450 687-1857	N		P	X																													
Récupération	Laval	OBNL	Textil'Art	2615, boulevard Le Corbusier	450 682-7474, p.6	N	X	EP	X																													X
Récupération	Laval	Privé	Le changeur d'huile	587, Boulevard Curé-Labelle	514-284-4406 ou 450 687-0330	O		P											X																			
Récupération	Laval	Privé	Centre du véhicule Chartrand	1325, Montée Masson	450 661-7140	N		P											X													X						

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Laval	Privé	Planet Mobile Inc - Rogers Centre Laval	1600 Boul. Le Corbusier, Suite 740	450 978-1081	N		P																														X	
Récupération	Laval	Privé	Lacombe & Giasson inc	1455, Montée Masson, local C	514 613-6479	N	X	EP																				X											
Récupération	Laval	OBNL	Le relais communautaire de Laval - Carrefour des Aubaines	111, boulevard des Laurentides	450 668-8727 p.180	N	X		X								X				X	X	X	X					X							X	X		
Récupération	Laval	Privé	Les entreprises Léo Prud'homme Inc	1470, boulevard des Laurentides	450 669-3963 / 450 667-0000	N	X	P			X			X						X								X											
Récupération	Laval	OBNL	Maison de la famille de Laval-Ouest	7190, 21 ^e avenue	450 962-3367	N		P																			X												X
Récupération	Laval	OBNL	Maison de la famille de Saint-François	8190, boulevard Lévesque Est	450 665-6510	N	X	P	X	X											X	X	X	X	X		X												X
Récupération	Laval	Privé	Moore Metal Recycling	3925, avenue Jean-Béraud	514 823-3570	N		X	EP																			X											
Récupération	Laval	Privé	AIM - Met Recy Ltée	2975, boulevard Industriel	450 668-6008	N		EP			X			X														X											

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Laval	Privé	Paramount Pallet - Laval	2400, rue de Lierre	450 661-4000 ou 1 800 268-7799 (SS Paramount Pallet)	O	X	X	EP			X																												
Récupération	Laval	Privé	Automobiles Fréchettes Inc.	4707, boulevard Lévesque Est	877 833-1336 ou 450 936-1650	N	X		EP		X			X					X									X				X								
Récupération	Laval	Privé	AIM - Kenny U-Pull (plusieurs localisations, voir notes)	2225, Montée Masson	844 536-6987 ou 450 661-8016	N	X	X	P		X			X														X												
Récupération	Laval	Privé	Primeau Vélo	367, boulevard des Laurentides	450 668-5370	N	X		P	X																														
Récupération	Laval	OBNL	Pro-Vision Laval	34-K, rue Cartier Ouest	579 631-3663	N	X		EP																		X													
Récupération	Laval	Privé	Raytech Électronique Inc.	1451, boul. des Laurentides	450 975-1171 p.710 ou 888 887-6627	N	X		EP		X				X													X		X						X				
Récupération	Laval	Privé	Recyclage automobiles SVP	6515, boulevard Lafayette	450 661-3364	O	X	X	EP		X			X						X								X				X								

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Laval	Privé	Recyclage Eagle Inc.	1797, rue Guillet	1 855 669-0775 ou 450 687-6249	N	X	EP		X																	X											
Récupération	Laval	Privé	Recyclage JNJ	2745, montée Masson	450 720-0234	O	X	E				X						X												X								
Récupération	Laval	Privé	Recyclage Laval	10, rue Gélinas	450 668-4447 ou 514-388-1905	N	X	X	P		X		X						X								X			X								
Récupération	Laval	OBNL	Relais familial D'Auteuil	6135, boulevard des Laurentides, bureau 1	450 628-3246	N	X		EP																	X												X
Récupération	Laval	Privé	STIL Informatique Inc.	3699, boulevard Dagenais Ouest	450 627-6764	N			EP																												X	
Récupération	Laval	Privé	Saturn Saab Cadillac de Laval	2800, boulevard Chomedey	450 681-0028 ou 866 649-7377	O			P		X								X													X						
Récupération	Laval	Public	Dépôt de matériaux secs, secteur Fabreville - Ville de Laval	4026, boulevard Dagenais Ouest		O			P			X				X	X										X		X		X	X	X				X	

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Laval	Privé	Sports aux Puces 440	3224, autoroute 440 Ouest	450 688-9001	N	X	P	X																													
Récupération	Laval	Privé	Supérieur Propane Laval	111, rue de la Station	866 761-5854 ou 1 877 873-7467	N		X	EP					X						X																		
Récupération	Laval	Privé	Théo Gosselin Pneus-Mécanique	1500, Boulevard Saint-Elzéar Ouest	450 663-8516	O			P		X									X												X						
Récupération	Laval	Privé	Village des Valeurs - Laval	875, boulevard Curé-Labelle	450 978-4191	N	X		P	X	X										X	X	X	X											X	X		
Récupération	Laval	Privé	Village des Valeurs - Pont-Viau	1051, boulevard des Laurentides	450 901-0223	N	X		P	X	X										X	X	X	X											X	X		
Récupération	Laval	Privé	Vimont Toyota Laval	255, Boulevard Saint-Martin Est	1 877 201-7248	O			P			X								X													X					
Récupération	Laval	Privé	Berga Recycling	3055, boulevard Saint-Martin Ouest, suite T500	1 888 320-1540	O			E									X									X		X									
Récupération	Laval	Privé	Enviro Connexions	4799, rue Bernard-Lefebvre	450 661-5080	N																																

Laval

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Élimination	Laval	Privé	Waste Management - Centre de tri et de transfert Laval	275, boulevard Saint-Elzéar Ouest	450 629-3557				X				X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X	X	X

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Recyclage/Valorisation	Boucherville	OBNL	Groupe AFFI logistique - Boucherville (SS)	1730, rue Eiffel	450 552-9150	O	X	EP																														X
Recyclage/Valorisation	Chambly	Privé	Safety-Kleen	2730, boulevard Industriel	450 572-6250	O													X																			
Recyclage/Valorisation	Brossard	Privé	Construction G.F.L.	9550, Place Jade	450 444-4477	O																																X
Recyclage/Valorisation	Longueuil	Privé	Palettes Rive Sud (CHEP)	2083, rue de la Métropole	450 646-1919	N	X	E			X																											
Recyclage/Valorisation	Longueuil	Privé	Recyclage informatique québec	non connu	514 794-9330	N	X	EP																														X
Recyclage/Valorisation	Longueuil	Privé	Les Entrepôts de métaux	2355, de la Province	450 963-8289	N	X	EP						X														X										
Recyclage/Valorisation	Boucherville	Privé	Recyclage Auto ferraille Rive sud	1800, boulevard de Montarville	450 673-1280	N	X	EP																				X										
Recyclage/Valorisation	Longueuil	Privé	St-Hubert Fer & Métaux	7400, chemin de Chambly	450 676-2811	N	X							X														X										
Récupération	Boucherville	OBNL	CFER des Patriotes	955, boulevard de Montarville	450 655-7311	O	X																															X

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Longueuil	OBNL	CFER Héritage	7445, chemin de Chambly	450 678-1070	N																																X
Récupération	Boucherville	OBNL	La Fondation internationale des cultures à partager	1390 E, rue Newton	450 641-2228	N	X																X															
Récupération	Boucherville	Privé	IKEA	586, chemin de Touraine	450 449-6755	N									X	X			X								X	X									X	
Récupération	Boucherville	OBNL	Moisson Rive-Sud	1356, rue Volta	450 641-1895	N	X	X																			X											
Récupération	Boucherville	Privé	Les services Matrec	4, Chemin Du Tremblay		O				X		X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Brossard	Privé	Énergies Sonic - Brossard	4050, boulevard Matte	514 858-2222	N							X																									
Récupération	Brossard	Public	Ville de Brossard	2001, boulevard de Rome	450 923-6311	N	X	P				X		X	X	X			X							X	X			X							X	
Récupération	Lemoine (Longueuil)	OBNL	La Mosaïque	1650, avenue de l'Église	450 465-1803	N	X			X	X										X	X	X	X			X											X
Récupération	Longueuil	Public	CFER Jacques-Ouellet	1240, boulevard Nobert	450 670-2951	O													X																			

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Longueuil	Privé	Super Ink Refill	825, rue Saint-Laurent Ouest	450 674-2619										X																							
Récupération	Longueuil	OBNL	L'Entraide chez nous	155, rue Brodeur	450 468-1726	N	X	X	P	X	X										X	X	X					X						X		X		
Récupération	Longueuil	Privé	Demix Agrégats	435, Place Trans-Canada	450 651-1117 poste 46263																												X					
Récupération	Longueuil	Privé	Ifco Systems	5400-101, rue armand-Frappier		N																								X								
Récupération	Longueuil	Privé	Recyclage Mirage	457, rue Front	450 679-4380	N	X								X																							
Récupération	Longueuil	Privé	Centre mécanique Sylvain Bélisle			N					X								X												X							
Récupération	Longueuil	OBNL	La croisée de Longueuil	1230, rue Green	450 677-8918	N	X	X		X	X										X	X	X	X		X	X		X								X	
Récupération	Longueuil	Privé	Pneus Chartrand	Plusieurs localités		N					X								X												X							
Récupération	Longueuil	OBNL	La Tablée des Chefs	930, rue Curé-Poirier Est	450 748-1638	O	X																				X											

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Longueuil	OBNL	Le Partage St-Robert	701, rue Duhamel	450 679-2600	N	X																			X										X		
Récupération	Longueuil	OBNL	La Maison Le Cavalier	2027, rue Daniel	450 646-8808	N	X		X	X											X	X	X	X													X	
Récupération	Longueuil	Privé	Village des Valeurs - Greenfield Park	1000, avenue Auguste	450 923-4767	N	X	EP	X	X											X	X	X	X													X	
Récupération	Longueuil	Privé	Village des Valeurs - Longueuil	1401, chemin De Chambly, suite 31A	450 677-1677	N	X	EP	X	X											X	X	X	X										X		X		
Récupération	Longueuil	Privé	WM Québec (Waste Management)	2457, Chemin du Lac		O			X		X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Récupération	Saint-Bruno (Longueuil)	Privé	Centre de recyclage St-Bruno	1500, rue Marie-Victorin	450 653-3320	N	X	X	EP		X		X																			X						
Récupération	Saint-Bruno (Longueuil)	Public	Écocentre Saint-Bruno	600, rue Sagard		N					X	X	X	X	X	X	X	X	X						X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	CFER Mgr-Parent	3875, boulevard Grande-Allée		N																													X			
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	Centre récupération et recyclage du textile Certex	7500, boulevard Grande-Allée	450 926-1733	N	X																														X	

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	MétroBec	5055, rue Ramesay	450 656-6666	N								X	X												X									X		
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	Sports aux puces - Longueuil (St-Hubert)	3919, boulevard Taschereau	450 462-5878	N	X	P	X																													
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	Relire Livres	3675, boulevard Taschereau	450 445-8059	N	X																X															
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	Centre de tri - Matrec	5300, rue Albert-Millichamp		N												X								X		X								X		
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	Joujouthèque de St-Hubert	3625, Montée Saint-Hubert	450 678-6038	N	X															X																
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	La Petite Caisse - La boutik de la Fabrique	4990 rue Redmond	450 812-9486	N	X																														X	
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	Le comptoir familial	Complexe Cousineau		N	X		X											X	X	X	X				X										X	
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	Les aubaines NDA	3375, rue Windsor	450 676-3434	N	X		X	X										X	X	X	X															X
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Station service Alain Blondeau Inc (Sonic)	197, rue Riverside	450 672-2727	N					X	X							X																			

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires			
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Garage Wallace	101, rue Prince-Arthur	450 671-8071	N					X								X																						
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Garage Boutin	127, avenue Saint-Denis	450 672-7570	N					X								X																						
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Clinique Optométrique de Saint-Lambert	400, avenue Notre-Dame	450 671-6322	N																		X																	
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Prise 2	207, rue de Wookstock	450 923-1725	N																																		X	
Récupération	Boucherville	OBNL	Grenier des aubaines	61, rue De Montbrun	450 655-6944	N	X	X	P	X	X					X				X	X	X	X					X	X						X				X		
Récupération	Longueuil	Privé	Métal Longueuil	2275, rue Garneau	450 645-5555																																				
Récupération	Longueuil	OBNL	Renaissance - Centre de dons - Chambly-Leblanc	1148, chemin Chambly	450 396-3411	N	X			X	X									X	X	X	X																	X	
Récupération	Saint-Hubert (Longueuil)	OBNL	Renaissance - Centre de dons - Cousineau	6250-103A boulevard Cousineau	579 723-1094	N	X			X	X									X	X	X	X																		X
Récupération	Brossard	OBNL	Renaissance - Centre de dons - Grande-Allée	5625, Grande-Allée	450 486-3255	N	X			X	X									X	X	X	X																		X

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Brossard	OBNL	Renaissance - Centre de dons - De Rome	1155, boulevard De Rome	450 923-0101	N	X		X	X											X	X	X	X													X		
Récupération	Longueuil	OBNL	Renaissance - Librairie Chambly-Rémillard	2590, chemin De Chambly	450 396-4853	N	X		X	X											X	X	X	X														X	
Récupération	Brossard	OBNL	Renaissance - Friperie Portobello	7250, boulevard Taschereau	450 550-7840	N	X		X	X											X	X	X	X														X	
Récupération	Saint-Lambert	OBNL	Renaissance - Victoria-Princess	1455, avenue Victoria, Saint-Lambert	450 904-4960	N	X		X	X											X	X	X	X														X	
Récupération	Longueuil	OBNL	Écocentre Marie-Victorin	1140, boulevard Marie-Victorin	-	N						X	X	X		X	X	X	X	X						X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Longueuil	OBNL	Écocentre Payer	5050, rue Ramsay	-	N						X	X	X		X	X	X	X	X						X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Longueuil	Privé	Pièces d'auto A. Marsan	2605, rue Jean Déry	450 651-9140	N					X									X																		X	
Récupération	Longueuil	Privé	SunTech Recycle Inc.	2193, rue de la Métropole	514 808-4061	N	X	X	EP																														X
Récupération	Longueuil	Privé	Normand Matte Électroménagers	2293, rue Joliette	450 332-7202	N	X										X																						

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Boucherville	Privé	Sports Occasions Plus	387, rue Samuel de Champlain	450 641-8370	N	X		X																													
Récupération	Brossard	Privé	P.A.T auto Brossard inc.	9575, Grande-Allée	450 676-1577	N	X	X						X																								
Récupération	Longueuil	Privé	Produits d'impression CIT	61, rue Saint-Charles O	450 646-6090	N									X																							
Récupération	Longueuil	Privé	Studio de musique Claude Debussy	3540, rue Rocheleau	450 678-8417	N	X													X																		
Récupération	Longueuil	Privé	Librairie Icitte	855, boulevard Sainte-Foy	450 442-4848	N	X																X															
Récupération	Longueuil	Privé	Librairie de la Montée	5317, Montée Saint-Hubert	450 926-8822	N	X																X															
Récupération	Longueuil	Privé	Ville de pneus	793, boulevard Taschereau	450 674-8929	N	X																															X
Récupération	Longueuil	Privé	DollaraPneus	577, rue Saint-Jean	450 845-4366	N	X																															X
Récupération	Longueuil	Privé	Pneus Ouellette	613, boulevard Sainte-Foy	450 677-6777	N	X																															X

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Longueuil	Privé	Garage de Pneu Pelletier inc.	277A, rue Saint-Louis	514 968-7638	N	X																													X	
Récupération	Longueuil	Privé	Pneus St-Hubert	4616, boulevard Kimber	450 462-9767	N	X																													X	
Récupération	Boucherville	Privé	RTQ-NCG	31, rue de Mongolfier	450 449-6440	O		X	E																												X
Récupération	Longueuil	Privé	Librairie de la Montée	5317, Mont Saint-Hubert	450 926-8822	N	X																	X													
Récupération	Brossard	Privé	Pat pièces d'autos	9575, grande Allée	450 676-1577	N	X	X	P			X			X																						X
Récupération	Longueuil	Privé	Auto-kit inc.	3665, Mont Saint-Hubert	450 676-7999	N	X					X			X																						X
Récupération	Longueuil	Privé	Ski shop rive sud	4275, chemin de Chambly	450 445-4916	N	X	X				X																									
Récupération	Longueuil	Privé	Instruments de musique Long & McQuade	2391, chemin de Chambly	514 531-6020	N	X														X																
Récupération	Longueuil	OBNL	CIME Musique	867, boulevard Jean-Paul-Vincent	450 676-2463	N	X														X																

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Longueuil	Privé	Musique St-Hubert	155, rue st-louis	450 672-2080	N	X														X																	
Récupération	Longueuil	Privé	Magasin de musique Steve's	100, Avenue Auguste	450 912-2216	N	X														X																	
Récupération	Longueuil	Privé	Cartouches Certifiées	2295, rue de la Métropole	514 666-3627	N									X																							X
Récupération	Boucherville	OBNL	Les filles d'Isabelle de Boucherville	11, rue louis-H.-La Fontaine	450 641-0902	N	X				X												X		X													X
Récupération	Longueuil	OBNL	Friperie du Quartier - Longueuil	2930, chemin de Chambly	450 332-5019	N	X			X	X										X	X	X	X	X					X						X	X	
Récupération	Longueuil	OBNL	Friperie Maison du père de l'espoir	470, boulevard Sainte-Foy	450 396-9833	N	X			X	X					X					X	X	X	X	X			X								X	X	
Récupération	Longueuil	OBNL	Boutique le support	740, rue Saint-Charles Est	450 646-5015	N	X															X				X												X
Récupération	Lemoine (Longueuil)	OBNL	Friperie La mosaïque	1650, avenue de l'église	450 465-1803	N	X			X	X											X	X	X	X													X
Récupération	Longueuil	Privé	Liquidation Électroménagers à Longueuil	3575, chemin de Chambly	438 380-1267	N	X	X	P								X																					

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Longueuil	Privé	B.B. Service Électro	3734, Grande-Allée	450 462-3000	N	X	X	P								X																						
Récupération	Longueuil	Privé	Meubles écono	2225, chemin de Chambly	450 448-2434	N	X	X	P								X																						
Récupération	Longueuil	Privé	Le coin Game over	3067, mont saint-Hubert	450 676-8420	N	X															X																	
Récupération	Brossard	Privé	EB Games	9305, boulevard Leduc	450 676-8269	N	X															X																	
Récupération	Longueuil	Privé	Jeux vidéos accros	3575, boulevard Taschereau	450 676-7005	N	X															X																	
Récupération	Longueuil	Privé	Games stop	Les promenades de Montarville et Place Longueuil	450 646-0222	N	X															X														X			
Récupération	Longueuil	Privé	Boutique Boomerang kids rive-sud	6250, boulevard Cousineau	450 445-5400	N	X															X																X	
Récupération	Longueuil	Privé	Bazar & meubles	5456, Mont Saint-Hubert	514 577-6745	N	X	X	P																														
Récupération	Longueuil	Privé	La boîte informatique	3445, Grande Allée	514 999-6996	N	X																															X	

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Longueuil	Privé	Écolo Tekno	492, boulevard Sainte-Foy	514 619-2156	N	X																															X	
Récupération	Longueuil	OBNL	La maison paroissiale du partage de Saint-Françoise-de-Sales	1800, rue Vianney	450 468-4545	N	X		X	X											X	X	X	X	X														
Récupération	Saint-Brno-de-Montarville	OBNL	Centre d'action bénévole les p'tits bonheurs	1665 rue de Montarville	450 441-0807	N	X																X	X	X		X												X
Récupération	Boucherville	OBNL	Comité d'entraide - Boucherville	780, rue Pierre-Viger	514 236-5042	N	X																				X												
Récupération	Brossard	OBNL	Mission nouvelle génération	1423, rue Provencher	450 486-7667	N	X		X	X													X				X												X
Récupération	Longueuil	Privé	Bélaïr informatique	3565, boulevard Taschereau	450 656-2768	N	X																																X
Récupération	Longueuil	Privé	PC vaccin	5668, chemin de Chambly	450 286-2305	N	X																																X
Récupération	Brossard	privé	La shop informatique	2152, boulevard Lapinière	450 286-0177	N	X																																X
Récupération	Longueuil	Privé	XchangeZone	2098, rue Sainte-Hélène	450 442-0992	N	X		X												X	X																X	

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation																															
						Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Boucherville	Privé	Mes coups de cœur	22, rue de Montbrun	450 552-1292	N	X				X																X										
Récupération	Boucherville	Public	Ville de Boucherville	500, rue de la Rivieres-aux-pins	450 449-8100	N		X	P					X	X	X	X						X				X						X	X			
Récupération	Longueuil	Public	Ville de Longueuil	4250, chemin de la Savane	450 463-7311	N		X	P					X		X						X				X	X							X			
Récupération	Saint-Brno-de-Montarville	Public	Ville de St-Brno-de-Montarville	1585, rue de Montarville	450 653-2443	N		X	P		X			X								X	X			X									X		
Récupération	Saint-Lambert	Public	Ville de Saint-Lambert	55, avenue Saint-Lambert	450 672-4444	N		X	P				X	X	X	X						X				X	X							X			
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Éco-collecte	Non connu	1 866 927-5865	O		X	EP	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Boucherville	Privé	Consortium Écho-logique	1300-c, rue Volta	450 655-6500	N																					X										
Récupération	Saint-Lambert	Privé	Recyclage et récupération de métaux L&L et fils	5935, rue anthony	514 572-0281	N		X	EP				X	X												X											
Élimination	Chambly	Privé	Safety-Kleen	2730, boulevard Industriel	450 572-6250	O																	X														
Élimination	Longueuil	Privé	Waste Management	2457, Chemin du Lac							X		X		X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Agglomération de Longueuil

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Élimination	Longueuil	Public	Centre d'épuration Rive-Sud	2999, rue de l'Île-Charron	450 449-8100																					X												
Élimination	Saint-Hubert (Longueuil)	Privé	Centre de transfert - Services Matrec	5300, rue Albert-Millichamp	450 463-7311				X		X					X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X
Élimination	Longueuil	Privé	Démolition OMIK	2275, rue Garneau	450 653-2443	O	X	E																									X					

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Aim - Kenny U-Pull Montréal	9160, boulevard Henri-Bourassa	514 657-8250 ou 844 536-6987	N	X				X		X								X								X											
Recyclage/Valorisation	Lachine (Montréal)	Privé	Anachem	135, rue Richer	514 481-8010	O	X				X	X								X																	X			
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Cartonnerie de Montréal	300, rue De Liège Ouest	514 273-2528	O	X	X	E								X																							
Recyclage/Valorisation	Lachine (Montréal)	Privé	Cascades Récupération	63, boulevard Saint-Joseph	514 363-9117	O	X					X					X											X		X										
Recyclage/Valorisation	Lasalle (Montréal)	Privé	Deitcher Brothers	6550, rue Saint-Patrick	514 363-4660		X																					X												
Recyclage/Valorisation	Mont-Royal	Privé	Entreprise de construction Panzini	8180, chemin Devonshire, suite 203, Mont-Royal	514 735-8495	O						X																X												
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Entreprise PAVCO	12153, avenue Pierre-Blanchet	514 924-6594	O																																		
Recyclage/Valorisation	Saint-Léonard	Privé	Fibres Jasztek	61, boul. Hymus, pointe-Claire	514 697-3096																									X								X		
Recyclage/Valorisation	Montréal-Est	Privé	Lafarge	9990, boulevard Métropolitain Est	514 344-1788	O																																	X	X

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Recyclage Recyborg	3811, rue Saint-Catherine	438 506-2240	N	X	EP		X						X	X									X	X	X		X	X							
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Sanexen	10930, rue Sherbrooke	514 201-6956	O		E				X					X		X														X	X				
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	Polystyvert	9350 rue de l'innovation	514 360-6977			?																						X								
Recyclage/Valorisation	Ville Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Ekotex	5605 Cote de liesse	514 224-8456	N	X	Ep																													X	
Recyclage/Valorisation	Montréal-Est	Privé	RecyRécolte	3602, avenue Marien	1 844 732-6583	O	X	P	X	X	X	X				X	X				X	X	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	A. Labelle Palettes	10244, avenue Balzac	514 449-9323	N	X	E				X																										
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	DMF pallets	9400, rue de l'innovation	514 891-2358	N	X	E				X																										
Recyclage/Valorisation	Montréal	Privé	JC fibres	1305, rue de Montmorency	1 800 667-0853	O	X	E									X									X			X		X							
Recyclage/Valorisation	Ville Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Polykar	5637, rue Kieran	514 335-0059	N	X	E																					X									
Récupération	Ile-Bizard (Montréal)	OBNL	À Cœur Ouvert	120, boulevard Jacques-Bizard	514 626-8150	N	X			X	X										X	X	X	X										X			X	

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Association des parents de Cote des neiges (joujouthèque)	6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 599	514 341-2844	N	X		X													X	X															X
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin 1930 Champlain	1930, rue de Champlain	514 526-5937	N	X		X	X						X					X	X	X			X		X							X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Audio d'Occasion	1325, rue Ontario Est	514 522-2020	N	X																X												X			
Récupération	Montréal	Privé	Auto Ferraille 24h		514 975-9888	N		X						X																								
Récupération	Montréal	Privé	Aux 33 tours	1373, avenue du Mont-Royal Est	514 524-7397	N	X	X													X	X	X												X			
Récupération	Montréal	Privé	Banco Montréal Nord	6065, Henri-Bourassa	514 329-2274	N	X														X	X													X			
Récupération	Saint-Anne-de-Bellevue	OBNL	Bazar de la Paroisse Ste-Anne-de-Bellevue	1, rue de l'Église	514 457-5499	N	X		P	X	X										X	X	X	X	X		X									X		
Récupération	Montréal	OBNL	Bazar Sainte-Catherine Labourés	448, rue Trudeau	514 366-2083	N	X			X	X										X	X	X	X	X									X	X			
Récupération	Montréal	Privé	Beatnick	3770, rue Saint-Denis	514 842-0664	N	X																X															

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Association des parents de Cote des neiges (joujouthèque)	6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 599	514 341-2844	N	X		X													X	X															X
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin 1930 Champlain	1930, rue de Champlain	514 526-5937	N	X		X	X						X					X	X	X			X		X							X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Audio d'Occasion	1325, rue Ontario Est	514 522-2020	N	X																X												X			
Récupération	Montréal	Privé	Auto Ferraille 24h		514 975-9888	N		X						X																								
Récupération	Montréal	Privé	Aux 33 tours	1373, avenue du Mont-Royal Est	514 524-7397	N	X	X													X	X	X												X			
Récupération	Montréal	Privé	Banco Montréal Nord	6065, Henri-Bourassa	514 329-2274	N	X														X	X													X			
Récupération	Saint-Anne-de-Bellevue	OBNL	Bazar de la Paroisse Ste-Anne-de-Bellevue	1, rue de l'Église	514 457-5499	N	X		P	X	X										X	X	X	X	X		X										X	
Récupération	Montréal	OBNL	Bazar Sainte-Catherine Labourés	448, rue Trudeau	514 366-2083	N	X			X	X										X	X	X	X	X									X	X			
Récupération	Montréal	Privé	Beatnick	3770, rue Saint-Denis	514 842-0664	N	X																X															

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	Atelier Vélo Re-Cycle	7687, rue Centrale	514 777-9522	N	X		X																														
Récupération	Montréal	Privé	Bouquinerie du Plateau	799, avenue du Mont-Royal Est	514 523-5628	N	X																X																
Récupération	Montréal	Privé	Bouquiniste S.W. Welch	225, rue Saint-Viateur	514 848-9358	N	X																X																
Récupération	Montréal	OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	449, boulevard Beaconsfield	514 694-8417	N	X	X		X													X				X												
Récupération	Montréal	OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	2750, boulevard Saint-Charles	514 697-6692	N	X			X	X																												X
Récupération	Saint-Anne-de-Bellevue	OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	43, rue Sainte-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue	514 457-1642	N	X	X		X	X											X	X	X	X														X
Récupération	Montréal	OBNL	Boutique d'occasion pour Nova	321, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire	514 697-8457	N	X	X		X	X											X	X	X	X														X
Récupération	Montréal	Privé	Boutique de la Récupération du Vélo enr.	8370, rue Hochelaga	514 351-1315	N	X		X																														
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Eva B	2015, boul. Saint-Laurent	514 849-8246	N	X																																X

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires									
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Oui je le Vœux	6924, rue Saint-Hubert	514 276-2945	N	X																																	X							
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Spoutnik	2120, rue Atateken	514 525-8478	N	X																																			X					
Récupération	Montréal	Privé	Boutique TRALALA	363, avenue Fairmount Ouest	514 656-5522	N	X																X	X																	X						
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Volume	255, rue Sainte-Catherine Est	514 844-3475	N	X																																								
Récupération	Montréal	OBNL	Carrefour d'Entraide Lachine	1176, rue Provost	514 634-3686	N	X	X	P	X												X	X	X			X			X													X				
Récupération	Montréal	OBNL	Cartier Émilie	12 395, rue Lachapelle	514 658-3126	N	X	V	EP	X	X											X	X	X	X					X													X				
Récupération	Montréal	OBNL	CEDA - Comité d'éducation des adultes Saint-Henri	2515, rue Delisle	514 596-4422	N	X																																								X
Récupération	Montréal	OBNL	Centre communautaire Bon courage de Place Benoit	155, Place Benoit, #2	514 744-0897	N	X	X		X	X						X					X	X	X	X	X	X	X															X	X			
Récupération	Montréal	OBNL	Centre Communautaire la Patience	9227, boul. Saint-Michel	514 326-4766	N	X				X												X	X																			X	X			
Récupération	Pierrefonds (Montréal)	OBNL	CFER riverdale	5060, rue des Sources	514 684-2337	N	X	X	E																																					X	

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires				
Récupération	Lasalle (Montréal)	OBNL	CFER de Lasalle	240, 9 ^e avenue	514 595-2050			X	E				X																													
Récupération	Montréal	Privé	Cheap Thrills	2044, rue Metcalfe	514 844-8988	N	X																X																			
Récupération	Montréal	Privé	Chen Plastic inc.	1405, Hymus, Dorval	514 677-7888	O																																				
Récupération	Montréal	OBNL	Communauté Chrétienne Saints-Martyrs-Canadiens	10 005, rue Parthenais	514 388-6529	N	X			X	X												X	X			X													X		
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin Saint-Conrad	6527, rue Azilda	514 351-2887	N	X			X							X						X	X			X		X												X	
Récupération	Montréal	Privé	Cul-de-Sac	3794, boulevard Saint-Laurent	514 504-8417	N	X																																			X
Récupération	Montréal	OBNL	Cyclo Nord Sud	8717 8 ^e avenue	514 843-0077	N	X			X																																
Récupération	Montréal	OBNL	Dans la rue	533, rue Ontario Est	514 526-5222	N	X										X										X															X
Récupération	Montréal	Privé	Débédé	3882, rue Saint-Denis	514 499-8477	N	X																X																			
Récupération	Anjou (Montréal)	OBNL	Derichebourg Canada Environnement inc.	9000, rue Ray-Lawson	514 353-4372	O		V	EP								X	X								X	X		X							X	X					

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	Drum Guitare Plus (Drum Bazard)	185 rue de Louvain Est, local 300B	514 276-3786	N	X	X													X																		
Récupération	Montréal	OBNL	Éco-Réno	6615, avenue Papineau	514 725-9990	N	X					X																										X	
Récupération	Montréal	Public	Écocentre de l'Acadie	1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre de la Côte-des-Neiges	6925, Chemin de la Côte-des-Neiges	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre de la Petite-Patrie	1100, rue des Carrières	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre de Rivière-des-Prairies	11400, rue	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre de Saint-Michel	2475, rue des Regrattiers	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre LaSalle	7272, rue Saint-Patrick	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Public	Écocentre Saint-Laurent	3535, rue Sartelon	514 872-0384							X			X	X	X	X		X						X	X		X	X			X	X	X	X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Électro libre	1551, avenue Laurier Est	438 255-1788	N	X	X									X																						

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Montréal	Privé	Électro usagés Vision Design	8719, 8 ^e avenue	514 379-1410	N	X										X																							
Récupération	Montréal	Privé	Électros Masson	3818, rue Masson	514 721-1515	N	X	X									X																							
Récupération	Montréal	Privé	Encan Dépôt	1150, rue Bégin	514 331-5353	N	X																															X		
Récupération	Montréal	OBNL	Entraide diabétique	18185, rue J-A Bombardier	450 553-8601	N	X	X		X	X										X	X	X																X	
Récupération	Montréal	OBNL	Entraide Léo Théorêt	2000 B, rue Alexandre-DeSève	514 521-0095	N	X	X			X												X	X															X	
Récupération	Montréal	Privé	Entraide Les Amis de Montréal	3723, rue Notre-Dame Ouest	514 846-9222	N	X	X	EP		X						X									X														
Récupération	Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Entreprises Century Laser inc.	8074 Route Transcanadienne	514 636-8001	N	X									X																								
Récupération	Montréal	OBNL	Escale Famille le Triolet	6910, Avenue	514 252-0289	N	X																X																	X
Récupération	Montréal	Privé	Eurovia Vinci Québec - Montréal travaux	6200, rue St-Patrick	514 766-8258	O	X																																X	
Récupération	Montréal	Privé	Folles Alliées	371, avenue du Mont-Royal Est	514 843-4904	N	X				X																													X

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Fondation la Collecte (FGCS)	10871, avenue Salk, bureau A	514 845-7920	N	X	X	P	X	X										X	X	X	X					X						X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Fondation québécoise de la déficience intellectuelle - Le Support	6275, boulevard des Grandes-Prairies	514 725-9797	N	X	X		X	X										X	X	X												X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Frip Chic Prix	105, rue Ontario Est, bureau 101	514 288-8314	N	X			X	X										X		X	X	X											X		
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie Au coin de l'Entraide Saint-René-Goupil	4251, rue du Parc-René-Goupil	514 721-2842	N	X			X	X										X	X	X	X										X	X			
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie aux Trouvailles Irène	1801 rue Rachel E	514 521-4876	N	X			X	X											X	X	X	X											X		
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Boutique Fringues & Cie.	1165, rue Crescent	514 866-9941 ext.515	N	X				X												X														X	
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie de la Maison des Grands-Parents de Villeray	8078, rue Drolet	514 383-9108	N	X			X	X										X	X	X	X	X												X	
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie du fond d'aide de l'Ouest de l'île	21, rue du Centre-Commercial	514 683-0456	N	X																														X	
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie Entre tes Mains	3785, rue Wellington	514 767-2444	N	X			X	X										X	X	X											X	X			

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Dollard-des-Ormeaux	OBNL	Friperie Galeries des Sources (Renaissance)	3237, boulevard des Sources	438 797-1100	N	X		X	X											X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie Galeries Normandie (Renaissance)	2670, rue de Salaberry	514 334-8235	N	X		X	X											X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Friperie Henri-Bourassa (Renaissance)	5500, boulevard Henri-Bourassa E	438 387-3971	N	X		X	X											X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Friperie la Boîte aux Trésors	1610, rue Barré Ville st-Laurent	514 855-0659	N	X		X													X	X	X				X								X		
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Morgane	1308, avenue Van Horne	514 278-1101	N	X																														X	
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Mystik	1450, rue Fleury Est	514 389-6119	N	X																														X	
Récupération	Montréal	Privé	GM Appliances Entreprises	149, rue France	514 684-1270	N	X	X									X																				X	
Récupération	Montréal	OBNL	GoRecycle	Plusieurs adresse (5)	1 888 360-0033	N	X										X																					
Récupération	Montréal	Privé	Gogofrisette		514 728-3619	N	X			X																												
Récupération	Montréal	OBNL	Grossesse-Secours	79, rue Beaubien Est	514 271-0554	N	X															X							X								X	

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	Privé	Harricana	3697 rue Wellington	514 282-1616	N	X	X	E																													X
Récupération	Montréal	Privé	Ikea	9191, boulevard Cavendish	1 866 866-4532	O									X			X	X											X	X					X		
Récupération	Montréal	OBNL	Insertech Angus	4820, rue Molson	514 596-2842		X	IC																													X	
Récupération	Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Interecycle	1403, rue St-Amour	514 341-9918	N	X	CI																						X					X			
Récupération	Montréal	Privé	Iron Mountain	Plusieurs adresses		O	X										X																					
Récupération	Montréal	OBNL	Jeunesse au Soleil	6700, avenue du Parc, suite 100	514 842-6822	N	X		X												X	X	X			X												X
Récupération	Montréal	OBNL	Joujouthèque de la maison des parents de Bordeaux	5680 rue de Salaberry, suite 2	514 745-1144	N	X																X	X														
Récupération	Montréal	OBNL	Joujouthèque du YMCA Saint-Laurent	1745, rue Décarie	514 747-5353	N	X															X	X															
Récupération	Montréal	OBNL	Joujouthèque Saint-Michel	4121, 42 ^e rue	514 381-9974	N	X															X	X															
Récupération	Montréal	OBNL	Joujouthèque Saint-Michel	2651, Crémazie	site web	N	X															X	X															
Récupération	Montréal	OBNL	Joujouthèque Saint-Michel	9480, rue Irène-Joly	514 381-9974	N	X															X	X															

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	L'Échange	713, avenue du Mont-Royal Est	514 523-6389	N	X																X																
Récupération	Montréal	Privé	La Bicycletterie J.R.	201, rue Rachel Est	514 843-6989	N	X		X																														
Récupération	Montréal	OBNL	La Gaillarde	friperielagail-larde.ca		N	X																															X	
Récupération	Montréal	Privé	La librairie des mots	469, rue Milton	514 845-5640	N	X																X																
Récupération	Montréal	OBNL	La Maison du Partage d'Youville	2221, rue Coleraïne	514 935-9846	N	X		X	X						X						X	X			X		X						X		X			
Récupération	Montréal	OBNL	La Maison du Père	550, boulevard René-Lévesque Est	514 845-0168	N	X			X																												X	
Récupération	Montréal	OBNL	La Voie libre	1500, boulevard de Maisonneuve, bureau 204	514 999-4885	N	X		X																														
Récupération	Montréal	Privé	Lapidarius Antiquaire	1312, avenue Greene	514 705-4730	N	X	X																														X	
Récupération	Montréal	Privé	Le bon débarras	3637, boulevard Crémazie E	514 893-0132	N	X	X	EP	X	X					X					X	X	X	X	X	X									X		X		
Récupération	Montréal	Privé	Le Butin	3687, rue Sainte-Catherine Est	514 523-2138	N	X	X																															

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Le Grenier d'Ozanan	700, boulevard Saint-Jean-Baptiste	514 645-0452	N	X			X	X						X				X	X	X			X									X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Le Magasin du Chaïnon	4375, boulevard Saint-Laurent	514 843-4354	N	X	X													X	X	X	X	X	X	X		X						X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Les Bons Débarras	4646, rue Wellington	514 379-1969	N	X																X															
Récupération	Ile-Bizard		Les Cycles Recyclés Dave	1530, Chemin du Bord-du-Lac	438 391-3757	N	X			X																												
Récupération	Montréal	OBNL	Les Trouvailles des Petits Frères	1380, rue Gilford	514 527-8653	N	X			X	X										X		X	X	X			X									X	
Récupération	Montréal	Privé	Librairie Bonheur d'Occasion	En ligne et Hall de la Grande Bibliothèque	514 522-8848	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Librairie Henri-Julien	4800, avenue Henri-Julien	514 844-7576	N	X																X															
Récupération	Montréal	OBNL	Maison des amis du Plateau Mont-Royal	1370, boulevard St-Joseph E	514 527-1344	N	X	X		X	X					X					X	X	X	X		X	X		X					X	X		X	
Récupération	Montréal	Privé	Matt Canada	10 701 B, rue Secant	514 648-7575	O	X									X									X		X	X	X								X	
Récupération	Montréal	Privé	Melimax	2236, rue Pitt		O	X	EP								X																	X					

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires			
Récupération	Montréal	OBNL	Micro-Recyc Coopération	7000, avenue du Parc	514 227-5776	N	X	X								X																						X			
Récupération	Montréal	Privé	Milord Antiquités inc.	1870, rue Notre-Dame Ouest	514 933-2433	N	X																																X		
Récupération	Montréal	Privé	Mission Bon Accueil	4755-D, rue Acorn	514 523-5288	N	X																				X													C	
Récupération	Montréal	OBNL	Mission communautaire Mile end (Friperie Joyce)	99, rue Bernard Ouest	514 274-3401	N	X																				X													X	
Récupération	Montréal	OBNL	Meuble bazar Grand Berger	2510, rue du Centre	514 933-9608	N	X	X	P	X																													X	X	
Récupération	Montréal	OBNL	Mission Old Brewery	915, rue Clark	514 798-2244 poste 221	N	X	X	EP	X																	X												X	X	
Récupération	Lachine (Montréal)	Privé	Multi-Recyclage	31 boulevard Saint-Joseph	514 522-6483			X		X						X	X	X		X								X												X	X
Récupération	Montréal	Privé	Musique Kitts	5350, rue Jean-Talon Est	514 725-7473	N	X														X																				
Récupération	Montréal	Privé	OBuro	5440, boulevard Thimens	514 332-2328	N	X	X																																	X
Récupération	Verdun	OB	OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec)	1 Carrefour Alexandre G. Bell Tour B	1 877 617-6737	N	X	X																																X	

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Paroisse Notre-Dame-de-la-Consolata	1700, rue Jean-Talon Est	514 374-0122	N	X		X	X											X	X	X	X	X	X									X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin Sainte-claire	2905, rue Baldwin	514 352-0012	N	X		X	X						X					X		X	X		X		X						X	X			
Récupération	Montréal	OBNL	Paroisse Sainte-Madeleine	750, avenue Outremont	514 272-6933	N	X		X	X											X	X	X	X		X		X						X	X			
Récupération	Montréal	OBNL	Partageons l'espoir	625, rue Fortune	514 933-5599	N	X														X			X		X												
Récupération	Montréal	Privé	PC Dépôt	1330, rue Bégin	514 227-1451	N	X																											X				
Récupération	Montréal	Privé	Play it Again Sports	2100, boulevard Décarie	514 484-5150	N	X		X																													
Récupération	Montréal	Privé	Play it Again Sports	2973, boulevard Saint-Charles	514 697-1079	N	X		X																													
Récupération	Montréal	OBNL	Point de couture T.L.H.	1130, rue Charlevoix	514 937-1299	N	X	V	X	X						X					X	X	X	X	X								X	X				
Récupération	Montréal	Privé	Poubelle du Ski	8280, boulevard Saint-Laurent	514 384-1315	N	X		X																													
Récupération	Montréal	Privé	Pro-Tech Électroménagers	9309, boulevard Pie-IX	514 326-3838	N	X									X																						

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	PROMIS	3333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine	514 345-1615	N	X			X												X				X			X									X
Récupération	Montréal-Est	Privé	Récubec Inc	485, avenue Marien	514 645-9233	O		X	E									X	X																			
Récupération	Montréal	Privé	Récupération Dominic Ouellet		450 807-1169						X																X											
Récupération	Montréal	Privé	Re-cycliste	370, rue Marie-Anne	438 476-8220	N				X																												
Récupération	Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Recycan	3555 rue Ashby	514 457-0322/514 379-1006	N		I																			X		X									
Récupération	Montréal	Privé	Sanimax	9900, 6 ^e rue		O	X																				X											
Récupération	Montréal	OBNL	Regroupement Entre Mamans et Papas	3363, rue de Rouen, app.1	514 525-8884	N	X	V														X																X
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Côte-des-Neiges	6700, Chemin Côte-des-Neiges, local 205	514 733-6330	N	X			X	X									X		X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Décarie	1495, rue de l'Église	514 747-2635	N	X			X	X									X		X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Masson	3238, rue Masson	514 376-8836	N	X			X	X									X		X	X	X											X	X		

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Outremont	1085, avenue Bernard	514 279-0380	N	X			X	X										X	X	X	X												X	X	
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Papineau	6500, avenue Papineau	514 802-7933	N	X			X	X										X	X	X	X												X	X	
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Pie-IX	2030, boulevard Pie-IX	514 227-2841	N	X			X	X										X	X	X	X												X	X	
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Pointe-aux-Trembles	1530, boulevard Saint-Jean-Baptiste	514 640-0245	N	X			X	X										X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Saint-Hubert	6960, rue Saint-Hubert	514 274-9666	N	X			X	X										X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Saint-Jacques	7205, rue Saint-Jacques Ouest	514 484-0145	N	X			X	X										X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Saint-Laurent	7250, boulevard Saint-Laurent	514 906-0804	N	X			X	X										X	X	X	X	X										X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Renaissance Verdun	4261, rue Wellington	514 766-5059	N	X			X											X	X	X	X										X	X			
Récupération	Montréal	Privé	Réseau-Bureautique	393b, avenue Sainte-Croix	514 937-1117	N	X																														C	
Récupération	Montréal	OBNL	Ressource Action-Alimentation Parc-Extension	419, rue Saint-Roch, bureau SS-05	514 948-3246	N	X																				X											

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin Saint-Antoine Marie Claret	10660, avenue Larose	514 321-2002	N	X		X	X						X					X	X	X			X									X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Vestiaire Saint-Charles	2111, rue du Centre	514 932-5335	N	X		X	X											X	X	X	X					X						X	X		
Récupération	Montréal	OBNL	Magasin Seconde Vie de Justin	8830, rue de Grosbois	514 356-9541	N	X		X	X											X	X	X			X									X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Village des Valeurs	4912, rue Jean-Talon Ouest	514 739-1962	N	X		X	X						X					X	X	X	X											X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Village des Valeurs	2033, boulevard Pie-IX	514 528-8604	N	X		X	X											X	X	X	X	X										X	X		
Récupération	Montréal	Privé	Village des Valeurs	6800, rue Jean-Talon Est	514 254-0433	N	X		X	S											X	X	X	X	X			X							X	X		
Récupération	Lachine (Montréal)	Privé	MultiRecycle	31, boulevard St-Joseph	514 333-7221	N		E			X	X						X	X							X			X	X								
Récupération	Montréal	Privé	Centre de liquidation (Groupe Brande)	7335, boulevard Décarie	438 406-1167	N	X																														X	
Récupération	Montréal	Privé	Le Dressing	3854, rue saint-Denis	514 284-0800	N	X	E																													X	
Récupération	Montréal	Privé	La frip	2319, rue des Ormeaux	438 502-5854	N	X			X												X	X														X	

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Notre-Dame	950, rue Notre-Dame	438 509-6614	N	X		X	X												X	X	X	X												X	
Récupération	Montréal	Privé	Sidneys Friperie	5165 rue Notre-Dame	438 764-7286	N	X																															X
Récupération	Montréal	Privé	KilOFripe	3800, boulevard Saint-Laurent	438 878-8234	N	X																															X
Récupération	Montréal	Privé	Véracité Friperie	en ligne	514 806-0768		X																															X
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Recycllette	4884, rue Saint-Dominique	438 448-6950	N	X																															X
Récupération	Montréal	Privé	Kay vintage	157, Rue Bernard O	438 877-4445	N	X																															X
Récupération	Montréal	Privé	La chiffonnerie friperie et brocante	1840, rue Ontario E	514 260-1565	N	X			X																												X
Récupération	Montréal	Privé	Bohème Vintage	206, rue St-viateur	514 705-4001	N	X	E																														X
Récupération	Montréal	Privé	Espaces fringues	3814, rue Masson	438 375-9757	N	X																															X
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Lau. B	4292, boulevard st-Laurent	514 849-4222	N	X	X	EP																													X

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires			
Récupération	Montréal	Privé	Empire de l'échange	5225 et 6796, boulevard St-Laurent	514 903-8385	O	X																																	X	
Récupération	Montréal	Privé	Hadio Friperie Vintage	308-314, avenue du Mont-Royal	514 286-7042	N	X	E																																	X
Récupération	Montréal	Privé	Popeline	1568, avenue Mont-Royal	514 225-4193		X																																		X
Récupération	Montréal	Privé	Friperie Phoenix	5133, avenue du Parc	514 569-1339	N	X																			X															X
Récupération	Montréal	Privé	Le chat perlé	273, rue milton	514 844-0750	N	X																		X																X
Récupération	Montréal	Privé	Era Vintage Wear	999, rue du Collège, suite 41	514 543-8750	N	X																																		X
Récupération	Montréal	Privé	Marché Floh	4301, rue Saint-Denis		N	X																																		X
Récupération	Montréal	Privé	Seconde	5274, boulevard Saint-Laurent	438 796-0858	N	X	V	P																																X
Récupération	Montréal	Privé	Livia Maternité	3215, rue Ontario E	438 387-7637	N	X																																		X
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage Saint-Léonard	8100 Ave. Broadway Nord	514 494-3269	N		X			X			X																											X

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	Les ferrailleurs Beau Recycle	2030, 50 ^e Avenue, local 5	438 933-9674	N	X	EP									X											X											
Récupération	Montréal	Privé	Boutique Boomerang Kids Montréal	6629, rue Saint-Hubert	514 254-5455	N	X															X																	X
Récupération	Montréal	OBNL	Centre de liquidation et liquidation (Renaissance)	5900, rue Ferrier	514 904-2737	N	X		X	X											X	X	X	X											X		X		
Récupération	Montréal	OBNL	Librairie Renaissance Notre-Dame-de-Grâce	4001, boulevard Décarie	514 486-0185	N	X																X																
Récupération	Lachine (Montréal)	Privé	Éco-Dépôt Montréal	187, rue Richer	514 637-8111	N	X		X	X		X	X	X	X	X					X	X	X	X				X					X	X	X	X	X	X	
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage Miller	10171, avenue Pelletier	514 321-4820	N					X																X												
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage Universel (Ferrailleur CRD)		514 885-3512			X	E					X	X												X						X	X					
Récupération	Montréal	Privé	Métaux Dépôt	10301, Métropolitain E	514 648-8602	N											X										X										X		
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage des métaux Saint-Léonard	8385, rue Champ d'eau	514 992-0525	N	X	V*					X														X												

* Voiture

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeu vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidu CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Montréal-Est	Privé	ÉconoMax - Pointe-aux-Trembles	12 605, rue Sherbrooke Est	514 645-3332	N		P																														X		
Récupération	Baie d'Urfé	Public	Bâtiment des Travaux-Publics - Baie d'Urfé	300, rue Surrey	514 457-2877	N		P		X	X							X	X											X								X		
Récupération	Beaconsfield	Public	Bâtiment des Travaux-Publics - Beaconsfield	300, boulevard Beaurepaire	514 428-4500	N		P			X					X	X								X	X			X	X	X	X	X	X	X					
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage Auto Montréal	5340, boulevard industriel	514 322-5542	N		EP						X							X																			
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage Auto Ray	11510, 5 ^e avenue	514 273-5474	N		EP						X							X																			
Récupération	Montréal	Privé	Auto Cobra express	-	514 502-3953	N		EP						X							X																			
Récupération	Montréal	Privé	Auto ferraille Montréal remorquage	3352, rue Bressani	438 945-1189	N		EP						X							X																			
Récupération	Montréal	Privé	Recyclage auto St-Onge (C.D.A. automobile inc.)	8300, avenue Broadway N	514 643-4343	N		EP						X							X																			
Récupération	Montréal	Privé	RTA Pièces d'auto	11250, boulevard St-jean-baptiste	514 648-2050	N	X	P			X			X																										

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeu vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Saint-Laurent	Privé	Eco-Depot Batteries Industrielles	5745, chemin St-François	514 589-8967	N	X	P		X																												
Récupération	Saint-Laurent	Privé	Recyclage ordinateur	5425, avenue Casgrain suite 105	514 965-5555	N	X	X	EP		X			X	X	X												X		X							X	
Récupération	Pointe-Claire	Privé	Crown Batterie	173, avenue Labrosse	514 695-6346	N		EP		X																												
Récupération	Montréal	Privé	Batteries Dixon	5640, Louis-Hébert	514 890-1717	N					X																				X							
Récupération	Montréal	Privé	Électros Jalox	1117, rue Charlevoix	514 932-7733	N	X	X	P								X																					
Récupération	Montréal	Privé	Électros Fabuleux	9600, rue Meilleur	514 968-5677	N	X	X	E								X																					
Récupération	Montréal	Privé	Mk Électroménager et meubles usagés	8499, boulevard Saint-Michel	514 374-3563	N	X		P								X																					
Récupération	Montréal	Privé	Électroménagers Grine	1533, boulevard Henri-Bourassa E	514 402-2038	N	X	X	EP								X																					
Récupération	Montréal	Privé	Électroménagers atlas	3273, rue beaubien E	515 600-1123	N	X	X	EP								X																					

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	ÉconoPlus	8799, boulevard Newman	514 366-6262	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	ÉconoPlus	10800, boulevard Parkway	514 354-6060	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	Électrolibre	1551, avenue Laurier	514 522-1785	N	X	X	P								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Électro-Shop.ca	1316 rue Mazurette, local 100	514 400-1450	N	X		P																												X		
Récupération	Montréal	Privé	Fleury Électroménagers	1850, rue fleury Est	514 355-2424	N	X		E								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Électro Marpad	5148, boulevard Henri-Bourassa Est	514 326-1010	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	Électroflex Plus	10011, rue Mirabeau	514 298-1380	N	X	X	P								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Liquidation Amigo	4069, rue Ontario E et 6430, avenue Papineau	514 528-1210	N	X										X																						

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	Privé	Électroménager bilal	9002, rue Lajeunesse	514 805-8639	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	Corbeil électroménagers	Plusieurs adresses	1 833 267-2345	N	X										X																						
Récupération	Lachine (Montréal)	Privé	L'économie familiale Villani	98, 6 ^e avenue	514 637-9339	N	X	X	P								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Bazar Saint-léonard	5921, rue Jean-Talon E	514 321-2626 ou 1 877 336-4879	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	AA électroménagers	1480 rue bégoin	438 380-1267	N	X	X	EP								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Hi-Tech électroménagers	6245, boulevard métropolitain	514 214-3702	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	Siroflex	9900, boulevard Saint-Laurent	514 381-5981	N	X										X																						
Récupération	Montréal	Privé	Bazar central	2725, rue Rachel E	514 759-5959	N	X	X	P								X																						
Récupération	Montréal	Privé	Jack pièces d'autos	4485, boulevard Industriel	514 321-3510	N	X				X			X																									

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Montréal	Privé	Librairie parenthèse	6723, rue St-Hubert	514 507-8009	N	X																X	X														
Récupération	Montréal	Privé	Librairie Au VieuxBouc	2884 Rue Masson	514 903-1471	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Romans Savons Librerie d'occasion	226, rue St-Zotique	514 277-2935	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Librairie l'échange	713, avenue du Mont-Royal	514 523-6389	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Le livre voyageur	2319, rue Bélanger	514 507-8009	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Volume	277, Sainte-Catherine Est	514 844-3475	N	X																X															
Récupération	Montréal	Privé	Librairie Le Coin du Savoir	400, boulevard Cartier Ouest	450 967-5398	N	X															X	X															
Récupération	Ville Saint-Laurent (Montréal)	OBNL	Moisson Montréal	6880, chemin de la Côte-de-Liesse	514 344-4494	N	X	X	EP																			X										
Récupération	Ville Saint-Laurent (Montréal)	Privé	Recy-Cuve	432, avenue Courtemanche	514 742-0848	N	X	X	E																						X							

Agglomération de Montréal

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Montréal	OBNL	Librairie Renaissance Ontario Est	3921, rue Ontario Est	514 543-6943	N	X																X																
Récupération	Montréal	OBNL	Librairie Renaissance Pierrefonds	14891, boulevard de Pierrefonds	514 696-4961	N	X																X																
Récupération	Lachine (Montréal)	Privé	100% Environnement	2000, rue Courval	514 737-3807	O	X	E				X				X	X								X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Élimination	Lachine (Montréal)	Privé	100% Environnement	2000, rue Courval	514 737-3807	O	X	E				X				X	X								X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Élimination	Dorval	Privé	Aevitas	725, avenue Meloche	514 637-3111	O	X	E			X								X	X							X		X							X			
Élimination	Montréal	Public	Station d'épuration Jean-R.-Marcotte	12 001, boulevard Maurice-Duplessis		N																				X													
Élimination	Montréal	Privé	JC fibres	1305, rue de Montmorency	1 800 667-0853	O	X	E																		X			X		X								

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Recyclage/Valorisation	Multiple localités	Privé	2M Ressources Inc.	450, rue Saint-Michel, St-Jean sur Richelieu (SS)	450 348-0808	N	X	EP										X										X		X							X	
Recyclage/Valorisation	Multiple localités	OBNL	OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec)			N	X	EP																														X
Recyclage/Valorisation	Multiple localités	OBNL	Club Lions (Plusieurs succursales)			N	X	P																X														
Recyclage/Valorisation	Multiple localités	Privé	Veolia Canada		514 645-1621	O		E												X							X											
Recyclage/Valorisation	Multiple localités	Privé	Recork			N		P																			X											
Récupération	Multiple localités	Privé	1 800-got-junk?		1 800 468-5865	O	X	EP	X	X	X				X	X					X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Multiple localités	Privé	Les entreprises Antoine Stabile & Fils Inc.	3025, boulevard Taschereau, La Prairie	450 659-1412	O	X	EP																			X								X	X		
Récupération	Multiple localités	OBNL	AGRP (Plusieurs points de dépôt en entreprise)			N		EP												X																		
Récupération	Multiple localités	OBNL	Armée du Salut (Plusieurs succursales et boîtes de dons)			N	X		X												X	X	X	X				X										X

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Multiple localités	Privé	Bureau en Gros - Staples (Toutes les succursales)			N		P							X	X	X												X										
Récupération	Multiple localités	Privé	CANAC (Toutes les succursales)			N		P											X																				
Récupération	Multiple localités	Privé	Canadian Tire (Toutes les succursales)			N		P		X	X								X										X	X									
Récupération	Multiple localités	Privé	Costco (Toutes les succursales)			O		P		X				X	X	X							X						X	X									
Récupération	Multiple localités	OBNL	Cyclo Nord-Sud			O	X	P	X																														
Récupération	Multiple localités	Privé	Détaillants de cellulaires (Rogers, Telus, Bell, Videotron, etc.)			N		EP																															
Récupération	Multiple localités	Privé	Dormez-vous (Plusieurs succursales)			N	X																	X															
Récupération	Multiple localités	OBNL	Éco-peinture (plusieurs points de dépôts)			O	X	E											X																				
Récupération	Multiple localités	Privé	Écobac		514 572-6266	O	X	EP																		X						X							
Récupération	Multiple localités	Privé	Électrobac inc. (plusieurs points de dépôts)			N	X	EP						X																									

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires
Récupération	Multiple localités	OBNL	Entraide diabétique du Québec (plusieurs boîtes de dons)		1 866 313-7800	N	X	X	P	X													X													X	X	
Récupération	Multiple localités	OBNL	Fondation La Collecte - Fondation des Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal (Plusieurs boîtes de don)			N	X	X	P	X	X										X	X	X	X					X								X	
Récupération	Multiple localités	OBNL	Fondation Mira			N									X																					X		
Récupération	Multiple localités	OBNL	Le Support - FQDI (Plusieurs boîtes de dons)			N	X	X	P	X	X										X	X	X	X					X						X		X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Greiche & Scaff (Toutes les succursales)			N			P															X														
Récupération	Multiple localités	Privé	Home Dépôt (Toutes les succursales)			N			EP								X		X										X						X			
Récupération	Multiple localités	Privé	Franklin Empire (Toutes les succursales)			N			P								X												X									
Récupération	Multiple localités	Privé	Home Hardware (Toutes les succursales)			N			EP								X		X																			

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Multiple localités	Privé	Iris (toutes succursales)			N																			X														
Récupération	Multiple localités	Privé	L'Optik Farhat		855 732-7428 (SS)	N	X	P																	X														
Récupération	Multiple localités	Privé	La Source - Bell Électronique Inc. (Toutes les succursales)			N		EP																						X							X		
Récupération	Multiple localités	Privé	Lunetterie F.Fahrat	2022, rue Beaubien E		N																			X														
Récupération	Multiple localités	Privé	Mini-conteneurs Rive-Sud / Rive-Nord	319, rue Charles-Marchand Repentigny	514 962-5966	O	X	EP				X					X	X									X	X	X	X	X						X		
Récupération	Multiple localités	Privé	Épiceries Métro, Super C, IGA			N		P								X																						X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Mondou (Toutes les succursales)			N										X																							
Récupération	Multiple localités	Privé	Monsieur Muffler (Toutes les succursales)			N		P		X											X						X					X							
Récupération	Multiple localités	Privé	Napa Canada (Plusieurs succursales)			O		EP		X										X							X					X							
Récupération	Multiple localités	Privé	Opto-Réseau			N		P																	X														

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Multiple localités	Privé	Optométristes et lunetteries			N	X	P																	X														
Récupération	Multiple localités	Privé	Patrick Morin - Groupe Turcotte/ Home Hardware (Toutes les succursales)			N		P												X																			
Récupération	Multiple localités	Privé	Pharmacies Proxim			N		P																			X												
Récupération	Multiple localités	Privé	Pharmacies (Jean Coutu, Brunet, Pharmaprix, Uniprix, etc.)			N		P																			X		X										
Récupération	Multiple localités	Privé	ramasse.ca	10800, avenue Cantin, Montréal-Nord	1 800 726-2773	O	X	EP	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Récupération	Multiple localités	Privé	Recybac inc.		514 998-1800	O	X	EP				X				X											X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	
Récupération	Multiple localités	OBNL	RecycFluo (plusieurs points de dépôts en quincaillerie et écocentres)		514 228-5648 ou 514 940-4913 (AGRP)	N		EP									X																						
Récupération	Multiple localités	OBNL	Renaissance (Plusieurs succursales et centres de dons)			N	X	P	X												X	X	X	X					X									X	

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires		
Récupération	Multiple localités	Privé	Réno-Dépôt (Toutes les succursales)			N		P									X	X											X											
Récupération	Multiple localités	Privé	Rogers (Toutes les succursales)			N																																	X	
Récupération	Multiple localités	Privé	RONA (Toutes les succursales)			N		EP									X	X											X									X		
Récupération	Multiple localités	OBNL	SOGHU (Société de gestion des huiles usagées)			O		E												X																				
Récupération	Multiple localités	OBNL	Société Saint-Vincent-de-Paul	1930, rue de Champlain, Montréal	514 526-5937	N	X	X		X							X				X	X	X	X					X							X	X			
Récupération	Multiple localités	Privé	Videotron (Toutes les succursales)			N		P																															X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Telus (Toutes les boutiques)			N		P																															X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Toutes les pharmacies			N																					X													
Récupération	Multiple localités	Privé	Village des valeurs (Toutes les succursales)			N	X	EP	X							X					X	X	X	X					X										X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Walmart (Toutes les succursales) et Garage M. Lube			O		P			X	X								X																				X
Récupération	Multiple localités	Privé	Bélisle pneus et mécanique																																					X

Multiples localités

N : NON
O : OUI

Type	Secteur	Catégorie	Nom	Adresse	Téléphone	Tarif d'utilisation	Réemploi	Collecte à domicile	Collecte aux entreprises (E), particuliers (P) ou les deux (EP)	Articles de sport	Articles ménager	Batteries d'automobile	Bois	Bonbonnes de propane	Carcasses automobiles	Cartouches d'encre	Électroménager	Fluocompactes et autres	Fibres (papier et carton)	Huiles, peintures et RDD	Instruments de musique	Jeux vidéo	Jouets, articles enfants	Livres et disques	Lunettes et lentilles	Matelas	Matières compostables, denrées alimentaires	Médicaments et seringues	Métaux	Meubles	Piles	Plastique	Pneus	Résidus CRD	Terre	TIC	Verre	Vêtements et accessoires	
Récupération	Multiple localités	Privé	EconoMax (Toutes les succursales)			N		P								X																						X	
Récupération	Multiple localités	OBNL	Terre sans Frontières		450 659-7717	N		P																X															
Récupération	Multiple localités	Privé	Argent Comptant			N	X	P	X												X	X																X	
Récupération	Multiple localités	Privé	Station sonic			N		P					X																										
Récupération	Multiple localités	OBNL	Programme Auto-rein - Fondation du rein			N	X	P						X																									
Récupération	Multiple localités	Privé	Doyle			N	X	P																X															
Élimination	Multiple localités	Privé	Veolia Canada			O		E												X																			



Réduire



Réutiliser

Recycler



Valoriser



Communauté
métropolitaine
de Montréal

cmm.qc.ca

